L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1206 - VENDREDI 22 FÉVRIER 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Photo : Réussir

Affaire Findus

Les leçons de la crise

L'affaire Findus et ses ramifications font trembler la filière agroalimentaire en défrayant la chronique sur tout le continent européen. Spanghero, sous-traitant de Findus et Comigel, sont désignés coupables, mais sur le fond, la chaîne frauduleuse qui concerne désormais treize pays européens, remet en cause un modèle agro-industriel , perméable à des pratiques frauduleuses et engagé dans une course au profit sans limite. *Page 3*

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Vente du GIE Charolais: des acheteurs de plus en plus exigeants

P 08 **Actualité** Nièvre
Bientôt la fermeture de la chasse: les dégâts de sangliers augmentent, l'inquiétude aussi

P12 **Actualité** Yonne
L'édition 2012 du document «Fermoscopie» éditée par le CER France Yonne est parue : Zoom sur la ferme Yonne

P17 **Actualité** France-Europe
Élections professionnelles: les agriculteurs votent plus que les artisans

Du 23 février au 3 mars



Le salon de l'agriculture fête ses cinquante ans et parmi les agriculteurs qui seront encore présents cette année, nombre d'anciens fêtent également leur cinquante ans de participation. Au fil des années, le salon a évolué, s'est enrichi, l'agro-alimentaire y a fait son entrée, les halls se sont multipliés... Le succès de l'agriculture a attiré d'autres attractions pour des Parisiens toujours aussi fidèles au grand rendez-vous annuel. Cette année la plus grande ferme de France se verra certainement rattrapée par l'actualité. Cette 50ème édition va donner l'occasion aux citadins de s'informer et d'échanger, en prise directe avec la réalité de l'élevage français, que la tourmente médiatique actuelle est loin de refléter. Ce salon devrait être une belle occasion de redevenir un consommateur-acteur et de faire la part entre l'info et l'intox.





l'Agenda

Côte d'Or

Les Jeunes agriculteurs en AG à Châtillon

Les JA21 se réunissent en assemblée générale aujourd'hui vendredi 22 février à l'espace rencontre loisirs à Châtillon-sur-Seine, autour du thème : Connaître les OGM pour mieux préparer l'avenir. Accueil des invités à 13h45.

Instants santé pour le canton de Montbard

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Montbard, du 25 au 29 mars au centre social Romain Rolland, 3 place Anatole France.

Instants santé pour le canton de Montigny-sur-Aube

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Montigny-sur-Aube, du 12 au 14 mars de 7h30 à 11h30 à la salle de la mairie de Montigny.

Groupama Assemblées générales des caisses locales

Is-sur-Tille : Mardi 26/02 à 18h30 à la salle polyvalente de Marcilly. Auxonne : Jeudi 28/02 à 18h30 à Salle des fêtes d'Auxonne. Pontailler : vendredi 1er mars à 18h30 à la salle des fêtes de Pontailler. Beaune : jeudi 7 mars à 18h30 au Novotel de Beaune. Ouges-Noiron : vendredi 8 mars à 18h30 à la salle des fête de Corcelles. Saint Jean Terre et Saône: mardi 12 mars à 18 h30 à la salle des fêtes d'Esbarres. Meursault : jeudi 14 mars à 18h30 à la salle des fête de Puligny-Montrachet. Dijon : vendredi 15 mars à 18h30 à l'espace Tabourot à Saint-Apollinaire. Aignay-le-Duc : mardi 19 mars à 18h30 à la salle Roidot d'Aignay.

Nièvre

Vente à la criée A Sancoins (18)

Une vente-concours de reproducteurs charolais, à la criée, aura lieu samedi 23 février (matin) à la halle aux veaux de Sancoins (18). Arrivée des animaux, 7h; début du concours, 9h; début de la vente, 11h, discours officiels et remise des prix, 16h30. Entrée libre et gratuite. Contact: Benoît Monseau au 06 16 55 49 47 ou Christian Maguet au 06 09 44 21 27.

Agriculteurs biologiques AG à Rouy

Le Groupement des agro-biologistes de la Nièvre (GABNI) organise son assemblée générale annuelle le mardi 26 février à partir de 14h30 à la salle des fêtes de Rouy. Au programme: 14h30-15h30, état des lieux de l'agriculture biologique dans la Nièvre et situation des filières; 15h30-17h, « reconquête de la qualité de l'eau, tous concernés, tous acteurs! » Des interventions et des témoignages tenteront de répondre aux questions: « En quoi les agriculteurs biologiques sont-ils les « premiers citoyens de l'eau »? Comment systématiser le recours à la bio dans les plans d'action et au niveau des instances locales de l'eau? Quel peut-être le rôle des Agences de l'eau, des associations environnementales ou de consommateurs en ce sens? 17H, pot de l'amitié. Contact: Laurent Barle, animateur du Gabni, 25 bld Léon Blum 58000 Nevers, ou 03 86 36 94 25 ou laurent.barle@sedarb.org.

Agriculture durable Conférence à Challuy

Le Collectif nivernais pour une agriculture durable (CNAD) organise une conférence-débat, le 12 mars, à 20h30, au lycée agricole de Challuy. A cette occasion, Marc Dufumier, agronome, professeur à Agro Paris Tech, expert international des questions agricoles, interviendra sur le thème « quelles politiques agricoles pour une agriculture durable »? Un débat avec les élèves ainsi qu'avec les personnes intéressées suivra la conférence. Renseignements: CNAD au 03 86 68 81 26 ou mail: les3pres@aliceadsl.fr.

Actrices nivernaises Restitution

L'association des Actrices nivernaises organise une restitution des travaux du Festival des groupes, qui s'est tenu à Arras sous l'égide de la FNGEDA fin 2012, lors duquel elle a remporté le Trophée de l'innovation en «technique de production » pour son travail autour de l'homéopathie vétérinaire. La réunion est prévue le 27 mars, de 16h30 à 19h, à la Chambre d'agriculture de Nevers, en présence de ses adhérent(e)s et partenaires.

AFDI BFC AG à Château-Chinon

La section Bourgogne Franche-Comté de l'association Agriculteurs français développement international (AFDI) tiendra cette année son assemblée générale régionale dans la Nièvre. Le mardi 9 avril, les adhérents de cette structure de solidarité se retrouveront donc au Lycée agricole du Morvan, à Château-Chinon, et aborderont «les échanges entre professionnels agricoles du nord et du Sud: quels impacts? »

Yonne

Filière chanvre

Une réunion d'information sur la filière chanvre se tiendra vendredi 1er mars à 10 h, dans les locaux de la Chambre d'agriculture, rue Guynemer à Auxerre, en présence des Chanvriers de l'Est
Pour tout renseignement : tel 03 86 94 22 19

Concours de belote à Ouanne

Les Jeunes Agriculteurs du Canton de Courson organisent leur concours de belote le 23 février à la salle des fêtes de Ouanne. Lots pour tous, restauration et buvette. Inscriptions à partir de 19h30, début des jeux 20h30. Tarif : 8 euros par personne.
Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Julien Caillard au 06 71 95 75 44

47e Foire de Saint-Léger Vauban

La 47é édition de la Foire de Saint-Léger Vauban aura lieu samedi 23 février. Exposition d'animaux d'élevage. Le Comité de la Foire organise par ailleurs jeudi 28 février, un voyage au Salon International de l'Agriculture ainsi qu'au Sima
Renseignements et inscriptions au : 03 86 32 24 29

Agence Eau Seine Normandie

La Direction Territoriale Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine Normandie organise une réunion de présentation du 10e programme 2013/2018 entré en vigueur le 1er janvier dernier à destination des élus et partenaires, mercredi 13 mars, de 9 h à 12 h 30, Salle de conférences du Conseil général, au « 89 », 16 bd de la Marne à Auxerre (Anciens locaux du Crédit Agricole)
Renseignement au : 03 86 83 16 57

BioBourgogne Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'association BioBourgogne se déroulera lundi 4 mars, de 13 h 45 à 17 h, en la Mairie de La Ferté Loupière, 1 place de la Mairie. L'Assemblée sera précédée le matin par une visite de la ferme de la Collerie, (grandes cultures et volailles de chair), de 10 h 30 à 11 h 45, à la Ferté Loupière (A la Ferté, prendre direction Charny, puis la première à droite) et d'une présentation vente de produits BioBourgogne. Le midi, repas tiré du sac, salle de la Mairie
Renseignement au : 03 80 74 23 04

Anciens exploitants réunions MSA

Deux réunions d'information sont organisées, en collaboration avec la MSA, par la section Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne, lundi 4 mars, à 14 h, au Pôle Artisanat et Agriculture du Sénonais, 8 Impasse de l'Europe à Maillot et lundi 11 mars, à 14 h, à la MSA à Auxerre, 14 rue Guynemer (Salle Pierre Lorne, 2e étage)
Au programme : présentation des activités de la Section, présentation de la politique d'action sanitaire et sociale ainsi que des aides individuelles et collectives en matière de maintien à domicile des personnes, présentation du nouveau site Internet de la MSA

Etre autonome pour vérifier ses engins de levage

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à destination des agriculteurs employeurs de main d'oeuvre une formation d'une journée, jeudi 28 février, de 9 h à 17 h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème « Etre autonome pour vérifier ses engins de levage». Objectifs : être capable de vérifier les engins de levage et de manutention soi même selon la réglementation en vigueur, réduire les risques professionnels.
Renseignements et inscriptions : Richard Wylleman, conseiller agro-équipement à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 24

Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mardi 5 mars, de 9 h à 17 h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème « Comprendre les marchés pour progresser ». Objectifs : connaître le contexte du marché des céréales, découvrir les différents modes de commercialisation
Participation financière : 30 €
Public et pré-requis : agriculteurs et jeunes en phase d'installation
Rens : Eric Bizot au 03 86 64 45 64

Instants Santé MSA pour le canton de Brienon sur Armançon

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Brienon sur Armançon, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 18 au vendredi 22 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Brienon sur Armançon. L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat).
Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99

Yonne

Futurs retraités, la Dica est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

SUREAU Agriculture S.A.S
Avallon 03 86 34 18 35
Moulot 03 86 27 27 13
Bazoches 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis Pro, Proche, Promodis
Les Bonnes Affaires du Libre Service
Afin de commencer une saison en toute tranquillité, pensez au net-toyage de vos pulvérisateurs :
Bidon de Pulv'hiver
18,50 € l'unité à partir 2 bidons
Réf. 248622
Prix HT - Règlement comptant
Morte saison Ficelle/Filet/Film.
Renseignez-vous des tarifs auprès des magasiniers et réservez-en dés maintenant
Pour vos clôture, arrivage de
Barbelés RONCE/MOTTO

Affaire Findus

Les leçons de la crise

L'affaire Findus et ses ramifications font trembler la filière agroalimentaire en défrayant la chronique sur tout le continent européen. Spanghero, sous-traitant de Findus et Comigel, sont désignés coupables, mais sur le fond, la chaîne frauduleuse qui concerne désormais treize pays européens, remet en cause un modèle agro-industriel , perméable à des pratiques frauduleuses et engagé dans une course au profit sans limite.

Il n'est pas question de jeter le bébé avec l'eau du bain... Toute la chaîne agroalimentaire n'est pas pourrie et le système de traçabilité et de sécurité sanitaire européen n'est pas à remettre en cause. Stéphane Le Foll a ainsi tenu à rappeler que *«en face du circuit frauduleux, la majorité des acteurs des filières agricoles et agroalimentaires est honnête»*. C'est plutôt un certain modèle agro-industriel atomisé entre les mains d'une multitude d'intermédiaires qui doit être dénoncé. Il est difficile de mesurer l'ampleur des circuits illégaux en Europe, mais la perte de contrôle du transit des denrées alimentaires au sein du Marché unique européen peut inquiéter. Plus les échanges se multiplient, plus le système s'atomise, plus le système de sécurité sanitaire et de traçabilité devient perméable. Si les règles de traçabilité en vigueur ont permis aux États membres de découvrir rapidement l'origine et la chaîne de distribution des produits frauduleux, le système s'avère perméable et surtout perfectible pour éviter les dérives et les identifier à temps.
Treize pays sont désormais concernés par la circulation de plats préparés contenant de la viande de cheval non déclarée. Au total 750 tonnes de viande dans plus de 4,5 millions de plats cuisinés circuleraient en Europe et seraient en cours de retrait des rayons des magasins. L'État français a tiré les leçons de cette situation inédite rapidement, en mettant sous contrôle pour toute l'année 2013 la filière viande et poissons.



Dans cette affaire, ce n'est pas la sécurité sanitaire européenne qui doit être remis an cause, mais plutôt le modèle agro-industriel aux mains de nombreux intermédiaires. Ainsi le Gouvernement VA devoir sur pencher sur les agréments sanitaires des négociants et autres tradeurs qui prennent part au marché alimentaire européen.

L'arbitrage du consommateur

L'État entend ainsi intensifier les contrôles sur les approvisionnements, la transformation et la commercialisation, chez les grossistes et les importateurs mais aussi dans les GMS. Ces contrôles pourraient s'appuyer sur la technique de l'ADN, une procédure plus coûteuse mais plus fiable pour détecter l'origine des viandes.
L'heure est à la prévention et les Pouvoirs publics français proposent d'étendre l'étiquetage de l'origine des viandes aux viandes transformées. Cette demande d'étiquetage étendue aux produits carnés transformés correspond à une demande portée par les professionnels de l'Interprofession bétail et viande (Interbev).
Mais les Pouvoirs publics vont aussi devoir se porter sur un autre dossier : l'extension des normes de sécurité sanitaire et de traçabilité aux négociants. Stéphane Le Foll voudrait *«lancer une réflexion sur les agréments pour les traders»*. Les faits récents plaident pour une telle démarche, car les opérateurs sont nombreux et des tonnes de viande transitent par leur intermédiaire à travers tout le marché unique européen.
Face au scandale de la fraude, il s'agit maintenant de redonner confiance aux consommateurs qui s'estiment les dindons de la farce ; deux fois floués, sur l'origine et sur le prix. Les trois ministres français concernés sont déterminés à amener une trans parence totale aux consommateurs. On pourrait trouver là l'occasion de relancer la place de la viande française dans les produits transformés. La Fédération nationale bovine invite ainsi fermement l'ensemble des marques de produits cuisinés et marques de distributeurs à s'approvionner en viande bovine française (VBF). Le discours est le même pour la filière porcine qui milite depuis des années pour le VPF.
Mais la question n'est pas si simple et ne se résume pas à la seule question du prix. En 2012, la filère viande bovine française a été déficitaire de 373 000 tonnes équivalents carcasse importées, contre 268 000 tec exportées. Côté prix, si les réseaux d'approvisionnement étrangers se sont considérablement développés, c'est en grande partie du fait de la pression sur les prix. Les fraudeurs dans cette affaire sont français, mais les réseaux sont internationaux. Face à cette situation, Coop de France s'interroge : *«Comment ne pas dénoncer cette course folle à la recherche de prix toujours plus bas avec la conséquence de susciter de tels risques ?»*.
Reste à l'industrie agroalimentaire à tirer les leçons de la situation actuelle et au consommateur à montrer aux travers de ses choix de consommation, quelle agriculture et quel modèle d'industrie agro-alimentaire il souhaite favoriser. **AMK D'APRÈS AGRA**

enbref

Vins et spiritueux Nouveau record à l'export

Avec un chiffre d'affaires de 11,2 milliards d'euros en 2012, les exportations françaises de vins et spiritueux ont atteint un nouveau record historique. Le secteur arrive en seconde position après l'aéronautique. La croissance des ventes s'explique par deux raisons principales : d'une part les vins ont poursuivi leur croissance en valeur (+8,5%) et plus modestement en volumes (+4%), d'autre part le chiffre d'affaires des spiritueux a progressé de 13%, porté par les ventes de cognac. 70% des exportations en valeur, sont issues de bassins viticoles de grande renommée : bordeaux(21%), bourgogne (7%), champagne (21%), cognac (22%). Le marché de l'Asie extrême-orientale dépasse celui de l'Amérique du Nord, mais ce dernier retrouve du dynamisme, tandis que le marché britannique est mieux orienté.

Solidarité Le monde agricole s'ouvre à l'aide alimentaire

Alors que l'Union européenne a choisi de diminuer de 30% l'aide alimentaire aux plus démunis, la FNSEA propose la mise en place d'une «*interface*» destinée à recevoir les dons des agriculteurs afin de les reverser à des associations caritatives. Cette initiative vise la mise en place d'une structure, de type fondation, destinée à recevoir les dons, notamment en nature, que souhaiteraient faire les agriculteurs, vers les Restaurants du cœur, les Banques alimentaires, la Croix roure, le Secours populaire. Tous les produits seraient concernés. Il s'agira de répondre à la fois aux besoins en termes de volumes et de qualité nutritionnelle. La FNSEA a désigné aussi un autre objectif : la réduction du gaspillage alimentaire.

Protéines Des farines animales... pour les poissons

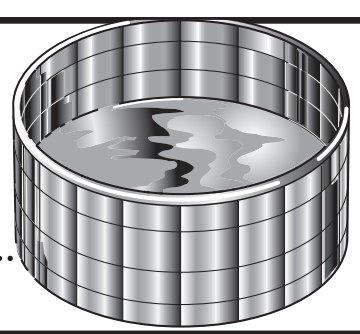
L'Union européenne vient de publier un règlement autorisant l'utilisation des farines animales, désormais appelées protéines animales, transformées dans l'alimentation des poissons. Cette autorisation vise uniquement les protéines animales transformées provenant essentiellement du porc et de la volaille à l'exclusion des ruminants. Les experts des États membres avaient donné leur feu vert en Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale en juillet 2012. La mesure entrera en application à partir du 1er juin 2013. Par ailleurs, la Commission a annoncé également qu'elle envisageait d'autoriser les protéines animales transformées de porcs et de volailles pour l'alimentation de ces espèces, mais qu'elle n'avait pas l'intention en revanche de proposer l'autorisation des protéines animales pour les ruminants ou l'utilisation de protéines animales provenant de ruminants pour l'alimentation des non ruminants.Guillaume Garot, le ministre délégué à l'Agroalimentaire et Delphine Batho, la ministre de l'Écologie, ont déploré le feu vert donné par Bruxelles aux farines animales. La ministre de l'Écologie a d'ailleurs appelé à la création d'un label «sans farine animale» pour informer les consommateurs.

clind'œil



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Séminaire FNSEA

«Souhaitons que l'arbitrage du ministre nous soit favorable»

La FDSEA de Côte d'Or a participé à un séminaire de la FNSEA les 13 et 14 février à Paris. Le président Fabrice Faivre revient sur l'évènement.

«Xavier Beulin est tout d'abord revenu sur les élections Chambre d'agriculture où la FNSEA et les JA se sont renforcés. Il a chaleureusement félicité les équipes FDSEA qui ont conduit les listes sur les départements. Xavier Beulin s'est félicité de l'excellent travail de terrain réalisé par le réseau JA - FDSEA. Le seul petit bémol vient la perte de deux Chambres : les Charentes et le Puy de Dôme, résultant des divisions internes aux FDSEA avec la constitution de listes dissidentes. Concernant la nouvelle Pac, son application n'interviendra pas avant 2015. Le budget est certes en baisse mais la France a récupéré un chèque de deux milliards sur le 2ème pilier, transférable sur le premier. Le député européen Michel Dantin a expliqué la difficulté de voir le budget décidé par les chefs d'états voté par le parlement européen. En cas de vote négatif, on reconduirait pour une année supplémentaire le budget 2013, ce qui n'est pas défavorable pour nous. Les 270 séminaristes ont été répartis en trois ateliers. L'atelier 1 était dédié au développement rural (2ème pilier). L'atelier 2 était dédié à la gestion des risques, l'atelier 3 aux soutiens directs rapporteurs. Tout le monde est à peu près d'accord pour le maintien d'une aide sur l'herbe (ICHN), la moins contraignante possible. Il ne faut pas laisser aux régions la gestion du 2ème pilier, la crainte est de voir l'argent ne pas revenir aux agriculteurs ! Il y a un risque d'avoir autant de politiques que de régions !Lors de ce séminaire, il y a eu beaucoup d'interventions, chacun a défendu ses positions ! Globalement, beaucoup de monde s'oppose à la surprime des 50 premiers hectares. Pour le verdissement, beaucoup de départements sont d'accord pour qu'il soit basé sur l'historique. Les départements à forts DPU ne sont pas d'accord pour aller à la convergence, ils demandent du temps ! Les départements d'élevage demandent un recouplage pour les vaches et les moutons. J'ai été le seul dans les zones intermédiaires à intervenir en faveur d'une aide verte identique pour tout le monde, en indiquant notre souhait d'aller vers une convergence rapide. J'ai également rappelé, au bon souvenir de chacun, qu'on ne nous avait pas laissé le choix en 2001, lorsque l'aide oléagineux qui était de 600 euros à l'époque a été uniformisée sur celle des céréales à 300 euros... La réforme s'était appliquée l'année suivante. Quand il s'agit de prendre une petite part de DPU sur des départements qui en ont déjà d'importants, avec en plus des forts potentiels et des cultures industrielles près des ports, et qui dégage plus de 800 euros de résultats à l'hectare en 2012, c'est le drame ! Je suis un peu déçu de l'attitude de ces départements. Souhaitons que l'arbitrage du ministre nous soit favorable».

FABRICE FAIVRE

Remerciements élections

«Les élections à la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, terminées le 31 janvier 2013, ont connu leur épilogue le 8 février avec la promulgation des résultats officiels par la Préfecture. Pour le collège N°1 des chefs d'exploitation et assimilés, le réseau FNSEA-JA-CAVB sort à nouveau vainqueur et poursuivra pour les 6 années à venir, le travail engagé depuis de nombreuses années par la Chambre d'agriculture, dans l'intérêt premier de toutes les agricultures et de l'ensemble des producteurs de Côte d'Or. Le score de 60,29% quasi stable par rapport à 6 ans, montre la confiance que vous accordez aux responsables professionnels du département. C'est pourquoi nous tenons à remercier l'ensemble des agriculteurs qui ont apporté leur soutien en votant pour la liste FDSEA-JA-CAVB, qui incarne un syndicalisme de projet».

SDPPR 21

Le Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de la Côte d'Or (SDPPR 21) remercie tous ceux qui ont accordé leurs suffrages pour l'élection de ses deux candidats (Mme Janine Minary et M. François Laurier), au collège n°2 (propriétaires et usufruitiers) de la Chambre d'agriculture, scrutin du 31 janvier dernier. C'est un juste retour des choses et nous retrouvons une situation naturelle, dans la mesure où, quelles que soient les qualités et la bonne volonté des candidats des deux autres listes, nous sommes les seuls affiliés à un syndicat national indépendant, la Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale, dont l'objet est la défense, la promotion et la transmission de la propriété privée rurale. Nous tenons à vous assurer que notre syndicat est à votre disposition pour tous renseignements dont vous auriez besoin (propriété, loyer de maison, location de terre, fiscalité, etc...). Si vous avez des suggestions, des améliorations de l'existant, à nous proposer, la volonté de vous impliquer, n'hésitez pas à le contacter à sa nouvelle adresse : SDPPR21, Maison régionale de l'Innovation, 64 A, rue de Sully CS 77124. 21 071 Dijon Cedex. Tél. : 03 80 40 34 50. Le Président Raoul de Magnitot

Vente de béliers Charollais à Arnay-le-Duc

La barre des 80 béliers est dépassée

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or (AEMCCO) a réussi sa grande manifestation annuelle, jeudi 14 février.

Les craintes du président n'avaient pas lieu d'être. La baisse des cours des laitons n'a finalement pas eu le moindre impact sur la vente aux enchères. Pour cette 22ème édition, 81 des 109 béliers présentés ont été vendus (74%). C'est légèrement mieux qu'en 2012, année où 80 des 112 reproducteurs avaient trouvé preneur (71%). Concernant les prix, la moyenne de vente atteint 488 euros, soit 14 euros de mieux qu'en 2012. Au sommet des transactions, deux béliers ont été vendus pour le prix unitaire de 710 euros. Des résultats au-delà des espérances, si l'on en croit les chiffres pronostiqués par Jean-Marc Bidoire, technicien du syndicat d'élevage ovin, avant le début des hostilités (taux de vente de 70% et prix moyen de 480 euros). «*Nous sommes vraiment satisfaits, nous tournons autour de 80 béliers depuis plusieurs années. Les acheteurs ont pris l'habitude de venir à Arnay et l'ont encore démontré cette année*» se réjouit Jean-Marie Guyot, à la tête de l'AEMCCO, association représentée par une dizaine d'élevages. Environ 50% des reproducteurs ont été achetés par quatre groupements (Limovin, Terre d'Ovin, Corel et OBL). L'autre moitié l'a été par des éleveurs venus principalement du nord de l'Hexagone. «*Nos clients connaissent notre travail et viennent acquérir de la génétique. Nos partenaires nous suivent, les bénévoles répondent présent, l'ambiance est conviviale... Tout se passe bien pour cette vente qui est l'une des premières de l'année. Pourvu que ça dure !*» commente Jean-Marie Guyot.



Trois reproducteurs sur quatre ont été vendus. Le prix moyen est de 488 euros.

AURÉLIEN GENEST

De la graine à l'assiette

Une grande aventure à vivre à la Toison d'Or

Parce qu'on dit souvent tout et n'importe quoi, parce que les céréales sont à la base de notre alimentation, parce que l'on peut s'informer et comprendre en s'amusant, la FDSEA 21 en partenariat avec la Toison d'Or invite les petits et les grands à vivre la fabuleuse aventure des productions végétales, «De la graine à l'assiette» du 27 février au 2 mars.

Tout le monde n'a pas la chance de pouvoir se rendre au salon de l'Agriculture... Alors la FDSEA 21, en partenariat avec le centre commercial Toison d'Or, orga nise un parcours ludique et informatif *«de la graine à l'assiette»*. L'occasion de tout savoir sur les céréales, la façon dont on les cultive, dont on les transforme et dont on les cuisine.

Les céréales occupent une place de choix dans notre alimentation, on les trouve dans les pâtes, le pain, le pop corn, les gâteaux, la bierre, l'huile, les condiments... Leur famille est aussi grande, que riche de nutriments essentiels au bon fonctionnement de notre organisme et donc à notre santé. C'est le message que les céréaliers de Côte d'Or vont faire passer du 27 février au 2 mars, de 14h à 18h, en venant à la rencontre des consommateurs pour par tager leur savoir-faire et valoriser leurs pratiques respectueuses de l'environnement. Ils vont ainsi échanger avec les consommateurs sur les enjeux de la production, informer sur la part des productions végétales dans l'économie et transmettre la passion de leur métier aux jeunes générations.

Cette ambition est soutenue par un programme très ludique, sur un espace d'exposition comprenant trois pôles d'information et d'activités, un pôle « cultures », un pôle « conservation des grains » et l'atelier cuisine. Les petits comme les grands vont pouvoir découvrir les graines cultivées en Bourgogne, s'informer sur les techniques de culture, s'initier au machinisme agricole avec des modèles réduits, cuisiner et fabriquer leur propre moutarde. La FDSEA 21, Passion céréales, la cuisine de Madeleine et les Etablissements Fallot ont conçu cet événement ludique et gourmand, pour apprendre en s'amusant pendant les vacances scolaires.

Philippe Dubief, porte-parole de Passion céréales et céréalier à Saint-Jean-de-Losne, qui *«exerce ce métier en tant que citoyen, chef d'entreprise, amoureux de la nature et père de famille»*, estime qu'il est important *«de redonner confiance en notre outil de travail en expliquant notre métier, notre savoir-faire, hérité de l'expérience de nos prédécesseurs et engagé dans l'innovation technologique.»*

Rendez-vous est donc pris à la Toison d'Or de 14h à 18h, du 27 février au 2 mars, pour vivre la fabuleuse aventure des productions végétales.

AMK

Vente du GIE Charolais

Des acheteurs de plus en plus exigeants

Les ventes ont battu un nouveau record vendredi dernier à Créancey, mais le nombre d'invendus a lui aussi augmenté.



La plus grosse transaction atteint 4 040 euros. Le Gaec Jeannin (Chazilly) et le Gaec Mercuzot-Couraleau (Mont-Saint-Jean) se sont associés pour acheter Galant au Gaec de Pergeot (Châtellenault).

Ils savaient précisément ce qu'ils voulaient. *«Cette vente a été très réfléchie par les acheteurs, encore plus que les années précédentes»* analyse Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais évaluation. Les nombreux éleveurs venus la semaine dernière à Créancey n'ont pas hésité à faire monter les enchères sur les animaux qui les intéressaient. Cela a abouti à un nouveau record de la vente avec un prix moyen de 3 143 euros. *«S'ils n'ont pas réussi à avoir le bovin qu'ils désiraient, les acheteurs en sont restés là»* constate Jean-Pierre Godot, appuyé par Florence Marquis, *«la perle rare est de plus en plus recherchée. Le temps où le seul critère 'morphologie' comptait à leurs yeux est révolu. Nous les avons formés pour qu'ils puissent apprécier les différentes données techniques et les performances des animaux. Aujourd'hui, les éleveurs ne laissent aucune place au hasard ! Une qualité exceptionnelle est donc nécessaire dès l'entrée en station, pour pouvoir la retrouver à la sortie, le jour de la vente»*. Vendredi dernier, les prix se sont envolés pour plusieurs spécimens, mais pas tous. Onze des 38 reproducteurs n'avaient pas trouvé preneur lors de leur premier passage sur le ring. Deux d'entre eux ont été vendus en toute fin de vente, lorsque ces reproducteurs sont réapparus une dernière fois. Une transaction a même été enregistrée hors-vente. Cela donc porte à huit le nombre de reproducteurs invendus pour cette 30ème édition, soit un taux relativement important de 21%. En début d'après-midi, juste avant le début des hostilités, seuls 52 boîtiers électroniques avaient été pris à l'entrée du pôle agricole, contre 65 l'an passé. *«Je pense que l'effet masse fait un peu peur»* confie le président du GIE, *«le veau qui a été acheté hors-vente l'a été par un éleveur local qui n'avait pas pris de boîtier. Il avait pourtant un veau en vue. Il ne pensait pas que ce bovin serait accessible»*. Pour Jean-Pierre Godot, des réflexions s'imposent pour l'année prochaine pour éviter pareille situation : *«plus notre moyenne de vente sera élevée et plus nous aurons du mal à attirer des producteurs de viande. Ce sont pourtant eux qui faisaient tourner la vente il y a quelques années et il ne faut pas les oublier»*.

AURÉLIEN GENEST



Rentrés à la station le 11 septembre, les reproducteurs ont suivi une période de contrôle du 9 octobre au 29 janvier. Leur GMQ a atteint 1540 g/j.



Grande satisfaction pour le président du GIE : la station attire beaucoup de monde de l'extérieur. De nombreux départements étaient représentés vendredi dernier, tout comme trois pays étrangers.

Cap sur l'étranger à Créancey ! A gauche, un éleveur des Pays-bas. A droite, un éleveur du Luxembourg. Ils repartent chacun avec un reproducteur charolais. *«J'ai un ami qui habite Saulieu et qui m'a conseillé cette vente»* indique le Néerlandais, *«il y a une très bonne génétique en France. Je suis naisseur-engraisseur, et travaille avec des bouchers locaux. Je recherchais un bovin type viande pour valoriser mes carcasses. Je suis content de mon achat de 3 140 euros»*. Le Luxembourgeois précise pour sa part : *«J'avais envie d'acheter un nouveau taureau. La renommée charolaise de la Bourgogne est formidable. Je suis abonné au journal du Herd Book et j'ai vu l'annonce de cette vente, c'est la raison pour laquelle je suis venu. Votre station est exceptionnelle. J'ai acheté un taureau type viande à 3 540€»*





Trente-huit reproducteurs ont été présentés cette année.



Le pôle agricole a une nouvelle fois fait le plein. De nombreuses chaises ont dû être installées pour satisfaire le maximum de personnes.



L'élément indispensable pour bien suivre la vente : la brochure de la station d'évaluation où figurent l'ordre de passage des animaux ainsi que leurs performances et notamment leurs index de valeur génétique.



▶ Point de vue

Des rendez-vous à ne pas manquer pour la filière laitière

La défense du prix du lait restera toujours le premier axe de travail de la FDSEA de Côte d'Or mais de nombreux autres éléments peuvent contribuer à l'amélioration de nos revenus et au maintien d'une production dynamique.

Le premier d'entre eux est le maintien au minimum du niveau des aides financières allouées aux producteurs de lait :

- les aides compensatrices de la PAC données aux éleveurs laitiers à travers le montant des DPU ne doivent pas être diminuées, la FDSEA se battra dans cet objectif durant les mois qui viennent

- de même, le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage qui arrive prochainement à son terme devra être renouvelé sans quoi l'avenir des élevages sera mis à mal, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales seront mis au pied du mur par les responsables syndicaux car ils ne peuvent pas imposer des règles de conditionnalité et environnementales toujours plus drastiques et se laver les mains face aux coûts que cela engendre chez les éleveurs.

En effet, il est inacceptable que les pouvoirs publics renforcent les directives environnementales sur l'élevage sans rapport avec la problématique réelle de la qualité de l'eau et de l'environnement de notre région. La plupart du temps les exigences supplémentaires demandées aux éleveurs laitiers n'ont aucun fondement agronomique et n'ont que pour impact sur les exploitations que de provoquer des charges en plus, qu'elles soient financières ou de travail. Il serait plus judicieux de mettre en place un véritable plan de maintien des exploitations laitières en zone intermédiaire comme la nôtre car comme le constate le dernier recensement agricole de 2010, en Bourgogne entre 2000 et 2010, près de la moitié des élevages laitiers ont disparus. Si le nombre de vaches n'a diminué que de 14% et les livraisons de 3%, c'est parce que les volumes libérés ont été reportés élevages restant. C'est très bien pour la filière laitière et la richesse économique de la Bourgogne mais cela engendre des investissements importants et une surcharge de travail toujours plus grande. Alors si en plus, les normes que l'on nous sort sont incohérentes agronomiquement parlant et contraignantes financièrement et socialement, la machine si bien huilée de la production laitière de notre région, dont la qualité n'a jamais été mise en défaut, pourrait bien s'enrayer! Alors messieurs les responsables politiques ne chargez plus la mule! Sans quoi vous le regretteriez rapidement ! Mais attelez vous plutôt à contrôler dans les mêmes proportions que les producteurs, l'ensemble des pratiques des acteurs des filières agroalimentaires, quels qu'ils soient et où qu'ils soient basés …ce qui éviterait certainement les scandales comme nous connaissons actuellement…..

De même, tous les mécanismes permettant de facilité l'installations des jeunes et au renouvellement des générations doivent être maintenus et développés : aides à l'installation, taux bonifiés, maintien statut du Gaec, allègement des charges salariales etc.….Il en va de l'avenir de la production laitière de notre région.

Préparation de l'après-quota

L'année 2013 sera également déterminante pour préparer l'après-quota.

Il est indispensable que la Côte d'Or soit en mesure de maintenir son volume de production. Aussi, nous avons obtenu, encore cette année, des attributions supplémentaire pour notre département en zone de déprise. Pour les prochaines réattributions, les représentants des producteurs de lait de notre département, joueront de leur pouvoir pour qu'en aucun cas, ces règles bénéfiques pour la Côte d'Or ne soient pas remises en questions et pour qu'ainsi les producteurs puissent conforter leurs références laitières avant la fin des quotas.

De même, la FDSEA 21 suit de très près et participe à la mise en place des Organisations des Producteurs. Plusieurs ont déjà été validées et beaucoup d'autres sont dans la dernière ligne droite de la validation. Ces OP ont été rendues obligatoires par la loi, pour mener des discussions avec les industriels concernant les contrats de vente du lait et bientôt lors de la fin des quotas, serviront également à gérer les volumes. Il est très important pour notre département, notre région, de profiter de ces nouvelles organisations pour se regrouper et de massifier l'offre afin d'être plus fort devant les industriels lors des futures discussions mais aussi afin de protéger notre collecte en la regroupant sur un périmètre plus large et ainsi la sécuriser. Il ne faut pas que les producteurs de lait ratent se rendez-vous ou se trompent sur les objectifs à obtenir.

Les représentants lait de la FDSEA21 seront là pour les accompagner et veiller sur l'intérêt général des producteurs du département car l'avenir du lait va dépendre pour les zones peu denses, des décisions qui seront prises dans les mois à venir.

Le syndicalisme majoritaire de Côte d'Or reste déterminé et au travail avec en tête un seul objectif: les producteurs, toujours les producteurs et rien que les producteurs.

NATHALIE MAIRET, FDSEA21,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION BOVINS LAIT

▶ SAS Bresson

L'immense enjeu des marchés céréaliers

Un spécialiste des enjeux alimentaires du pourtour méditerranéen était l'invité de la réunion annuelle de la SAS Bresson, le 13 février à Barges. Sa présentation a passionné l'ensemble des participants.

Il est intervenu quelques minutes après l'exposé d'Anne Hermant, responsable de l'équipe environnement de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Sébastien Abis s'est dit *«très frappé»* par ce qu'il venait d'entendre au sujet de l'évolution de la Directive nitrates : *«Quelle complexité ! Pendant ce temps, il y a des enjeux alimentaires immenses sur notre planète. Cette dynamique réglementaire n'est pas adaptée aux enjeux de la sécurité alimentaire»* a déploré l'analyste politique, spécialiste des enjeux stratégiques de l'espace euro-méditerranéen. Selon lui, les pays de la Méditerranée ont parfois du mal à comprendre certaines décisions françaises : *«prenons l'exemple de l'eau. Elle est très rare sur tout le pourtour méditerranéen. Elle a une orientation 80% agricole dans tous les pays sauf un, la France»*. Sébastien Abis regrette que l'agriculture ne soit pas mise en avant lors des rencontres internationales : *«comme certains l'ont déjà écrit, le commerce des grains est peut-être plus puissant que celui du pétrole dans les tensions internationales. Les représentants de l'État n'en parlent pas, ou très peu, lors de leurs voyages à l'étranger. Les marchés céréaliers sont pourtant un secteur stratégique»*.



«Les besoins alimentaires vont exploser en Afrique du Nord, les besoins céréaliers de la planète se situent à nos portes» annonce Sébastien Abis, analyste politique.

Explosion démographique

Le contexte démographique mondial est la raison pour laquelle l'invité de la SAS Bresson s'insurge autant. La population mondiale a déjà doublé en 50 ans. Neuf milliards de terriens sont prévus en 2050 et il va bien falloir nourrir tout ce monde. *«Neuf milliards, ce n'est qu'une projection moyenne»* précise Sébastien Abis, *«une projection haute nous amène à 10,6 milliards...»* S'il existe de l'incertitude dans ce chiffrage, il n'en existe aucune quant à la localisation de cette croissance démographique *«phénoménale»* : *«elle sera principalement en Afrique du nord et dans le Moyen-Orient»* indique Sébastien Abbis. Un déficit annuel de 114 millions de tonnes de céréales est évoqué pour ces pays à l'horizon 2050. En plus de cette croissance démographique, plusieurs raisons justifient cet énorme tonnage *«manquant»*: *«le changement climatique va s'accélérer. Il y aura des variations de plus en plus fortes entre les saisons. L'eau va devenir de plus en plus rare pour ces pays qui ne peuvent plus développer leur agriculture, car leurs terres arables sont aujourd'hui exploitées à 95%. Toutes ces raisons sont la preuve que demain, les besoins céréaliers de la planète se situent à nos porte»* commente l'analyste, rappelant que ces pays de l'Afrique du Nord consomment deux fois plus de pain que les Européens.

Une carte à jouer

Un pays comme la France possède de nombreux atouts. Les terres arables représentent un tiers de son territoire : un taux trois fois supérieur à la moyenne mondiale. *«Va t-on, un jour, prendre conscience de cette énorme chance?»* s'interroge Sébastien Abis. La France se distingue également par la constance de sa production, avec ses 35 millions de tonnes de blé annuelles. *«Cette constance est très intéressante pour les pays de l'Afrique du Nord qui sont bien embêtés quand d'autres pays comme la Russie ne peuvent rien leur fournir lors d'une année difficile»* commente Sébastien Abis. Certes, la France n'arrivera pas à tripler ses exportations, mais pourrait au moins combler les déficits d'exportation constatés aujourd'hui.

Pour l'analyste, il faut *«absolument replacer l'agriculture sur le plan stratégique»*, *«l'agriculture française ne doit pas être mise en avant uniquement lors du Salon de l'agriculture»*, *«un travail immense de communication s'impose, tout monde doit être mobilisé, en particulier les agriculteurs qui doivent être fiers de leur métier»*. Pour l'intervenant, l'État doit soutenir l'agriculture et la meilleure façon de le faire est *«d'arrêter de la regarder comme un secteur datant du siècle dernier»*.

AURÉLIEN GENEST

Évolution des cours

«Une balle de tennis dans un ascenseur»

Sébastien Abis prévoit une hausse des cours céréaliers lors des années à venir, avec une volatilité de plus en plus forte, *«un peu à l'image d'une balle de tennis qui rebondirait de plus en plus fortement dans un ascenseur en marche»*.

▶ Zoom sur...

Actualités de l'entreprise

Catherine Racle, présidente de la SAS Bresson, s'est félicitée de voir de nombreux jeunes présents à cette réunion, saluant *«la confiance accordée à l'entreprise par la nouvelle génération»*. La récente obtention de la certification *«préconisation et vente des produits phytopharmaceutiques»* a été rappelée : *«elle représente un complément qualitatif à toutes nos filières. Nous sommes la première entreprise en Bourgogne à l'avoir obtenue»*. Plusieurs projets *«imminents»* ont été cités : un nouveau nettoyeur va voir le jour à Saulon-la-Chapelle, ainsi qu'un hangar de stockage à Saint-Usage.

Salon international de l'Agriculture

Un 100% Côte d'Or à déguster et découvrir sans modération

Sur le stand de la Bourgogne du Hall 7.3, allée E, la Côte d'Or va prendre ses aises pendant deux jours, le samedi 23 mars et le mardi 26 février. Tous au salon de l'Agriculture pour une journée 100% Côte d'Or, le mardi 26 février.



Si la renommée de la Côte d'Or est assurée par ses vins et sa gastronomie, le territoire a bien d'autres attraits pour les visiteurs. C'est ce que le Conseil général veut démontrer à l'occasion des deux journées où le département sera présent sur le stand de la région « Ici c'est la Bourgogne », le samedi 23 mars et le mardi 26 février.

Pour ces deux journées 100% Côte d'Or, plusieurs espace ont été définis : un espace cuisine, un espace animation scénique, un espace promotion touristique et un espace Nature. La vigne, le vin, le terroir et la gastronomie sont au programme bien sûr, mais aussi la culture et les fêtes, la nature et le sport, l'histoire et le patrimoine... Le Conseil général de la Côte d'Or et Côte d'Or Tourisme entendent faire découvrir aux visiteurs du salon et pourquoi pas aux Côte d'oriens, les multiples facettes de notre département.

Sur l'espace cuisine : des ateliers culinaires et des dégustations valoriseront une terre de goût. Aux manettes, des grands chefs, Eric Briones (Les 3 Ducs, Les 3 Vauban à Dijon), Joël Criblier (Le Médieval de Mont-Saint-Jean), Philippe Guillier (restaurant de l'Abbaye à Flavigny), le chef cuisinier de La cuisine de Madeleine.

Au menu : la cuisine moléculaire, les fruits rouges dans tous leurs états, la truffe à tous les modes et des animations culinaires en partenariat avec SEB, Cookéo... et le top de l'innovation produit pour cuisiner la tradition avec modernité.

L'association Vive la Bourgogne présentera tous les produits emblématiques du département : les anis, les moutardes, le poivre de cassis, les nectars de Bourgogne, l'Époisses, les pains d'épices, les miels...

Sur l'espace animation scénique, place aux savoir-faire, avec la Fondation du Patrimoine qui valorise les métiers d'art : le travail de la tuile avec la Tuilerie Laurent, la restauration des tableaux (Aude de Linares), la taille de lave (jean-Philippe Guerra), la restauration des fenêtres anciennes (Jean-Pascal Moret de Rocheprise), la restauration des faïences, céramiques et peintures (Tiphaine Jacquinot), les peintures murales (Jean-Rémi Bigand) et le travail de la pierre (association Remparts).

Terre de tourisme, la Côte d'Or fête la première année du MuséoParc d'Alésia. Les visiteurs auront droit à de nombreuses animations inédites. Enfin, département très « nature », la Côte d'Or va faire découvrir les sports de loisirs en pleine nature dont de nombreux itinéraires aménagés favorisent la pratique.

AMK

Les Charolais en force à Paris

Cinq élevages représenteront la Côte d'Or jeudi prochain au concours charolais du Sia 2013.







C'est une fierté à double titre pour la Côte d'Or» annonce Thierry Lechenault, le président de la Fédération charolaise, *«en nombre d'animaux, nous sommes le deuxième département français représenté, après la Nièvre. Et pour nous, c'est un peu une continuité du salon charolais que nous avons organisé à Saulieu cet été»*. Thierry Lechenault souhaite *«de bons classements»* et de *«nombreux contacts commerciaux»* au Gaec de Saint-Roch (Recey), à l'EARL Froidurot Vincent (Jours-lès-Baigneux), à Odile et Bernard Thibault (Mimeure), à Nicolas Guenot (Allerey), ainsi qu'au Gaec Baudot élevage (Pont et Massène).

De bons résultats en 2012

Thibault Malnoury, à Recey-sur-Ource, présentera Délicat, un taureau né en janvier 2008 ayant gagné un 1er prix de section à Saulieu puis le prix d'honneur à Semur-en-Auxois. Ce sera la première participation parisienne pour ce Côte d'Orien de 31 ans, depuis son installation en 2008. *«Mais au sein du Gaec, ce sera la sixième fois»* précise Thibault Malnoury, pour qui aller au salon, est *«une certaine continuité du travail familial effectué depuis plusieurs années. Il est toujours intéressant de montrer ce que l'on a dans nos exploitations ! Et puis, on espère toujours des retombées»*. L'EARL Vincent Froidurot, à Jours-lès-Baigneux, emmènera Galaxie, une génisse de 2 ans ayant gagné un premier de section à Saulieu, le prix d'honneur à Semur et le 2ème prix d'honneur au concours Spécial de Magny-Cours ! Tout comme les autres Côte d'oriens, l'élevage du canton de Baigneux peut donc nourrir de bons espoirs pour ce Sia 2013.

L'Auxois bien représenté

Odile et Bernard Thibault, à Mimeure dans le canton d'Arnay-le-Duc, feront le voyage à Paris pour la sixième fois. Farandole, 30 mois, sera présentée avec son veau. Cette fille de Volvoretta, deuxième de section à Saulieu et à Autun, tentera de s'inspirer de son arrière grand-mère (première à Paris, de sa grand mère (première et championne au salon) et de sa mère... première à Paris elle aussi ! Ce salon de l'Agriculture sera le troisième pour Nicolas Guenot, d'Allerey, qui a appris tardivement sa participation parisienne. Sa génisse de 2 ans, Gamine, a obtenu un premier prix de section à Saulieu et à Semur. Cet événement sera une bonne occasion de faire connaître l'élevage de ce jeune Côte d'orien originaire de la Nièvre. Dernier élevage du «21» représenté jeudi prochain: le Gaec Baudot élevage, de Pont-et-Massène, présent depuis les années 60 avec Jean Baudot. Jean-Luc, son fils, amènera son taureau Everest, premier dans la section de 3 ans l'an passé à la porte de Versailles. Deuxième à Saulieu et premier à Montluçon, Everest tentera de décrocher une nouvelle fois les sommets. *«La plus-value de l'animal est certaine en cas de titre»* signale Jean-Luc Baudot, *«mais il est vrai que ce salon n'a plus le même intérêt depuis que les machines agricoles sont à Villepinte»* regrette Jean-Luc Baudot.

Aurélien Genest

►Zoom sur…

Les autres participants

Bovins

Blonde d'Aquitaine : EARL Pioche Eric (Recey-sur-Ource), EARL d'Artault (Marcilly-sur-Tille).

Simmental française : EARL Trésillard (Noiron-sur-Bèze), Gaec Magnière (Chazeuil), Gaec Aubry (Jours-lès-Baigneux). Limousine : Pierre-Jacques Groen (Vic de Chassenay).

Ovins

Ile-de-France : EARL Deschamps Jean-François (Poiseul-la-Ville), Alain Demongeot (Millery). Suffolk et Southdown : EARL Poillot Benoît (Thoisy-la-Berchère)

Chevaux de trait : Aurélien Decean (Bierre-lès-Semur), Colette Bailly (Vesvre), EARL Bailly Fauvernier (Meursanges), EARL du Poisot (Perrigny-lès-Dijon), EARL Zwaenepoel (Raveau), Isabelle Pasdermadjian (Saulieu), Jean-Claude Cornelius (Sichamps), Josepha Daval (Bierre-lès-Semur), Maurice Rerolle (Semarey), Pierre Pasdermadjian.



Bientôt la fermeture de la chasse

Les dégâts de sangliers augmentent, l'inquiétude aussi

La fermeture de la chasse est prévue pour le 28 février prochain. Sur certains secteurs du département, les inquiétudes grandissent en même temps que se multiplient les attaques de sangliers dans les prés. Les conséquences pour les agriculteurs sont économiques autant que culturales et la FDSEA58 demande aux Pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités.



Chez Patrick Bruandet, les sangliers ont véritablement labouré les prés et cela s'aggrave de jour en jour (photo prise lundi dernier).



De part et d'autre de la vallée, les dégâts sont similaires... Une véritable dévastation.



Patrick Dorlet estime à un hectare sur quinze les surfaces impactées par les dégâts des sangliers.

Corbigny, le long de la route qui mène à Château-Chinon. Dans un pré longeant un bois, Patrick Dorlet, éleveur aux Granges, se désole. Une de ses parcelles, imbibée de toute l'humidité laissée par les intempéries de ce début d'hiver (pluie et neige), est devenue un vrai capharnaüm. Des mottes de terres apparentes jonchent le sol, de façon disparate mais régulière, vestiges des attaques de sangliers. *«Cette année, ils n'ont rien à se mettre sous la dent. Il n'y a pas de glands dans le bois et ils viennent donc chercher dans les prés de quoi se nourrir»* témoigne l'éleveur corbigeois qui n'est pas un cas isolé. Dans le secteur cinq autres agriculteurs se plaignent des stigmates laissés aux prés. Sans parler des pénétrations sulfureuses dans les bâtiments d'élevage où les *«cochons»* viennent consommer l'ensilage au cornadis. Outre le risque sanitaire, les conséquences sont culturales: *«partout où ils retournent la terre, les sangliers entraînent une poussée de chardons et de chiendent au printemps»*. *Et, autre impact, économique cette fois: « cela nous oblige à traîter avec un antidicot à la sortie de l'hiver»*. Ses 15 hectares servent à produire du foin, tardivement, en juin, avant le lâcher des vaches, tout aussi tardivement, vers le 14 juillet, mais là, Patrick Dorlet évoque la perte d'au moins 1 hectare, vu le désordre visible sur ses prés.

3-4 familles de sangliers

L'éleveur estime le nombre de ses hôtes indélicats à une bande de 3-4 familles de sangliers. Il a fait appel à la Société des chasseurs de l'aqueduc de Montreuillon, la société locale, qui a obtenu fin janvier 2 bagues supplémentaires (ndlr: en plus des 30 déjà accordées) de la part de la Fédération départementale des chasseurs. Une goutte d'eau pour Patrick Dorlet qui, une fois n'est pas coutume, va déposer un dossier de demande d'indemnisation à cette même fédération. *«Quand je vais acheter mon permis de chasse, on ne m'en fait pas cadeau. Les bagues aussi coûtent cher (autour de 50 euros). Je ne vois pas pourquoi je ferais des cadeaux»* résume, fataliste, l'agriculteur corbigeois qui parle d'*«indemnisation de misère, pour un coût d'étaupeuse à 40 euros de l'heure»*. Et Patrick Dorlet met en cause la Fédération des chasseurs *«qui veut garder des sangliers pour l'an prochain et qui décourage des chasseurs qui ont bien du mérite d'encore exercer leur coûteux loisir»*.

Questionnement des acteurs de terrain …

Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58, s'est de son côté rendu, lundi dernier sur les parcelles de Patrick Bruandet à Balleray, où il a pu constater le même paysage de dévastation et faire état, en compagnie de responsables locaux de chasse, de pratiques fédérales ne visant manifestement pas à véritablement assurer la régulation des populations. Et si le plan de gestion, mis en place il y a deux ans, se devait d'introduire une souplesse dans l'attribution des bagues, Patrick Bruandet, représentant des agriculteurs au CTL (Comité Technique Local) ainsi que le président de chasse local dénoncent des pratiques laissant légitimement apparaître un questionnement sur la manière dont sont gérées les affaires: *«Malgré nos demandes successives de bagues, aucun signal positif ne nous est donné. Depuis deux dimanches, nous ne pouvons plus chasser alors que les dégâts explosent, et sommes contraints de rester à la cabane pour jouer aux cartes»* déplore ce passionné, conscient des dommages subis par Patrick Bruandet. *«Tout se fait en petit comité»* dénonce pour sa part l'agriculteur, précisant que la dernière réunion du CTL s'est tenue le 7 décembre et que deux vagues d'attribution ont eu lieu depuis, sans concertation partagée. Ayant comptabilisé une centaine de «cochons» sur un territoire d'environ 5 000 hectares, les deux locaux craignent une explosion incontrôlable des dégâts avec les mises bas des laies prévues dans les semaines à venir et l'arrêt de la pression de chasse après le 28 février. *«Il faut que des dispositions soit rapidement prises»*, réclame Patrick Bruandet, sans quoi des comportements réactionnaires risquent d'émailler le quotidien tranquille de ce coin des Amognes. Des propos, relayés par nombre d'agriculteurs nivernais ces dernières semaines, excédés et désormais sur la brèche..

EC ET SL



Voilà avec quoi la Fédération entend dissuader les sangliers: un poste de radio émettant un léger crépitement d'une vingtaine de secondes toutes les trente minutes!

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Vente aux enchères "vêlage facile"

Moins de ventes mais des ventes valorisées

La 4è vente aux enchères de la station du Marault, dite *«vêlage facile»*, qui s'est déroulée le 14 février à Magny-Cours, a donné lieu à moins d'échanges qu'un an auparavant. Mais le prix de vente moyen a progressé de près de 400 euros.



Hedgard, un veau né dans un lycée agricole de l'Allier, a été adjugé 5200 euros à l'EARL Cloix de Crux-la-Ville (58).

C'est Hedgard, un veau reproducteur né le 6 décembre 2011 dans un lycée agricole de l'Allier, qui a remporté la meilleure enchère, le 14 février, lors de la vente de la station *«vêlage facile»* du Marault. Il a été adjugé 5200 euros à l'EARL Cointe, de Crux-la-Ville (58). Il était rentré dans le top 5 du classement de la station, grâce notamment à l'indice d'allaitement de sa mère, Diane, elle aussi née dans ce lycée agricole et grâce aussi à un indice d'aptitudes fonctionnelles à 110. Son indice de morphologie et de croissance, l'indice de synthèse IMOCR évaluant la performance en station et l'ascendance a été établi à 106, faisant d'Hedgard le 21ème reproducteur à être présenté, cette année, aux 55 acheteurs potentiels qui s'étaient équipés d'un boîtier électronique pour participer aux enchères. Le veau du lycée de l'Allier affiche un poids à 430 jours de 680 kg et un GMQ en contrôle de 1277 g/j.

10 ventes en moins

Alors que 55 veaux étaient rentrés en station cette année (contre 51 en 2012), seuls 25 ont été vendus la semaine dernière. C'est dix de moins et le nombre d'invendus, surtout en fin d'enchères, s'est élevé à 22. Ce qui fait dire à Michel Baudot, le président du Herd Book Charolais, que *«çà s'est moins vendu mais mieux vendu»* puisque le prix de vente moyen, quant à lui, a grimpé de 3006 euros en 2012 à 3 400 euros cette année. Près de 400 euros de plus. Un constat qu'il convient aussi de nuancer car, si l'an dernier il n'y avait eu que 2 ventes à l'amiable derrière l'amphithéâtre en fin de vente officielle, cette année il y en a eu 8. Peut-être les acheteurs pensaient-ils faire infléchir les prix par les vendeurs, la mise à prix des enchères initiale étant de 2 500 euros pour chacun des reproducteurs présentés (49 veaux sur 55 en station). Au total, ce sont donc 33 futurs reproducteurs qui ont changé de main cette année contre 35 en 2012, soit seulement 2 de moins.

Dans l'ordre des IMOCR

S'il y avait certes un petit peu moins de monde à la vente, ce n'est pas çà qui explique l'hésitation voire la réticence à appuyer sur le bouton durant les enchères à proprement dites. Les 22 invendus, sous le marteau de Martial Tardivon, chef des ventes de la Sicafome, se sont retrouvés laissés pour compte en immense majorité dans la deuxième partie du processus d'adjudication. Cela correspond à des indices IMOCR décroissants puisque cette année, pour la première fois, l'ordre de présentation des animaux a suivi la valeur de cet indice de synthèse. Le premier veau présenté affichait ainsi un excellent indice 126 tandis que de nombreux autres specimen étaient relégués, autour de 85 à 90, en queue de peloton. Preuve peut-être que les acheteurs intéressés n'étaient pas prêts, au seul motif d'excellentes facilités de naissance, à investir dans des animaux aux autres critères d'élevage plus communs.

EMMANUEL COULOMBEIX

Contrôles Pac en 2012

La Nièvre peut mieux faire

Une réunion à la DDT, jeudi 14 février, a permis de faire le point sur la campagne de contrôles PAC, dans le département, en 2012. En matière d'identification, de notification et de respect des documents d'élevage, les agriculteurs nivernais peuvent mieux faire. Les contrôles seront renforcés en 2013.



La DDT58 a fait le point sur les résultats des contrôles 2012, le 14 février dernier à Nevers.

Réalisés par différents services (ASP, DDT, Onema...), les contrôles de l'administration sur les exploitations nivernaises ont, comme l'année précédente, plutôt concerné les élevages ovins (et caprins), les élevages bovins et les surfaces cultivées. Respectivement 61, 119 et 71 contrôles ont été réalisés dans ces domaines en 2012.

En terme de résultats, pour les contrôles ovins, ce sont 24 dossiers qui ont présenté des anomalies sur 61 contrôles, pour deux motifs principaux: l'absence d'identification (ou identification non conforme) et l'absence de notification. 14 exploitations en faute pour chaque motif.

C'est à la fois +6% et +12% de défaillances par rapport aux contrôles qui avaient été réalisés en 2011. Le ministère de l'Agriculture a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme auprès de la direction départementale des Territoires, estimant ces chiffres mauvais dans un audit réalisé dernièrement. 12 élevages ont finalement été pénalisés sur l'aide en 2012 avec des taux de réduction divers, soit le double par rapport à 2011, et 7 exploitations ont même vu leurs aides purement et simplement supprimées. En ovins, les contrôles devraient donc être intensifiés dans la Nièvre au cours de la campagne 2013.

Bovins: attention aux notifications!

Comme pour les ovins, les contrôles réalisés dans les élevages bovins ont révélé un certain nombre d'anomalies de notification (dépassement du délai ou absence). Sur 119 contrôles, 69 exploitants ont ainsi été pris en défaut, soit 58% du total. Les suites administratives ont consisté en des limitations de mouvements lorsqu'au moins un animal non identifié est présent pour motif d'absence de traçabilité dans deux cas (contre 4 en 2011, soit moitié moins). Et une exploitation s'est vue pénalisée de l'aide sur 100% de son montant (nombre total de bovins inéligibles supérieur à 3 et taux d'écart supérieur à 20%). Par ailleurs, sur les 69 exploitations laitières nivernaises, 3 ont en outre été contrôlées par l'ASP (hors PAC). Aucune anomalie n'y a été rencontrée.

Surfaces: 41 anomalies dont 1 majeure

Sur 2849 dossiers surfaces déposés en 2012, l'ASP a réalisé 71 contrôles en 2012 dans la Nièvre, soit 2,5% du total (1er et 2è piliers). Il s'agissait de contrôles piétons parce qu'il n'y avait pas de zone de télédétection en 2012.

Au final, 41 anomalies ont été constatées (soit 58% contre 63% en 2011) dont 12 sur les PHAE et une seule de celles-ci considérée comme majeure. Un agriculteur n'a ainsi pas pu justifier de l'absence d'un cahier d'enregistrement de la fertilisation, erreur qui semble assez fréquente, selon la DDT, lorsque l'exploitant n'a fait aucun apport sur ces surfaces durant la campagne et que l'exploitant estime donc ne pas devoir remplir son cahier d'enregistrement. Cette anomalie relève pourtant d'une anomalie majeure dans le cahier des charges de la PHAE. 11 autres anomalies, liées souvent au mesurage (surface, linéaire) ou à la localisation n'ont eu aucune incidence financière.

EMMANUEL COULOMBEIX

Repères

Nombre de contrôles réalisés en 2012

- Contrôles ovins/caprins: 61
- Contrôles bovins: 119
- Contrôles producteurs de lait: 3
- Contrôles bien-être animal: 29
- Contrôles substances interdites: 29
- Contrôles surfaces: 71
- Contrôles environnement: 29
- Contrôles BCAE: 15
- Contrôles santé des végétaux: 29
- Contrôles RDR hors surfaces: 15

Un élevage nivernais au concours de Paris

"On y va pour "truster" les meilleures places !"

Installés à Decize, lui en 2001, elle en 2008, les époux Touillon ont décidé de sauter le pas. Et d'aller, habitués qu'ils sont des concours régionaux, exposer un taureau et une vache au Salon de Paris. En renouant avec une tradition familiale, aussi bien partagée du côté de Madame que de Monsieur.



Feu follet (à gauche) et Dalmatie (avec son veau Hilario) défendront les couleurs de l'élevage Touillon à Paris.

A gauche, Feu follet, un beau bébé de presque trois ans qui va concourir dans la catégorie des taureaux charolais. Déjà multiple champion (3ème prix d'honneur au spécial du Marault en 2010, 1er prix d'honneur des veaux de Nevers en 2010, Prix d'honneur junior 18 mois à Nevers en 2011 et 1er prix d'honneur junior à Moulins-sur-Allier en 2012), le taureau va faire le voyage à Paris afin de défendre ses chances face à de sérieux concurrents, dont quelques uns issus d'autres élevages nivernais. A droite, Dalmatie, une vache de 5 ans suitée d'Hilario, croisement du même Feu follet, va affronter d'autres charolaises présentes au salon. Elle est, elle aussi, déjà une grande championne (deux fois 1er prix d'honneur junior à Semur-en-Auxois et Avallon en 2010, 1er prix d'honneur au National du Marault et au concours de Nevers en 2011, 2è au national de Saulieu et intégrée au 1er Prix d'ensemble de Saulieu en 2012). Avec ces palmarès déjà bien fournis, Feu follet et Dalmatie vont donc représenter les couleurs de l'élevage Touillon. Pour la première participation du couple en tant que tel.

Tradition familiale

Jean-Marc et Patricia Touillon sont installés à Decize, depuis 2001 pour lui et 2008 pour elle. Avec 130 vaches sur deux sites, un à Decize et l'autre à Cisery (89) où les parents de l'éleveuse font le gardiennage des génisses. Il faut préciser que Patricia et Jean-Marc ont çà dans le sang. Ils sont tous les deux descendants de grandes familles d'éleveurs nivernais, les Touillon et les Moiron, de troisième génération pour Patricia et de quatrième génération pour Jean-Marc. Et leurs parents étaient eux-mêmes des habitués du Salon de l'agriculture où ils se sont illustrés dans les années 50, 70 et 80. Les pères respectifs de Patrticia et Jean-Marc avaient participé au concours pour la dernière fois en 1999 et *«cela fait quelques années que nous pensons à les suivre»* explique l'éleveur qui met sur le compte de *«l'organisation du travail et du manque de main d'oeuvre»* le fait de ne *«pas l'avoir fait plus tôt»*. Cette année, le couple a sous la main trois stagiaires qui vont pouvoir assurer le travail quotidien sur l'exploitation, dégageant ainsi leurs patrons pour l'appel de la capitale. Cette année donc, les Moiron renouent avec la tradition familiale. *«Nos voisins n'arrêtaient pas de nous taquiner en disant qu'avec des animaux comme les nôtres nous devrions monter à Paris. Nous nous sommes motivés. Parmi nos bêtes, Feu Follet et Dalmatie sont les mieux préparés»*. Hilario, le petit dernier, les accompagnera.

Camion partagé

C'est un transporteur d'animaux qui prendra soin des trois charolais jusqu'au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Le même qui emmènera dans son camion les animaux de cinq autres élevages nivernais et d'un de la Loire. *«Parce que çà ne nous coûte pas plus cher que le fuel et le parking sur place et que les animaux voyagent bien»* dit Jean-Marc. Et, dans la préparation de leurs bêtes de concours, les Moiron sont vigilants, *«notamment vis-à-vis du veau qui, à 2 mois, est exposé à des chauds et froids (durant le voyage et dans le bâtiment qui est très chauffé), en présence de veaux de toutes races et de tous âges, et qui peut avoir un problème pulmonaire ou une diarrhée passagère»*. Les trois specimen seront bien entendus lavés «*avec nos propres astuces*» prévoit Jean-Marc qui montera à Paris le mardi 26 février et passera le relais au beau-père, après le concours charolais, le 28 février. Côté ambitions, en habitués des concours régionaux, les Moiron espèrent *«davantage se faire connaître, montrer qu'on est toujours là, créer des contacts pour plus tard, et rencontrer des gens venus de l'étranger»* souligne Patricia. Nuance de Jean-Marc: *«les gens vont peut-être moins au Salon que dans le temps parce qu'ils ont moins le temps et qu'il y a une concurrence accrue des concours régionaux mais il faut y être»*. Cette participation se veut complémentaire aux journées portes ouvertes que le couple organise en septembre-octobre à la ferme et où il vend bon nombre de génisses et de taureaux.



Patricia et Jean-Marc Touillon descendent respectivement de 3 et 4 générations d'éleveurs charolais. A Paris, ils renouent avec les traditions familiales.

Car, autre caractéristique de l'élevage, c'est l'excellence qui est ici recherchée et valorisée. D'ailleurs, à Paris, *«Feu follet et Dalmatie seront de bons outsiders et on y va pour truster les meilleures places, même si çà reste un concours jugé par l'appréciation d'un homme»*. Et sinon? *«L'essentiel est de participer»*!

EMMANUEL COULOMBEIX

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Syndicalisme

Un nouveau service juridique à la FDSEA de la Nièvre

Souhaitant professionnaliser l'accompagnement quotidien de ses adhérents, la FDSEA tient désormais à disposition des agriculteurs, son service juridique *«droit rural»*.

Dans l'objectif du renforcement de l'accompagnement et du service à l'adhérent et aux agriculteurs Nivernais, la FDSEA 58 continue son développement et propose dès ce mois de février 2013, l'ouverture de son service juridique *«Droit Rural»*.
Articulé autour de 4 grands axes, cette nouvelle prestation, accessible aux non-adhérents du réseau FDSEA (tarifs différenciés entre les adhérents et les non-adhérents), permettra aux agriculteurs Nivernais de bénéficier d'information et de conseils juridiques, d'accompagnement à la rédaction d'actes juridiques, d'assistance et de représentation devant diverses juridictions (TPBR, TA) ou encore d'assistance à l'optimisation de l'activité professionnelle.
Le point sur *«la carte»* des prestations dans l'encadré joint.
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous solliciter au 03 86 93 40 92.

S.L – FDSEA 58

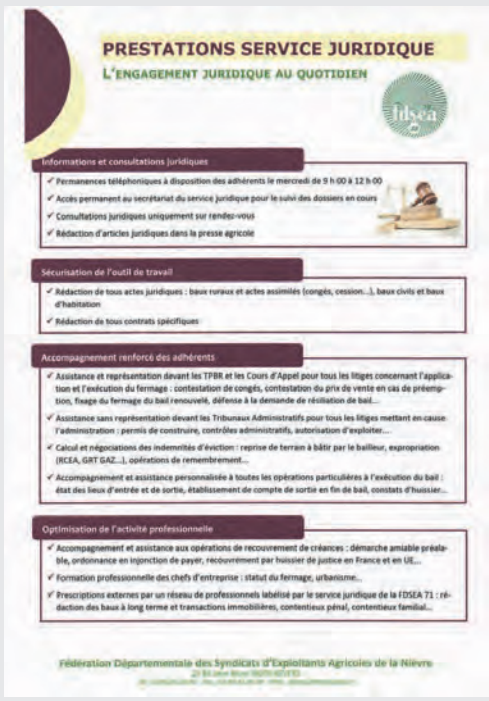
Les prestations du service juridique

Informations et consultations juridiques
- Permanences téléphoniques le mercredi de 9h00 à 12h00
- Accès permanent au secrétariat du service juridique pour le suivi des dossiers en cours

- Consultations juridiques sur rendez-vous
Sécurisation de l'outil de travail
- Rédaction de tout acte juridique : Baux ruraux et actes assimilés (congés, cession …), baux civils et baux d'habitation
- Rédaction de tous contrats spécifiques

Accompagnement renforcé des agriculteurs
- Assistance et représentation devant les TPBR et les cours d'appel pour tous les litiges concernant l'application et l'exécution du statut du fermage
- Assistance sans représentation devant les tribunaux administratifs pour tous les litiges mettant en cause l'administration (permis de construire, contrôles administratifs, autorisation d'exploiter …)
- Calcul et négociation des indemnités d'éviction : reprise de terrain à bâtir par le bailleur, expropriation, remembrement …
- Accompagnement et assistance personnalisée à toutes les opérations particulières à l'exécution du bail : Etat des lieux d'entrée et de sortie, établissement de compte de sortie en fin de bail, constats d'huissier …

Optimisation de l'activité professionnelle
- Accompagnement et assistance aux opérations de recouvrement de créances (démarche amiable, ordonnance en injonction de payer, recouvrement par huissier de justice en France et en Europe …)



La carte des prestations juridiques et la grille tarifaire proposées par la FDSEA seront prochainement envoyées aux adhérents. Elles sont également disponibles sur demande auprès de la FDSEA.

Point de vue

Il faut que les industriels cessent de se payer la tête des consommateurs et des éleveurs !

La tromperie sur la nature de la viande dans les plats cuisinés exige des décisions fortes pour restaurer la confiance des consommateurs vis-à-vis de ces produits, et se donner les garanties d'une plus grande rigueur et d'un encadrement strictement contrôlé des opérateurs.

La mention du pays d'origine de la viande bovine (spécifiant où l'animal est né, où l'animal a été élevé, où l'animal a été abattu) doit devenir obligatoire sans délai dans les plats cuisinés, à l'identique des obligations en vigueur pour la viande bovine non-transformée.

Nous attendons des décisions des pouvoirs publics et de la filière immédiatement sur ce point, et ne pourrons admettre des tergiversations.

Par ailleurs, les éleveurs en ont assez de la mention *«fabriqué en France»* n'apportant aucune information sur l'origine de la viande, et faussant la perception des consommateurs. En conséquence, la section bovine de la FDSEA 58 et les JA 58, à l'instar de la FNB, invitent fermement l'ensemble des marques de produits cuisinés et marques de distributeurs GMS, à s'approvisionner en viande française, et à matérialiser cet engagement par le *«logo VBF»* (= né, élevé et abattu en France) sur tous les plats cuisinés.

Alors que depuis des décennies, les éleveurs français sont engagés dans une démarche de transparence où la traçabilité et la haute qualité sanitaire des animaux n'est plus à prouver, ils appellent la filière à la prise de responsabilité:

Des viandes venues de nulle part, parfois commandées sur un simple appel téléphonique, ayant traversé l'Europe d'Est en Ouest et du Nord au Sud, alors que la qualité est à leur porte !
Les éleveurs français, nous le rappelons, sont prêts à fournir cette marchandise pour peu que les industriels de la filière entendent dûment les rémunérer.
Cette avancée marquerait par ailleurs un retour à la normale en matière de considération des éleveurs et des consommateurs, aujourd'hui encore dindons de la farce !

COMMUNIQUÉ FDSEA-JA

Zones vulnérables

La FDSEA 58 intente un recours en justice contre le nouveau zonage

Sept nouvelles communes nivernaises ont été ciblées par la DREAL de la région Centre, pour inclure dans les prochaines semaines la zone dite « vulnérable » aux pollutions d'origine agricole par les nitrates, sur arrêté pris par le préfet de la région Centre, coordinateur du bassin Loire-Bretagne.
Les communes d'Arbourse, Arzembouy, Champlemy, Dompierre sur Nièvre, Saint-Bonnot, Nolay, ainsi que Arthel, sur le bassin Seine-Normandie, sont ainsi concernées par le recours intenté par le syndicalisme, en lien avec la FNSEA et un cabinet d'avocat parisien.
Le dossier a été monté cette semaine, en partenariat avec les services techniques de la chambre d'agriculture de la Nièvre, de manière à lancer la procédure. Pour plus de renseignements sur le sujet, la FDSEA se tient à votre disposition au 03.86.93.40.92.
S.L – FDSEA 58

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Économie

Zoom sur la ferme Yonne

L'édition 2012 du document *«Fermoscopie»* éditée par le CER France Yonne est parue, reprenant les résultats et leur évolution des principaux systèmes de production présents dans le département.

Véritable observatoire économique des exploitations agricoles icaunaises, la sixième édition du document *«Fermoscopie»* édité par le CER France Yonne est parue. Si les chiffres de l'année 2011 mettent en avant une conjoncture favorable, notamment depuis trois ans, pour les exploitations Grandes Cultures, les écarts entre exploitations demeurent, comme en atteste l'analyse des différentes filières.

Grandes Cultures (Groupe Plateaux)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 186 ha et emploie 1,61 unités de main d'œuvre, dont 0,11 salarié. Le taux d'endettement du groupe diminue de 3 points pour redescendre à 41 %. La part de l'endettement court à terme est stable, représentant environ un tiers de l'endettement total. Prix de revient moyen (équivalent blé) : 218 €/tonne (+ 13%). L'EBE/UTAF, représentant la rentabilité dégagée par unité de main d'œuvre familiale, progresse de nouveau en 2011, à environ 65 000 €/Utaf.

Dans le détail, sur la ferme moyenne des plateaux : perte de rendement de 6 q/ha en blé et de 7 q/ha en orge, le colza restant stable. Amélioration des prix de vente moyens : + 42 €/t pour l'orge et + 56 €/t pour le colza. Hausse de 39 €/ha des charges opérationnelles (dont 33 € sur les engrais). L'amélioration des ventes est suffisante pour neutraliser l'effet des autres facteurs. Ainsi, la marge brute moyenne s'améliore de 90 €/ha, à 608 €/ha. Suite à une hausse des frais de mécanisation (en particulier amortissements et carburant), les charges de structure augmentent de 64 €/ha, à 689 €/ha. Au final, le revenu agricole moyen gagne 63 €/ha, à 298 €/ha et l'EBE s'améliore de 88 €/ha à 534 €/ha.

Grandes Cultures (Groupe Nord)

L'exploitation type du groupe a une SAU moyenne de 1867 ha et emploie 1,47 unités de main d'œuvre, dont 0,12 salarié. Le taux d'endettement du groupe recule d'1 point, à 36%. La part de l'endettement court terme diminue, pour être à un niveau inférieur à 29 %. Prix de revient moyen (équivalent blé) en hausse, à 194 €/tonne. L'EBE/UTAF progresse de nouveau pour se situer à environ 85 000 €/UTAF.
Dans le détail, sur la ferme moyenne du Nord : perte de rendement de 5 q/ha en blé et de 4 q/ha en orge, le colza restant stable. Amélioration des prix de vente moyens : + 45 €/t pour l'orge et + 6 €/t pour le colza. Hausse de 57 €/ha des charges opérationnelles (dont 35 € sur les engrais). La marge brute moyenne s'améliore de 95 €/ha, à 788 €/ha. Suite à une hausse des frais de mécanisation (en particulier amortissements et carburant), les charges de structure augmentent de 43 €/ha, à 756 €/ha. Au final, le revenu agricole moyen gagne 75 €/ha, à 426 €/ha et l'EBE s'améliore de 102 €/ha à 680 €/ha.

Viticulture (Chablisien)

L'échantillon se compose de 183 domaines répartis en 2 groupes, vrac et bouteilles, pour une surface totale de production de 2100 ha. La maîtrise des coûts de production permet une progression de l'EBE/ha, qui passe de 9050 à 12 700 €/ha pour le groupe bouteilles. Pour le vrac, la progression est de 2500 €, avec un EBE à 9200 €/hl. Une baisse qui, cumulée à la progression de l'EBE, permet une amélioration du revenu disponible, passant de 57 €/hl à 151 €/hl pour le groupe bouteilles et de 62 €/hl, à 105 €/hl pour le groupe vrac. Prix de revient de la vigne en baisse pour les deux groupes, à 21 000 €/ha (bouteilles) et 15 000 €/ha en vrac. Moyenne des cours en Chablis : 532 €/132 litres (+ 25 €), les transactions en Petit Chablis (+ 7%) et Chablis (+ 2%), étant à la hausse. Stabilité en 1er Cru et progression des Grands Crus de 11 %.

Viticulture (Auxerrois)

L'échantillon se compose de 34 domaines répartis en 2 groupes, mixte et bouteilles, pour une surface totale de production de plus de 470 ha.
Amélioration des prix de vente sur la campagne de commercialisation pour la plupart des appellations, l'EBE/ha passant de 8 400 € à 11 000 €/ha pour le groupe bouteilles. Pour le groupe mixte, la progression est de 1 900 €/ha avec un EBE à 7 900 €/ha. Pour le groupe bouteilles, le revenu disponible est en hausse, passant de 74 €/hl à 99 €/hl. Annuités stables pour le groupe mixte, avec un revenu disponible en hausse de 35 €/hl, se situant à 71 €/hl

Bovins Lait (Moins de 350 000 litres)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 116 ha, dont 59 ha de surface fourragère et produit 256 600 l de lait avec 36 vaches. Elle emploie 1,56 unités de main d'œuvre, dont 0,09 salariés.
Taux d'endettement 2011 à 39 %, en hausse de 2 %. L'endettement court terme représentant 48 % de l'endettement total. Pour la première fois, le prix de revient dépasse la barre des 400 €/1000 l de lait, à 415 €. Le produit brut de l'élevage s'élève à 353 €/1000 l et celui du prix du lait moyen à 336/1000 l. Soit une marge brute de 234 €/1000 l (contre 242 e en 2010). Par rapport au dernier exercice, baisse de 2 % de l'EBE, qui atteint 55 000 €. L'Ebe/Utaf recule légèrement, à 37 000 €/UTAF.

Bovins Lait (Plus de 350 000 litres)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 194 ha, dont 79 ha de surface fourragère et produit 609 000 l de lait avec 70 vaches. Elle emploie 2,77 unités de main d'œuvre, dont 0,33 salariés.
Le taux d'endettement de ce groupe se situe pour 2011 à 43 %, en baisse de 3 %. L'endettement court terme représentant 30 % de l'endettement total. Le prix de revient se stabilise à 372 €/1000 l. Le produit brut de l'élevage s'élève à 388 €/1000 l et celui du prix du lait moyen à 340/1000 l. Soit une marge brute de 255 €/1000 l.
Par rapport au dernier exercice, l'EBE est en hausse de 35 % et atteint 164 000 €. L'EBE/UTAF atteint 67 000 €/UTAF et retrouve on niveau de 2007.

Bovins Viande (Polyculture - Viande)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 194 ha dont 105 consacrés à la surface fourragère, pour 74 vêlages et un cheptel représentant 122 UGB. Elle emploie 1.89 unités de main d'œuvre, dont 0,2 salariés.
Le taux d'endettement du groupe est de 37 %, en baisse de 4 points, l'endettement court terme représentant 36 % de l'endettement total. L'EBE/UTAF atteint 51 000 €. Une augmentation liée à l'atelier céréales pour 60 % et à l'atelier viande pour 40 %. Le prix de revient viande se situe à 311 €/100 kg. L'EBE atteint 86 000 €, soit 36 % du produit brut. La valeur ajoutée (primes comprises), qui représente la richesse produite par les exploitations se situe à 96 000 €, avec des écarts de 200 €/ha selon leurs performances

Bovins Viande (Spécialisé Viande)

L'exploitation moyenne du groupe a une SAU de 149 ha dont 130 consacrés à la surface fourragère, pour 103 vêlages et un cheptel représentant 164UGB. Elle emploie 1.65 unités de main d'œuvre, dont 0,18 salariés.
Le taux d'endettement du groupe est de 32 %, en baisse de 5 points, l'endettement court terme représentant 23 % de l'endettement total. L'EBE/UTAF est stable, à 38 000 €, l'amélioration du marché étant compensée en partie par la progression des charges. Le prix de revient viande est en baisse, à 314 €/100 kg/vif. L'EBE est à 56 000 €, soit 34 % du produit brut. La valeur ajoutée se situe à 59 000 €, avec des écarts de 200 €/ha selon leurs performances

Volailles

Sur un échantillon de 35 exploitations en *«production certifiée Duc»*, moyenne par exploitation de : 92 ha d'assolement, 1,79 unités de main d'œuvre totale (dont 1,48 familiale), 1851 m² de surface de poulaillers, pour 5,45 bandes produites à l'année.
La marge poussin aliment s'établit à 40,95 €/m², pour 10,47 €/m² de marge nette. EBE de 18,99 €/ m².

Sur un échantillon de 13 exploitations en *«production label rouge»*, moyenne par exploitation de : 127 ha d'assolement, 1,54 unités de main d'œuvre totale (dont 1,48 familiale), 938 m² de surface de poulaillers, pour 3,34 bandes produites à l'année.
La marge sur coût alimentaire s'établit à 28,24 €/m², pour 6,19 €/m² de marge nette. EBE de 10,82 €/ m².

Porcs

L'échantillon se compose de 15 exploitations avec atelier naisseur associé à de grandes cultures. Assolement moyen de 105 ha pour 2,99 unités de main d'œuvre (dont 1,73 familiale), 176 truies, 3126 porcs gras vendus et un poids moyen de carcasse de 89,57 kg. Le taux d'endettement repart à la hausse, avec 6,61 points de plus par rapport à la campagne précédente. Le prix de vente moyen s'élève à 1,38 €/kg et génère une marge positive, avec un prix de revient à 1,21 €/kg.

Agriculture biologique

On enregistre en 2011, 21 nouvelles exploitations en conversion. SAU moyenne de l'échantillon : 138 ha, pour 500 000 € de capitaux engagés, soit 3700 €/ha et un endettement moyen de 39 %. Le niveau de rendement moyen équivalent blé est de 3,4 t/ha, le prix de revient augmentant légèrement à 297 €/t de blé. La rentabilité marque le pas en 2011, l'EBE ne représentant plus que 39 % du produit brut contre 41 % en 2010, avec 85 269 €. L'EBE/UTAF est en progression, sans toutefois retrouver son niveau de 2008.



Fermoscopie 2012

D'APRES DOCUMENT «FERMOSCOPIE» CER FRANCE YONNE

Salon de l'agriculture 2013

L'Yonne à l'honneur les 24 et 28 février

Comme chaque année, l'Yonne sera présente au Salon International de l'Agriculture, du 23 février au 3 mars, au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris.

Les dimanche 24 et jeudi 28 février, le département sera particulièrement à l'honneur sur le stand Bourgogne, le temps de deux journées qui lui seront entièrement dédiées.



Beaucoup de monde l'an passé sur le stand de l'Yonne lors de la journée Bourgogne. Nul doute qu'il devrait en être de même cette année, avec la présence annoncée de Miss France 2013, originaire de Saône et Loire.

Au programme

Dimanche 24 février *(Journée Yonne)*

Espace animation :
De 12h à 14h et de 15h30 à 17h : «*L'Elan Brass Band*» (musique de rue, samba, salsa…), atelier de taille de pierre avec l'équipe du chantier médiéval de Guédelon
Espace cuisine :
Auberge des Sept Ecluses à Rogny-les-Sept-Ecluses, avec la participation de la Bière de Vézelay
Recettes et vins de l'Yonne présentés par les chefs cuisiniers des Logis de France
Espace tourisme :
Présence des offices de tourisme de Saint-Florentin, Toucy, Cure et Yonne, Villeneuve sur Yonne et Yonne Tourisme

Mercredi 27 février *(Journée Bourgogne)*

Espace animation :
11h : Inauguration de l'espace Bourgogne en présence de Marine Lorphelin, Miss France 2013
A partir de 15h : présentation du réseau Bienvenue à la ferme, avec des jeux et animations pour tous, découverte des fermes pédagogiques
Espace cuisine et dégustation :
Réalisation de recettes réalisées à partir de produits du réseau Bienvenue à la ferme de Bourgogne
Cuisinez avec du safran de Bourgogne, sous la houlette de Sylvie Lagier
Fabrication et moulage de fromages
Espace tourisme :
Promotion du réseau Bienvenue à la ferme

Jeudi 28 février *(Journée Yonne)*

Espace animation :
Découvrez l'Azerbaidjan, hôte d'honneur de l'Yonne, ses musiciens, ses viticulteurs et ses producteurs
Atelier de modelage par la Poterie de la Bâtisse
Les Peulons d'Auxerre
Espace cuisine et dégustation :
Moulin de la Coudre, avec la participation de plusieurs vignerons
Recettes et vins de l'Yonne présentés par les chefs cuisiniers des Logis de France
Viticulteurs d'Azerbaïdjan
Espace tourisme :
Présence des offices de tourisme d'Auxerre, Chablis, Joigny, Tonnerre et Yonne Tourisme

Autres rendez-vous icaunais à ne pas manquer :
Les «*Macarons Charlou*», d'Avallon, qui proposeront aux visiteurs un voyage au pays de la gourmandise (Hall 7.3 K15)
Etienne Henriot et Florence Pouteau, producteurs céréaliers du Sénonais, seront présents samedi 2 et dimanche 3 mars, sur l'espace moisson installé au cœur de la «*ferme de l'odyssée végétale*» (Pavillon 2.2 - Repère B78), pour répondre aux questions des visiteurs sur la récolte des céréales.

Le Salon de l'Agriculture, qui ouvre ses portes ce week end, fête cette année sa 50e édition.

Comme à l'accoutumée, le département de l'Yonne sera présent toute la semaine, au rendez-vous de la Porte de Versailles, au travers notamment, de l'espace « Ici c'est la Bourgogne », installé au 3e étage du Hall 7 des régions de France.

Une nouveauté cette année, avec chaque jour, un département bourguignon mis à l'honneur. Dimanche 24 et jeudi 28 février, ce sera le tour de l'Yonne, avec un festival de saveurs et d'évènement tout au long de ces deux journées.

Viticulteurs, cuisiniers, producteurs, offices de tourisme et musiciens présenteront au public parisien toutes les facettes de l'Yonne gourmande et touristique. Jeudi 28 février, invité par le Conseil général de l'Yonne, l'hôte d'honneur sera l'Azerbaïdjan.

L'inauguration du Stand Bourgogne Prestige se déroulera mercredi 27 février, en présence notamment des élus de l'Yonne.

Et déjà une belle pagaille en perspective sur l'espace bourguignon, pas tant liée à la présence des politiques qu'à celle de Marine Lorphelin, Miss France 2013, originaire de Saône et Loire !

DB



GDS de l'Yonne

Former les éleveurs à devenir de performants "infirmiers d'élevages"

Le GDS de l'Yonne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, vient d'organiser une session de formation destinée aux éleveurs et ayant pour but de les initier à l'évaluation de l'état de santé d'un bovin malade et aux premiers soins à apporter aux animaux.

Conscient que l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des animaux de rente et de leurs produits repose sur la maîtrise des risques sanitaires en élevage, le GDS de l'Yonne , en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a organisé le 7 février dernier une formation *«Éleveur - Infirmier»* de son élevage, dispensée par le Docteur Legros.

Accueillis au Bar restaurant de la Halle à Villeneuve-sur-Yonne pour la partie théorique, puis à l'EARL de la Creugine à Dixmont pour la partie pratique, 15 éleveurs se sont initiés ou perfectionnés au diagnostic d'un bovin malade et à l'évaluation des premiers soins à apporter à leurs animaux. Connaître les principaux points de contrôle pour repérer un bovin malade, savoir pratiquer des gestes de base pour son examen, être formé sur les dernières exigences règlementaires et savoir gérer correctement sa pharmacie et l'administration des médicaments, ont été les éléments abordés par le docteur Legros pour former ces éleveurs à devenir de performants *«infirmiers d'élevages»*.

Cette journée valorisant les échanges et le partage d'expériences, s'est conclue sur de nouvelles attentes en terme de formation, notamment : diarrhées des veaux, problèmes respiratoires, gestion des mammites… Le GDS de l'Yonne rappelle ainsi à ses adhérents, qu'ils peuvent se faire connaître pour exprimer leurs besoins de formation, afin d'évaluer la demande et de proposer de nouvelles formations spécifiques et techniques.

GDS 89



Lors de la partie pratique de la formation, sur l'exploitation de l'EARL de la Creugine, à Dixmont.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Prix de la Dynamique Agricole

Des producteurs de l'Yonne à l'honneur

A l'occasion de la cérémonie du 20e Prix de la Dynamique Agricole, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté a récompensé neuf lauréats parmi lesquels deux producteurs de l'Yonne.

C'est dans l'enceinte du Palais des Congrès de Beaune, que s'est déroulée vendredi dernier, la cérémonie de la 9e édition du Prix Régional de la Dynamique Agricole, décerné par la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, sous l'égide de son Directeur Général, Bruno Dechesne. En présence de 300 professionnels du monde agricole, 8 lauréats ont ainsi été mis à l'honneur, tandis qu'un prix spécial *«Prix des 20 ans»* venait récompenser un lauréat régional sélectionné parmi les dossiers retenus au niveau national depuis la création du Prix.

Le Prix de la Dynamique Agricole récompense les professionnels du secteur à travers 4 catégories : création d'entreprises, valorisation, innovation et savoir-faire technique, agriculture durable et initiative collective. Tous les exploitants agricoles peuvent chaque année participer au concours, qu'ils exercent en entreprise individuelle ou en société. Selon la catégorie choisie, le jury retiendra plus particulièrement, le parcours professionnel ou l'originalité de la démarche, les projets ayant nécessité un élargissement du *«savoir-faire»* ou encore, la mise en œuvre de pratiques limitant le recours aux intrants.

Les fromages de l'Yonne à l'honneur

Pour l'année 2012, les 8 lauréats récompensés par la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté ont été élus parmi 39 dossiers, par un jury composé de représentants de la profession agricole. Le département est particulièrement à l'honneur cette année puisque 2 des 9 lauréats sont icaunais. Créer une entreprise agricole à deux, à plus de 40 ans et sans formation agricole, c'est le pari qu'ont réalisé Joël Desmoutiers et Gérard Breton, producteurs de fromages de chèvre à Branches. Le premier confectionnait des robes de mariée, le second était cuisinier, avec pour tous les deux, la passion des chèvres. Reconnus aujourd'hui pour la technicité de leur élevage comme de la qualité de leurs fromages et produits transformés, ils ont été distingués en catégorie *«création d'entreprise agricole»*.

Autre producteur de l'Yonne mis à l'honneur : le Gaec Leclere qui, depuis 1984, fabrique des fromages Soumaintrains et des Chaources avec le lait de l'exploitation familiale, sur laquelle ils ont été rejoints par leur fils Cédric en 1998. Ils concourraient en catégorie *«Agriculture durable»*, un thème qui valorise l'agriculture productive et rentable tout en préservant l'environnement.

Autres producteurs bourguignons récompensés en catégorie *«valorisation, innovation et savoir-faire technique»* : le Gaec Bourgogne Plantes de Crimolois (21), où Denis et Luc Guilemain ont mis en place en 2011 une technique de sub-irrigation de leurs productions horticoles, ainsi que le Gaec du Mont Lassois, installé à Etrochey (21), où la famille Payot a mis en place un laboratoire de fabrication artisanale de yaourts axés sur un concept nature.

Dominique Bernerd



Les producteurs de l'Yonne récompensés.



L'ensemble des lauréats.

Guide Hachette des Vins

Sélection des vins de Chablis et du Grand Auxerrois

Plus de 730 échantillons représentatifs de toutes les appellations du département ont été dégustés, lors des deux journées de sélection du Guide Hachette des Vins 2014, qui se sont déroulées dans les locaux du BIVB à Chablis.

Avec plus de 10 000 vins sélectionnés chaque année, le Guide Hachette des Vins reste une bible de référence pour tous les amateurs avertis. Les clés de son succès reposant aussi bien sur l'objectivité de ses dégustations à l'aveugle que sur la diversité des vins sélectionnés. Pour preuve les 40 000 échantillons à départager, allant des vins de pays aux crus classés.



Lors des épreuves de sélection du 14 février dernier, à Chablis

Composé en majeure partie de producteurs, d'œnologues, sommeliers et négociants, un jury de professionnels s'est réuni les 7 et 14 février dernier dans les locaux chablisiens du BIVB, pour y déguster 732 échantillons représentatifs de toutes les appellations du département. Les AOC de Chablis se taillant la part belle avec plus de 60 % d'échantillons présentés. Issus de 1912 entreprises, les vins dégustés par le jury se répartissent ainsi : 178 échantillons Bourgogne AOC Régional, 495 échantillons Bourgogne AOC Village, dont 227 Premier Cru et 59 échantillons Bourgogne AOC Grand Cru.

Un exercice très codifié

Le choix d'opérer avec un jury de professionnels n'est pas le fruit du hasard, comme le souligne Hervé Bianchi, Chargé de Mission auprès du Guide hachette, en charge de l'organisation des épreuves de sélection pour la Bourgogne : *«recruter un jury d'experts est un peu la marque de fabrique du Guide Hachette. Des professionnels avant tout, provenant essentiellement de professions viticoles et paraviticoles, originaires, en ce qui nous concerne, de l'Yonne, de Côte d'Or ou Parisiens. Après, on essaie de répartir les tables de façon non homogène, en mélangeant les professions, de sorte que sur chacune puisse se côtoyer un producteur, un œnologue ou un courtier»*. Et quand on l'interroge sur le risque de voir un producteur goûter ses propres vins, Hervé Bianchi se veut rassurant : *«cela fait 12 ans que j'organise cette manifestation et peux dire qu'en général, dans une série de 15 bouteilles dégustées en aveugle, reconnaître sa propre production est un exercice extrêmement compliqué. Reste après à la défendre auprès des autres jurés »* L'exercice peut même avoir des effets contraires, à l'image de ce producteur, appelant à alerter les fraudes face à un vin jugé illicite, alors même qu'il sortait de sa propre cave !

Au total, 4700 échantillons ont été dégustés sur l'ensemble de la Bourgogne. Rendez-vous début septembre pour savoir qui aura l'honneur de figurer cette année dans les pages de l'édition 2014 du Guide Hachette des Vins.

DOMINIQUE BERNERD

Fermes et caves ouvertes.

La prochaine édition se prépare

Après quelques hésitations les années précédentes sur la date à retenir, l'opération Fermes et Caves Ouvertes semble se fixer désormais sur le dimanche du week-end de la Pentecôte. Cette année, ce sera donc le 19 mai.

Le principe reste inchangé : accueillir gratuitement des visiteurs dans les exploitations agricoles et viticoles des adhérents de la FDSEA dans un cadre convivial. L'objectif principal est bien de faire découvrir les différentes facettes des métiers agricoles et viticoles. Chaque participant est libre de choisir le sujet sur lequel il souhaite passer un message : l'alimentation des animaux dans un élevage, les pratiques environnementales dans une exploitation de grandes cultures, les pratiques innovantes… L'organisation d'un petit marché du terroir, d'une exposition, la mise en place d'une animation pour les enfants ou la possibilité de se restaurer sur place permettent de maintenir la présence des visiteurs et multiplient les occasions de parler des métiers de l'agriculture.

L'accent est mis cette année sur la communication en amont de l'opération. L'objectif est de permettre aux participants d'annoncer l'opération sur des foires, salons ou marchés dès le printemps. Et pourquoi pas, si les participants s'inscrivent suffisamment rapidement, une première communication dès le salon de l'agriculture par l'intermédiaire des producteurs qui y porteront les couleurs de l'Yonne ?

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Clarisse Bachelay au 03 86 49 48 10.



L'édition 2012 avait rencontré un vif succès auprès des visiteurs venus en nombre dans les exploitations et caves ouvertes pour l'occasion

FDSEA DE L'YONNE

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques

BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47



Entrepreneurs des territoires de Bourgogne

Des entrepreneurs attentifs et réactifs

C'est le 25 janvier dernier que les entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et viticoles, rassemblés sous la bannière «*Entrepreneurs des territoires Bourgogne*» se sont réunis à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de leur syndicat.



Parmi les sujets évoqués par les entrepreneurs de travaux agricoles, celui de la fiscalité du GNR a occupé une bonne part des débats.

Deux axes de débat avaient été choisis pour cette assemblée regroupant des chefs d'entreprises de travaux : d'une part la gestion des personnels et l'attractivité des métiers et d'autres part deux sujets d'actualité que sont la fiscalité relative au GNR (Gazoil non routier) et la mise en place de la certification phytosanitaire au sein des entreprises.

On le sait, les entreprises sont largement employeuses de main d'œuvre et dans ce contexte économique et social difficile, l'optimisation de la gestion des emplois reste plus que jamais de rigueur et les thèmes développés au cours de cette réunion ont collés aux préoccupations des chefs d'entreprise.

Une intervention du CER France a porté sur la mise en place d'outils permettant une rétribution des salariés tout en maintenant la compétitivité des entreprises et la fidélisation des personnels. Les négociations sur les conventions collectives départementales ont également fait l'objet d'une présentation aux adhérents, ces dernières étant bien évidement applicables au sein des ETA. Enfin, toujours sur ce volet social, un point a été fait sur les formations possibles, notamment sur le calendrier de montage des dossiers de financement.

GNR et Écophyto au cœur des préoccupations

L'évolution de la fiscalité sur les carburants étant toujours en perpétuel changement, un point a été fait sur les modalités d'utilisation du GNR pour les activités agricoles et non agricoles. La fédération nationale travaille actuellement sur les problèmes de mises en application des directives des douanes concernant l'utilisation de ce carburant.

La certification phytosanitaire, au programme des débats, a suscité beaucoup d'interrogations de la part des entrepreneurs sur sa mise en place au sein des entreprises : comment se préparer à l'audit de certification ? Quelles sont les procédures à consigner ? Est-ce une réelle valeur ajoutée pour mon entreprise ? Autant de questions auxquelles ont tentés de répondre les représentants de l'union régionale EDT Bourgogne.

Face à cette demande importante d'information, il a été proposé aux entreprises adhérentes l'organisation d'une journée de préparation à l'audit.

Cette année encore, les échanges ont été vifs et animés et les préoccupations des entrepreneurs des territoires ont été largement débattues. Rappelons que c'est la mobilisation locale et régionale des ETA qui permet de porter notre représentativité au niveau national et de défendre au mieux les intérêts de notre profession.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Semaine du RGA

Les Jeunes Agriculteurs de Bourgogne au square Darcy à Dijon

Ce samedi 16 février, le syndicat des Jeunes Agriculteurs de Bourgogne organisait une journée autour du renouvellement des générations en agriculture au square Darcy à Dijon.



Le stand de vente de crêpes a attiré de nombreux visiteurs.

Le soleil s'est heureusement invité à la journée organisée le 16 février par les Jeunes agriculteurs à Dijon, au square Darcy. Cette journée clôturait une semaine d'initiatives départementales et locales pour faire découvrir les métiers agricoles à la nouvelle génération de collégiens et lycéens et mettre en relation des porteurs de projets avec des agriculteurs proches de la retraite.

Le public dijonnais a pu ainsi profiter du marché des producteurs de Bienvenue à la Ferme, participer aux nombreuses animations pour les enfants (tracteurs à pédales, concours de dessins, animaux de la ferme), au quizz permettant de gagner des visites d'exploitations et enfin, déguster de bonnes crêpes et du vin chaud pour réchauffer les grands comme les petits.

Pour Loïc Guyard, vice-président des Jeunes Agriculteurs de Bourgogne : «*Il est très important de valoriser les exploitations en France et plus particulièrement en Bourgogne ; les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont majeurs pour notre territoire et nous devons, en tant que Jeunes Agriculteurs, mettre toute notre énergie pour favoriser l'installation des personnes motivées et qualifiées en agriculture*».

Lors de l'inauguration, Nathalie Koenders, adjointe au Maire de Dijon déléguée au Commerce, à l'Artisanat et à la Démocratie locale et Jacques Rebillard, vice-président du Conseil Régional de Bourgogne, en charge de l'agriculture et de la forêt, ont rappelé leur soutien envers les JA qui travaillent à l'installation des jeunes en agriculture, avec la volonté de pérenniser le tissu agricole.

Les Jeunes Agriculteurs vous donnent rendez-vous pour un nouvel événement, le mercredi 27 février au Sima.



Parmi les animations proposées, l'exposition d'animaux est celle qui remporte toujours un grand succès auprès des jeunes... et moins jeunes.

Pavillon 7.3, allée E du SIA 2013

«Ici c'est la Bourgogne !»

Les Bourguignons devront être au rendez-vous le mercredi 27 février pour la traditionnelle journée Bourgogne, avec Marine Lorphelin, Miss France 2013. Mais, pour le 50ème anniversaire du Salon international de l'agriculture, ce sont tous les départements de Bourgogne qui se relaieront les autres jours sur ce stand agrandi et réaménagé.

Comme chaque année, la Bourgogne va faire son show au salon international de l'Agriculture, avec une journée Bourgogne où Marine Lorphelin, Miss France 2013 et régionale de l'étape, puisqu'elle est native de Saône et Loire, sera de la partie. Mais pendant toute la durée du salon, du 23 février au 3 mars, tous les Bourguignons seront au rendez-vous du stand *«Ici c'est la Bourgogne»*. En partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture, la Bourgogne va faire le show avec les quatre départements qui se relaieront sur un stand agrandi et relooké.

Chaque jour, sur le stand *«Ici c'est la Bourgogne»* du hall des régions de France (pavillon 7.3, allée E) un département est à l'honneur avec au programme, des démonstrations culinaires, des dégustations avec les producteurs, des animations culturelles et musicales et la promotion de l'offre touristique. Ce qui permet à la Bourgogne sur cet espace régional de proposer neuf jours d'animations et de découvertes de la richesse artistique, patrimoniale et naturelle de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne. A chaque département ses journées et ses thématiques.

100% Côte d'Or les samedi 23 et mardi 26 février

A la découverte de l'artisanat de Côte d'Or avec la Fondation du Patrimoine : un atelier de sculpture sur savon pour les enfants, organisé par l'association Rempart et des démonstrations de tonnellerie réalisées par l'Art du tonneau (Frédéric Gillet, tonnelier à Meursault).

La Côte d'Or c'est aussi une offre culturelle diversifiée présentée au travers des musiques d'aujourd'hui et des musiques d'hier. Musique baroque et spectacle vivant seront en représentation avec les Traversées baroques et les Nuits Peplum. Focus aussi sur les sites touristiques les plus emblématiques comme le MuséoParc d'Alésia, qui fête son année d'existence avec des démonstrations de combats de légionnaires, la fabrication de fibules, ancêtres de nos communes épingles et véritables œuvres d'art souvent.

L'Yonne, toute la Bourgogne à une heure de Paris

Musique et archéologie vivante le dimanche 24 février avec l'Elan Brass Band (musique de rue, samba, salsa, blues...) et l'atelier de pierre animé par l'équipe du chantier médiéval de Guénelon.

Découverte le jeudi 28 février avec l'hôte d'honneur de l'Yonne, l'Azerbaïdjan, hôte d'honneur de l'Yonne, ses musiciens, ses viticulteurs et ses producteurs. L'artisanat n'est pas oublié grâce à l'atelier de modelage de la poterie de la Batisse...

La Nièvre et ses traditions vivantes

Fabrication de sabots du Morvan (Alain Marchand, de Gouloux). Atelier de poterie et de vinaigrier avec la Poterie Normand de Saint-Amand-en-Puisaye, le vendredi 1er mars. Et le samedi 2 mars, activités et savoir-faire autour des vins des Coteaux du Giennois, avec le lycée viticole de Cosne-sur-Loire. En parallèl en atelier de peinture sur faïence de Nevers par la faïencerie bleue de Laëtitia Moreau.

La Saône-et-Loire, attractive et innovante

Le lundi 25 février et le dimanche 3 mars, présentation du nouveau concept de restaurant de la Maison du Charolais, promotion des produits AOC du territoire et valorisation des filières courtes.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir la programmation musicale et culinaire de la seconde édition des Francos Gourmandes, manifestation unique mêlant gastronomie et musique (7 au 9 juin à Tournus).

A découvrir aussi, les hébergements insolites et les animations *«Aventures Mômes»* pour toute la famille.

Les autres rendez-vous

Pavillon 3, allée C, stand 102 : Au village charolais, Charolais France assure la promotion de la plus grande race bouchère de France, avec tous les jours, des dégustations et un quizz.

Pavillon 6, allée C, stand 22 : le Conseil du cheval de Bourgogne présente le tourisme équestre, la richesse de la filière équine et ses métiers (bourrelier, forgeron, cavalières-policières...)

AMK

Bourgogne Pellets et le laboratoire Demavic à la conquête du marché de la litière végétale

A l'occasion du 50ème Salon de l'agriculture, Bourgogne Pellets et le Laboratoire Demavic lancent la nouvelle litière Nullodor : une litière végétale en granulés de Miscanthus. Issue des cultures Bourguignonnes, transformée et conditionnée à Dijon, Nullodor végétale répond aux attentes des consommateurs pour une litière 100% bio, 100% recyclable, sans pesticides ni produits chimiques, et toujours aussi efficace! Bourgogne Pellets, soutenu par Dijon Céréales sera présent sur le salon de l'Agriculture au Bâtiment 6, Allée D, travée 5.

GRAND JEU REUSSIR

SIMA 2013 Du 24 au 28 février VILLEPINTE (Parc des expositions) Hall 5A, allée J, n° 52

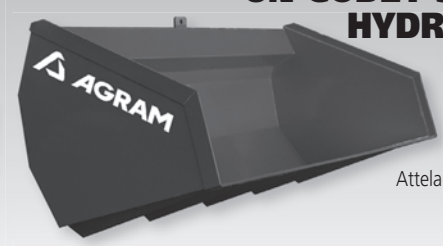
SIA 2013 (Salon International de l'Agriculture) Du 23 février au 3 mars PARIS (Porte de Versailles) Hall 3, allée E, n° 141

1e lot
Valeur du lot 18 307 € HT.
AMAZONE

Hall 5 A, Allée B, Stand 23
UN DÉCHAUMEUR CATROS+
3 mètres. Fixe. Disques crénelés Ø 510 mm. Rouleau Matrix.

2e lot
Valeur du lot 10 360 € HT.

Hall 4, Allée J, Stand 1
KRONE
UNE FAUCHEUSE EC 320
largeur de travail 3.14 m, châssis pendulaire, lamier « Easycut ».

3e lot
Valeur du lot 1 488 € HT.
AGRAM
UN GODET 3 POINTS HYDRAULIQUE

2 m. 2 vérins hydrauliques double effet. Chapes de vérin renforcées. Attelage renforcé 3 points catégorie 2. Renforts inférieurs.

4e lot
Valeur du lot 349 € HT.
Hall 6, Allée D, Stand 073
UNE CASQUETTE VENTILÉE POWER CAP AXE-ENVIRONNEMENT
Coquée – Autonomie 8 heures
Axe environnement spécialiste phyto-environnement

• Protection respiratoire avec ventilation motorisée
• Pour une utilisation uniquement contre la POUSSIÈRE
• Pour le nettoyage de moissonneuse-batteuse et stockage céréales
• ULTRA CONFORTABLE.

5e lot
Valeur du lot 289 € HT.
GODE www.gode.fr
UNE POMPE À GRAISSE ÉLECTRIQUE « INTELLIGENTE » GODE, G3P
Hall 6, Allée D, Stand 99

SATISFAIT OU REMPLACÉ GARANTIE 2 ANS
La seule pompe à graisse électrique avec support aimanté et commande à distance.
La G3P « à amorçage automatique » calcule la quantité nécessaire de graisse à utiliser en fonction du diamètre du roulement, limite la pression, elle est aussi ergonomique pour l'utilisateur. Faire des économies de graisse, moins polluer, donner une vie plus longue au matériel et facile d'utilisation, la G3P a été primée « innovation awards » du SIMA 2011.

6e lot
Valeur du lot 280 € HT.
SONIM BUILT FOR LIFE www.sonimtech.fr
UN TÉLÉPHONE MOBILE GSM SONIM XP1300 CORE,
offert par la Société SONIM TECHNOLOGIES

Robustesse testée et certifiée, étanche ip-68 submersible dans 2 mètres d'eau pendant 30 minutes, étanche ip-68 à la poussière et aux micro-particules, résistance aux chutes, résiste aux températures extremes, grande autonomie batterie, clavier très fonctionnel, écran robuste, atténuation de bruit ambiant, 3 ans de garantie complète constructeur.

7e lot
Valeur du lot 230 € HT.
UNE COMBINAISON EXTREM OUTDOOR, RIZOME®

Thermo-régulante. Spéciale Grand Froid Double zip, en cordura® bi stretch, membrane imperméable et respirante.

8e lot
Valeur du lot 71 € HT.
rizome www.rizome.fr
UNE COMBINAISON LIGHT, RIZOME®
Double curseurs inversés - Teflon


9e lot
Valeur du lot 38 € HT.
UN POLO manches courtes, RIZOME®,
polo techno fibres, col zip.


10e au 19e lot
Valeur du lot 21 € HT.
LE JEU VIDÉO Farming Simulator 2013®,
de la société FOCUS HOME INTERACTIVE
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !

FOCUS HOME INTERACTIVE
www.farming-simulator.com

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

Pour JOUER, C'EST FACILE ! REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur les stands REUSSIR au SIMA, Hall 5A, allée J, n° 52, au SIA, Hall 3, allée E, n° 141 et des sociétés partenaires. DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard : au SIMA, jeudi 28 février & au SIA, dimanche 3 mars 2013 à 17 h.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA avec l'ensemble de ses société éditrices actionnaires du Groupe REUSSIR en collaboration avec les sociétés AMAZONE, AGRAM SAS, AXE ENVIRONNEMENT, GODE, SONIM TECHNOLOGIES, RIZOME et FOCUS HOME INTERACTIVE organisent du 23 février au 3 mars 2013 dans le cadre du Salon de l'Agriculture, au Parc des Expositions de Paris (75), et du 24 au 28 février 2013 lors du SIMA au Parc des Expositions de Villepinte (93) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le SIMA et le SIA et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur les stands de REUSSIR au SIMA, Hall 5A allée J n° 52, au SIA Hall 3 allée E n° 141 et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 28 février pour le SIMA et dimanche 3 mars 2013 à 17 heures pour le SIA. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP ANDRE-LAUZANNE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 2/4 avenue de la Cerisaie - Silic 311 - 94266 Fresnes CEDEX. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR AMAZONE KRONE AGRAM GODE www.gode.fr Axe environnement spécialiste phyto-environnement SONIM BUILT FOR LIFE rizome www.rizome.fr FOCUS HOME INTERACTIVE

Plan "abeilles"

Stéphane Le Foll veut installer 200 à 300 jeunes apiculteurs par an

Présentant son «*plan abeilles*» le 8 février dans la Sarthe, le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il faut installer 200 à 300 jeunes apiculteurs par an pour relever la production de miel et rajeunir la profession et aussi pour polliniser les cultures.

La production française de miel n'est que de 18 500 tonnes par an, pour une consommation de 40 000 tonnes et la moyenne d'âge des apiculteurs est de 45 ans.



Le ministre de l'Agriculture vient de dévoiler son plan de soutien à l'installation de jeunes apiculteurs.

Les abeilles sont non seulement indispensables à la production nationale de miel et d'autres produits de l'apiculture, mais aussi à la pollinisation et donc à l'agriculture. Pour développer la filière apicole et répondre aux enjeux soulevés par les mortalités importantes d'abeilles enregistrées en divers points du globe et en France, le ministre Stéphane Le Foll a annoncé un plan pour une filière «*compétitive et durable*».

Soutien à l'investissement

Ce plan doté de 40 millions d'euros incitera à l'installation de nouveaux apiculteurs, soutiendra l'investissement et financera des formations. Des formations aux métiers de l'apiculture seront mises en place ainsi que l'introduction d'éléments d'apiculture dans toutes les formations généralistes de l'enseignement agricole. Une partie de l'enveloppe sera affectée à l'amplification financière de la mesure agroenvironnementale incitant à la pollinisation des zones sensibles. L'enveloppe de 40 millions d'euros sera alimentée par le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), FranceAgriMer et les régions, a précisé le ministre.

Rapprocher les agriculteurs et les apiculteurs

Un comité pour rapprocher les agriculteurs et les apiculteurs sera créé sous l'égide de FranceAgriMer, a ajouté Stéphane Le Foll. L'agriculture «*a besoin des abeilles pour polliniser les cultures et l'apiculture a besoin des cultures pour la production de miel*».

Rapprocher les points de vue des agriculteurs et des apiculteurs consistera par exemple à inciter à ce que les surfaces dites d'intérêt écologique prévues par la nouvelle Pac, avec à la clé des soutiens financiers, puissent servir, entre autres, à l'implantation de plantes mellifères.

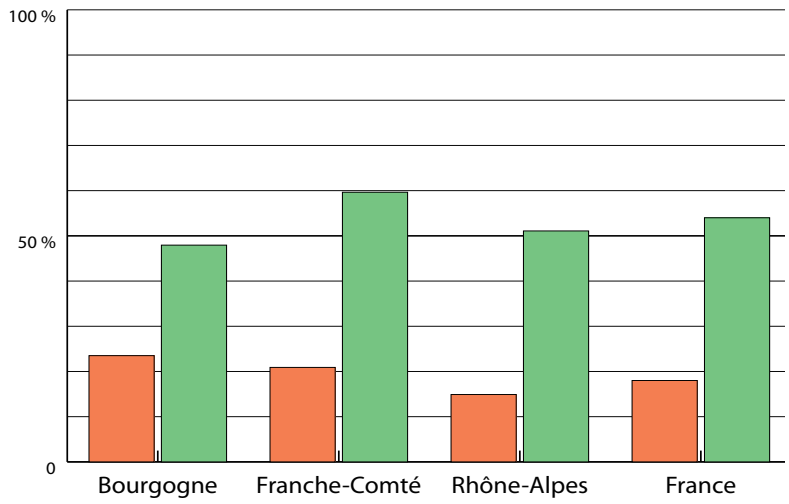
La concertation entre agriculteurs et apiculteurs sera encouragée également pour que le butinage des abeilles soit compatible avec la floraison du maïs, du colza et du tournesol.



Elections professionnelles

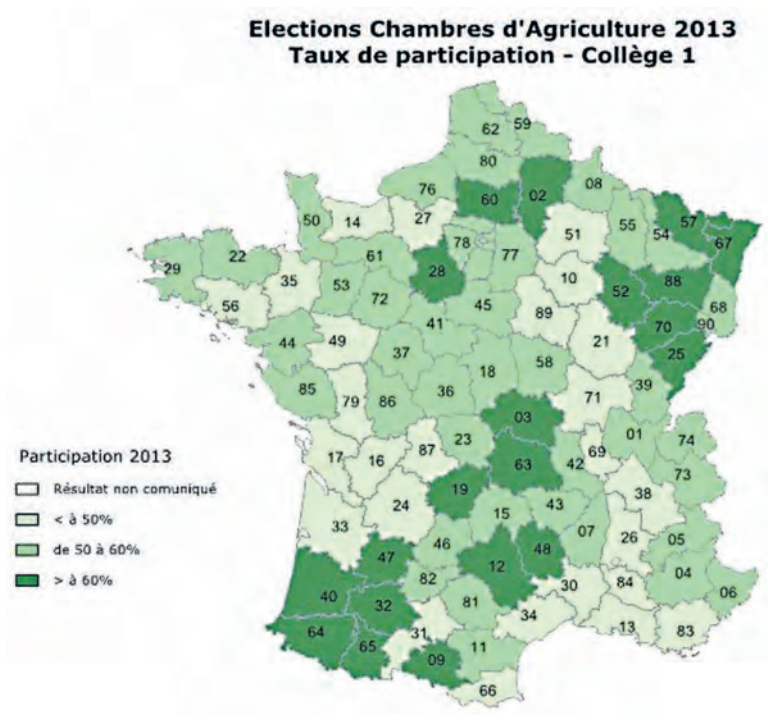
Les agriculteurs votent plus que les artisans

Le dernier scrutin des Chambres d'agriculture met en évidence une participation importante des agriculteurs aux élections professionnelles. Comparé aux artisans, les exploitants agricoles votent plus !



Le taux de participation des agriculteurs aux dernières élections aux Chambres d'agriculture conduit à deux observations : la première, c'est la prise en compte du recul de 10% de la participation à ces élections de 2013 (54,34%) comparées à celles de 2007 qui, c'est vrai, ont connu un taux de participation à 66,4% historiquement haut (61,2% en 2001). Les experts disposent là d'un sujet d'analyse qui devrait nous éclairer sur l'évolution sociologique des agriculteurs. La seconde observation c'est qu'en dépit de ce fort recul, la participation des agriculteurs à leur élection professionnelle reste élevé.

Ainsi l'exercice qui consiste à comparer le comportement électoral des agriculteurs et des artisans nous enseigne que les premiers se mobilisent bien plus que les seconds. Les artisans étaient appelés à renouveler leurs élus des Chambres de métiers en 2010. À l'échelle nationale, le taux de participation à ces élections professionnelles de l'artisanat a été de 18,10% contre un taux de participation pour les agriculteurs aux élections des chambres d'agriculture de 2013 de 54,34 %!



En région, la différence est comparable. Pour les élections aux Chambres de métiers, 23,5% des artisans de Bourgogne se sont mobilisés contre 47,95% des agriculteurs pour les élections de 2013. C'est plus du double !

En Franche-Comté, 20,9% de taux de participation aux élections des chambres de métiers mais 59,65 % aux dernières élections des Chambres d'agriculture. C'est presque trois fois plus ! Enfin, en Rhône-Alpes, les artisans ont voté en 2010 pour élire leurs représentants à 14,9% seulement.

La mobilisation des agriculteurs de Rhône-Alpes permet d'atteindre en 2013 un taux de participation de 51,09 %. C'est plus de trois fois le score des artisans !

S.B

Protocole de Nagoya

Les semenciers demandent le libre accès aux ressources génétiques

Il y a vingt ans, le traité de Rio, affirmait la souveraineté des Etats sur les espèces végétales. Aujourd'hui, la filière française des semences demande la possibilité d'échanges multilatéraux des ressources génétiques avec un partage des bénéfices à posteriori à l'image ce qui a déjà été fait pour 60 espèces destinées à l'agriculture et l'alimentation.

Actuellement en cours de ratification, le protocole de Nagoya, adopté en 2010, prévoit la possibilité d'accords bilatéraux pour les semences et espèces végétales non destinées à l'alimentation. Un pays pourrait alors vendre l'exclusivité de ses ressources génétiques à l'entreprise qui lui fait la meilleure offre. Une perspective qui inquiète la filière française des semences.

Pour les sélectionneurs, en effet, l'accès à la biodiversité végétale existante et notamment aux variétés anciennes est un enjeu fondamental sachant qu'en Europe, le certificat d'obtention végétale assure l'accès aux variétés nouvelles.

Pour lutter contre la bio piraterie et permettre un partage équitable, la Convention sur la diversité biologique, signée il y a 20 ans dans le cadre du Traité de Rio, a donné aux Etats la souveraineté sur les ressources génétiques végétales de leur pays, rendant de fait l'accès plus difficile pour les entreprises de sélection. Consciente du danger d'une telle disposition pour l'agriculture et l'alimentation, la communauté internationale a adopté en 2001, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA).

Celui -ci permet, aux entreprises et citoyens de chaque pays impliqué, d'accéder dans les mêmes conditions aux ressources génétiques. Près de 60 espèces destinées à l'alimentation (sauf, le soja, la tomate et l'arachide) sont concernées dans le cadre d'un système d'échanges multilatéraux.

Production porcine

Produire plus pour rester compétitif

La section porcine régionale de la FRSEA s'est réunie le 15 février dernier à Pouilly-en-Auxois. Invité d'honneur, Jean-Michel Serres, président de la Fédération nationale porcine, a commenté l'actualité du prix et les éléments de la conjoncture porcine avant d'ouvrir le débat avec les producteurs présents.



Pour Jean-Michel Serres, président de la Fédération nationale porcine, la solution aux problèmes actuels de l'élevage porcin n'est pas dans le repli, mais au contraire dans l'augmentation de la production.

Au vu du dernier recensement agricole, un tour d'horizon de l'élevage porcin en Bourgogne montre qu'en dix ans la restructuration des élevages s'est accélérée : le nombre d'exploitations détenant quelques porcs a diminué de plus de 70%, tandis que les effectifs porcins baissaient de plus d'un quart. On constate donc une quasi disparition des petits ateliers au profit d'une spécialisation croissante et de l'agrandissement des structures porcines. La majorité de la production est maintenant assurée par des exploitation de grandes tailles, souvent sous forme sociétaire. En Saône-et-Loire, quelques unités dépassent les 1000 porcs. Avec un cheptel deux fois moins important qu'il y a vingt ans, les éleveurs remarquent que l'on est loin de *«l'encochonnement»* dénoncé par ceux qui militent contre les installations ou les agrandissements d'ateliers porcins.

Ce constat établi, Jean-Michel Serres, président de la Fédération nationale porcine, relève que l'épée de Damoclès de la mise aux normes des truies gestantes, ne rassurent pas les éleveurs. Parmi ceux qui s'interrogent, certains pourraient bien décider d'arrêter la production porcine. *«Ce n'est pas seulement un problème de subvention»* soulignent les éleveurs présents, mais une interrogation plus profonde sur l'intérêt à continuer une production où les prix jouent le yoyo, comme en 2012 et où le coût de l'aliment, qui représente 68% du coût de production, a augmenté de plus de 66% depuis 2008... Les subventions sont maintenues en 2013, mais certains hésitent à se lancer dans de nouveaux investissements et donc à augmenter la part des charges *«non productives»*.

Les atouts de la Bourgogne

La restructuration des élevages a produit ses effets sur les abattoirs qui ont du abandonner l'activité porcine du fait de trop faibles volumes. L'essentiel de la production bourguignonne est désormais abattu en dehors de la région. La surcapacité d'abattage reste trop importante. Les éleveurs souhaitent une restructuration en profondeur de la filière et Jean-Michel Serres espère également *«maintenir la compétitivité de la filière grâce à l'adaptation des outils économiques»*. Face au risque de repli de la production, la FNP, par la voix de son représentant, engage au contraire *«à avoir une position offensive, à produire plus, car nous avons tout intérêt à rester excédentaire pour exporter, sur ce plan la France a acquis un réel savoir-faire à l'export, sur des marchés comme la Chine et le Japon»*. Et pour produire plus, *«il faut encourager les éleveurs à se moderniser»*. La spécialisation jouent en faveur de la productivité, *«on compense les charges non productives en augmentant le cheptel»*.

Bien entendu, l'ombre de l'Allemagne plane toujours, avec ses 2 millions de tonnes exportées (presque la production française) et le coût d'une main d'oeuvre facilement *«importée»* des pays de l'Est. «L*e problème du différentiel de compétitivité des structures d'aval entre la France et l'Allemagne restant entier»*. Dans ce contexte, la FNP considère que *«la Bourgogne a des atouts, du fait de la faible densité de la production et de son lien évident avec le sol»*.

La feuille de route est tracée par Jean-Michel Serres : ajuster la taille des élevages aux exigences de la production, garder une densité suffisante, travailler sur tous les facteurs d'amélioration de la productivité et *«mettre la pression sur les industries de la transformation pour mettre du VPF dans tous les produits transformés»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Une action à venir dans les GMS

La semaine prochaine, les sections porcines et bovines de Bourgogne se réuniront dans une grande surface afin de dénoncer la fraude à l'étiquetage et de promouvoir une identification nationale sur l'origine des viandes, dont VPF (viande porcine française). L'objectif est d'encourager l'achat citoyen en faveur de la viande fraîche française ou des produits élaborés à partir de viandes françaises et de répondre aux attentes du consommateurs qui réclament une origine claire.





Fertilisation

Le Plan Prévisionnel est obligatoire avant les premiers apports d'azote

Les premiers apports d'azote minéral vont bientôt débuter. N'oubliez pas de réaliser votre Plan Prévisionnel de Fertilisation (PPF).

La Directive nitrates, la conditionnalité des aides de la Pac et les Mesures Agro Environnementales (MAE Rotationnelle 2, MAE Territorialisée, PHAE …) sont autant de dispositifs pour lesquels, les exploitations doivent être en mesure de fournir un Plan Prévisionnel de Fertilisation. Ce dernier permet d'optimiser la fertilisation azotée. Il doit être réalisé avant les premiers apports d'azote et conservé sur l'exploitation pendant une période de 3 ans. Pour rappel, une absence ou un dossier incomplet peuvent être sanctionnés d'une réduction de 3% des primes Pac en cas de contrôle, c'est pourquoi nous vous conseillons d'y prêter la plus grande attention.

Pour vous aider à la réalisation de ce document, la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose un accompagnement individuel personnalisé. A partir de recommandations agronomiques départementales, de vos références (analyse de sol, d'engrais, reliquat, pesée sortie hiver) et de vos objectifs de rendement, un besoin en azote est calculé pour chaque parcelle, pour satisfaire au mieux les besoins de la plante. Un conseil pour fractionner de manière optimale la dose d'azote, vous sera également apporté. Pour les personnes ayant souscrit une MAE à partir de 2007, le prévisionnel sera étendu au phosphore organique et à la réalisation de la balance globale azotée si vous le souhaitez, pour répondre au cahier des charges.

Cette rencontre, avec un conseiller de la Chambre d'agriculture, permet également de faire le point sur la gestion des intercultures longues, les dates d'autorisation d'épandage ainsi que la présence de bandes tampon le long des cours d'eau référencés.

A l'issue de ce rendez-vous, un document de synthèse contenant le prévisionnel par parcelle, un cahier d'épandage à compléter après chaque intervention ainsi qu'une carte en couleur de votre assolement vous seront remis.

Contacts techniques :
Auxerre : Sandra Martinet
Tél : 03 86 94 28 42
Email :
s.martinet @yonne.chambagri.fr
Sens : Laurence Barbe
Tél : 03 86 64 33 05
Email:
l.barbe@yonne.chambagri.fr
Avallon : Catherine Bonin
Tél : 03 86 34 23 41
Email :
c.bonin@yonne.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Fertilisation du colza

Ajuster l'azote au potentiel de rendement

Compte-tenu des conditions difficiles d'implantation de colza, le Cetiom fait le point sur la conduite à tenir en terme de fertilisation azotée.

L'automne 2012 a été caractérisé par des conditions climatiques très difficiles (sécheresse au semis, excès d'eau en début d'hiver…). Les biomasses à l'entrée de l'hiver étaient donc très faibles : en moyenne 400-600g/m² dans le quart Nord-Ouest de la France et 300-500g/m² dans l'Est et en Bourgogne.

A ce jour, les cultures de colza n'ont pas souffert des conditions froides de l'hiver et les biomasses aériennes se sont maintenues voire ont légèrement progressé pour les plus faibles. C'est le moment de calculer sa fertilisation en ajustant ses doses et son fractionnement à la taille et au potentiel de rendement des colzas.

Adapter l'objectif de rendement et la dose totale prévisionnelle à la situation de la parcelle

La première chose qu'il convient d'effectuer avant les premiers apports d'azote est d'estimer la biomasse en sortie d'hiver pour pouvoir calculer la dose d'azote totale à apporter sur la parcelle (pesées, Farmstar…). Ces biomasses étant faibles cette année, les doses prévisionnelles sont attendues élevées. Toutefois, il faut modérer l'apport d'azote en fonction de son contexte parcellaire. L'objectif de rendement utilisé dans le calcul doit être adapté à la situation de la parcelle. Ainsi pour les peuplements très faibles et irréguliers, avec des facteurs aggravants comme un salissement important ou un excès d'eau, il convient de revoir son objectif de rendement à la baisse dans le calcul de la dose.

Fractionner la dose totale en trois apports

Une très grande majorité de colzas ont une biomasse au moins inférieure à 800g/m² (plus de 90% des colzas dans certains secteurs). Dans ces parcelles, il est préférable de fractionner la dose totale en 3. Ainsi, un premier apport précoce doit être effectué dès la reprise de végétation du colza (stade C1). Il ne doit pas dépasser 50 unités d'azote car le colza ne peut absorber plus au démarrage étant donné la faible biomasse racinaire actuelle. Sous l'effet du gel, les sols deviennent portants, ce qui peut inciter à réaliser un premier apport d'azote lorsque la Directive Nitrates l'autorise. Attention à ne pas trop se précipiter afin de limiter tout risque de pertes si les colzas ne sont pas encore aptes à absorber l'azote. Pour une plus grande efficacité, les apports suivant ne devront pas dépasser 100 unités par apport.

Le soufre encore plus important cette année

Avec les pluies abondantes hivernales par endroit, le risque de carences en soufre sur le colza est plus important cette année, ces carences pouvant faire perdre plusieurs quintaux avec parfois aucun symptôme extérieur visible. Un apport de 75 unités est donc conseillé au début de la montaison (lors du 2ème apport d'azote si stratégie en 3 apports), qui est la période où les besoins en soufre de la plante sont les plus importants.

Les formes sulfates SO3 (solution azotée soufrée, ammonitrate soufré, sulfate de magnésie, sulfate d'ammoniaque …) sont les seules formes assimilables directement par la plante. Eviter la forme minérale S qui exige des processus de minéralisation pas toujours actifs et rapides durant la période d'apport et qui présente donc un risque important de non assimilation.

CETIOM

Exemples de doses totales à apporter (réglette Cetiom)

Région	Profondeur sol	Biomasse (kg/m²)	Obj rendement (q/ha)	Dose* (u)
Nord-Picardie Champagne	superficiel (+ craies)	0,2	30/35	180/210
		0,6	35/40	190/210
		1	35/40	160/190
	profond	0,2	30/35	160/190
		0,6	35/40	160/200
		1	35/40	140/180
Nord-Est	superficiel	0,2	30	190
		0,6	30/35	150/190
		1	35/40	160/200
	profond	0,2	30/35	160/200
		0,6	35/40	170/210
		1	35/40	140/170
Bourgogne/ Franche-comté	superficiel	0,2	30/35	170/210
		0,6	30/35	150/180
		1	35/40	150/180
	profond	0,2	30/35	140/180
		0,6	35/40	150/180
		1	35/40	120/150

*en cas d'apport régulier de matière organique (<=4ans), enlever 40u à la dose

Fractionnement de l'azote

u = unité = kg d'azote/ha

Taille du colza et dose à apporter	Reprise de végétation	Boutons accolés (stades C2-D2)	Bouton séparés (stade E)
Gros colzas (< 100 u)		< 100 u	
Colzas moyens (100 à 170 u)	60 à 80 u	40 à 90 u	
Petits colzas (> 170 u)	50 u	70 u et +	40 u

Sarl ALEXANDRE
Nutrition animale - Produits du sol
Libre service agricole
MORTIER ets PARÉS POUR LE FUTUR
71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 77 05
71450 BLANZY
Tél. 03 85 68 02 50
21430 CENSEREY
Tél. 03 80 84 43 76
71220 ST-BONNET DE JOUX
Tél. 03 85 24 72 05

JBS25052 / JBS25123 (Satene)
Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 2,5m - Contenance 525 l 799€
Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 2,5m - Contenance 1230 l 1200€

JBSF30147 / JBS30147 (Satene)
Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 3m - Trémie "fibres" contenance 1470 l 1320€
Nourrisseur bovins peint avec parc galvanisé L 3m - Trémie "granulés" contenance 1470 l 1320€

RBS8813 (Satene)
Râtelier bovins 1 botte suspendue auge et pieds galvanisés 820€

JMS2002 / JMD2002 (Satene)
Nourrisseur ovins simple parc, attelage automatique 415€
Nourrisseur ovins double parc, attelage automatique 695€

861902 / 861908 (Agritubel)
Barrières d'herbage galva 4-5m 119€
Barrières d'herbage galva 5-6m 149€

864122 / 864102 (Agritubel)
Râtelier Quadriballe galva 14 passages 605 kg - 3m×2m 950€
Râtelier pour balles rondes circulaire arceaux 200 kg 370€

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONTENTION...
... avec les nouveaux modules COMBO de Satene nous vous faisons un devis gratuit sur mesure !
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Vos rendez-vous formation

21 Sécurité au travail: les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et les MFR pour les maitres de stage :
Les 7 mars et 8 avril 2013 à la MFR Grandchamp - Ruffey les Beaune
14 mars et 11 avril à la MFR Quétigny - Quétigny
Contact : Pascal Maréchal - MFR Liernais - 03 80 84 41 60
Jacques Ganne - MFR Grandchamp - 03 80 26 61 44
Vincent Desserey, MFR Quétigny, 03 80 46 35 49
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 21 mars et 4 avril 2013 – lieu selon les inscriptions
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

21 Maîtriser la reproduction en élevage laitier

- Analyser ses résultats liés à la reproduction en tenant compte de ses atouts et contraintes.
- Identifier les principaux facteurs influençant les performances de reproduction.
- Réfléchir à un plan d'action.

Lieu et date : 11 et 18 mars 2013 - Avot
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage en partenariat avec Elva Novia
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Elevage

21 Droit du travail : de la conclusion à la rupture du contrat de travail

- Connaître les grandes règles du droit du travail, de la conclusion à la rupture du contrat.

Lieu et date : 19 et 28 mars 2013 - Côte viticole
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr

58 Certiphyto Au premier trimestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 26 et 28 février à Cosne-Cours sur Loire, les 7 et 12 mars à Corbigny, les 14 et 21 mars à Decize et les 26 et 27 mars à Moulins-Engilbert. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Mauvaises herbes Savoir les reconnaître

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur *«mauvaises herbes: savoir les reconnaître»* le 21 mars 2013. Cette journée peut être coplétée par celle sur la reconnaissance des maladies, programmée au mois de mai.
Renseignements: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr

58 Homéopathie Initiation

Cette formation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec les Actrices nivernaises, se déroulera les 21 et 22 mars 2013. Elle propose d'aborder l'homéopathie en général: connaître les principes généraux, faire face aux situations quotidiennes, savoir observer les symptômes pour préparer une consultation chez un homéopathe, savoir utiliser des remèdes courants... Tarif: 0 euro grâce à un cofinancement du Vivea et du FEADER (chèque de caution de 50 euros demandé et restitué après la formation). Inscriptions avant le 21 février. Renseignements: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr

89 Etre autonome pour vérifier ses engins de levage

La vérification des engins de levage et de manutention est obligatoire pour les employeurs de main d'œuvre. Le code du travail impose aux employeurs de main d'œuvre de vérifier périodiquement les engins de levage et de manutention présents dans l'entreprise.
Dans les exploitations agricoles, les chargeurs frontaux et les chargeurs télescopiques sont notamment concernés : ils doivent être vérifiés tous les six mois ou un an. La Chambre d'agriculture vous propose une journée de formation afin que vous puissiez effectuer vous-même les vérifications périodiques de vos matériels.
Objectifs :
-Etre capable de vérifier les engins de levage et de manutention soi-même selon la réglementation en vigueur.
- Réduire les risques professionnels.

Durée : 1 jour
Dates : 28 février 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00
Participation financière : nous contacter
Public et pré-requis : Agriculteurs employeurs de main d'œuvre.
Interventions / animation :
- Bernard Chonier, formateur, CFPPA la Barotte
- Richard Wylleman, conseiller agro-équipement, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne

Tél. 03 86 94 22 24.

89 Comprendre les marchés pour progresser dans sa commercialisation

La commercialisation des céréales est devenue un outil stratégique dans les exploitations ! C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation à destination des jeunes agriculteurs afin de mieux connaître le contexte du marché des céréales ainsi que ses différents modes de commercialisation.
Objectifs :
- Connaître le contexte du marché des céréales.
- Découvrir les différents modes de commercialisation

Durée : 1 jour
Dates : 5 mars 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 30 €
Public et pré-requis : Agriculteurs et jeunes en phase d'installation.
Animation / intervention :
- Vincent Gallois, chargé d'études économiques, Chambre d'agriculture de l'Yonne.
- Eric Bizot, conseiller en Grandes Cultures, Chambre d'agriculture de l'Yonne, responsable de stage,

Tél. 03 86 64 45 64.

89 Optimiser sa pulvérisation

Dans le cadre des formations Certiphyto, les agriculteurs ont découvert l'importance des réglages et de l'entretien du pulvérisateur. Une meilleure utilisation de ce dernier permet d'optimiser les applications.
Objectif :
- Acquérir les fondamentaux d'une pulvérisation de qualité.

Durée : 1 jour
Dates : 7 mars ou 12 mars 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre ou au Lycée La Brosse
Horaires : 9 h 00 - 17 h 30
Participation financière : 20 €
Public et pré-requis : Agriculteurs en grandes cultures, en particulier ceux engagés en MAET.
Animation / intervention :
- Richard Wylleman, conseiller agro-machinisme, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Éric Bizot, conseiller en productions végétales, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Tél. 03 86 64 45 64.

89 Gérez vos effluents phytosanitaires

Le choix de l'aire de lavage impose à la fois de réfléchir à sa conception et au système de traitement des eaux chargées d'effluents qui seront récupérées.
Cette formation va vous permettre d'adapter ou de construire votre aire de lavage en fonction de votre exploitation tout en respectant la réglementation, les aspects liés aux bâtiments et les contraintes techniques.
Objectifs :
- Identifier et choisir les solutions existantes adaptées à son exploitation.
- Construire son aire de lavage en respectant la réglementation, les aspects bâtiments et les techniques.

Durée : 1 jour
Dates : 20 mars 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 80 €
Public et pré-requis : Agriculteurs et viticulteurs
Animation / intervention :
- Isabelle CADOUX, conseillère en bâtiment, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Séverine CHOLOUX, conseillère en viticulture, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél . 03 86 94 28 91

89 Prendre sa retraite: un projet à construire

Dans quelques années ou bien quelques mois, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Vous commencez à y réfléchir, pourquoi ne pas commencer par cette journée de formation ?
Pour aborder cette étape avec sérénité et anticipation, la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose de faire un état des lieux des démarches, délais et éléments (économiques, sociaux, humains...) à prendre en compte pour faciliter ce passage.

Objectifs :
- Aborder de façon positive cette nouvelle étape de la vie et se préparer au changement.
- Avoir une vision claire des démarches à réaliser et des enjeux de la cessation d'activité.
- Approcher les éléments de l'exploitation transmissibles et les valeurs de l'entreprise.

Durée : 1 jour
Dates : 29 mars 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre et visite d'exploitation
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 60 €
Public et pré-requis : Agriculteurs se préparant à la retraite.
Intervention/animation :
- Nicole Boiteux, formatrice-consultante, Amplitude formation
- Sylvie Huyghe, juriste, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Claudine Racot, conseillère, MSA
- Marc Abonnet, conseiller d'entreprise, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Tél. 03 86 94 21 95.

Entretenir ses vergers dans le Morvan

Le Parc naturel régional du Morvan organise des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan. Organisés en partenariat avec l'Association des Croqueurs de Pommes section Auxois-Morvan, et la Société d'histoire naturelle d'Autun pour le stage du 1er juin, ces stages permettent aux amateurs de mieux connaître les gestes indispensables à apporter aux arbres, pour leur assurer un bon état de santé et une bonne production de fruits chaque année.
Le Parc naturel régional du Morvan propose donc de participer :
- Le samedi 2 mars 2013, de 10h à 17h, à un stage de greffe des arbres fruitiers : initiation aux méthodes de propagation et de multiplication des variétés de pommes et poires. Les stagiaires pourront également mieux connaître les variétés adaptées au Morvan (5€/pers.).
- Le samedi 23 mars 2013, de 10h à 17h, à un stage de taille des arbres fruitiers : initiation aux gestes et techniques pour former et conduire les arbres dans les formes choisies afin de favoriser la mise à fruits. Les stagiaires pourront s'entraîner sur les vergers de l'Espace Saint-Brisson pour mettre en pratique les gestes appris (5€/pers.).
- Le samedi 1er juin 2012, de 10h à 17h, un stage sur les insectes et les maladies de nos vergers (parasites et associés, moyens de lutte et de contrôle) : cette formation a pour but d'aider à mieux connaître les insectes qui se promènent sur vos arbres, qu'ils soient amis ou ennemis. Afin d'avoir de beaux fruits et des arbres en bonne santé, les stagiaires apprendront à mieux contrôler les insectes ravageurs, les parasites, de façon naturelle avec l'aide des insectes auxiliaires (5€/pers.).
Ces stages se dérouleront à l'Espace Jean Bertin à Saulieu (21). Toutefois, le nombre de places est limité, d'où une inscription au préalable indispensable (5€/pers./stage). Renseignements et inscriptions à la Maison du Tourisme de la Maison du Parc - Tél. : 03 86 78 79 57

▶ Des professionnels à votre service



SARL DBF **Boudot Forage** Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage *Eau & sonde*
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

DERNIÈRE SEMAINE DE PROMOTION
sur Équipement de stabulation
logettes - cornadis - barrières
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/02/2013	Bourg-en-Bresse 30/01/2013	St Christophe-en B. 30/01 au 05/02/13	National
	30/01/13				
Vaches viande (V)	U	-	4,35 €	4,42 €	4,30 €
	R	4,05 €	4,15 €	4,27 €	4,05 €
	O	-	3,90 €	-	3,69 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,80 €	-	3,67 €
	O	3,65 €	3,70 €	-	3,58 €
Vaches lait (L)	O	-	3,35 €	-	3,32 €
	P	3,23 €	3,20 €	-	3,13 €
Génisses VML	U	-	4,70 €	4,73 €	4,53 €
	R	-	4,30€	4,39 €	4,11 €
	O	-	3,75€	-	3,50 €
Taureaux VML	URO	3,37 €	3,35 €	3,48 €	3,29 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 19/02

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,50	-
200-250 kg	-	3,40	2,72
250-300 kg	-	2,87	2,66
300-350 kg	-	2,77	2,58
350-400 kg	-	2,67	2,54
400-450 kg	-	2,49	2,45
450-500 kg	-	2,35	2,31
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,77	2,51
250-300 kg	-	2,62	2,55
300-350 kg	-	2,53	2,43
350-400 kg	-	2,45	2,42
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,31	-
600 kg et +	-	2,22	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,44	2,38
450 kg et +	-	2,47	2,36
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,08	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,83	2,37	2,23 -
5 -10 ans	2,65	2,31	2,06
+10 ans	-	2,19	1,99 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,99	2,45	2,23

Apports de saison. 96% de vendus.

Broutards-Taurillons : l'ambiance commerciale est très tonique, notamment dans les broutards de 200 à 400 kg. En ce qui concene les sujets plus lourds, on constate que les cours se maintiennent dans une ambiance qui reste calme, et à condition de bien défendre les lots proposés.
Laitonnes-Génisses 2 ans : après la forte hausse enregistrée la semaine passée, les cours retrouvent un niveau plus cohérent, tout en se plaçant au-dessus du niveau constaté il y adeux semaines. Aucun invendu.
Taureaux : forte demande et nouvelle progression de prix.
Vaches et génisses 3 ans : l'offre est mesurée et reste toujours insuffisante pour satisfaire les besoins des nombreux acheteurs. Les tarifs poursuivent leur augmentation.
NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Info : Génisses 2 ans formées 432 à 640 kg : 1210 à 2050€ (2,80 à 3,72)

La Sicafome participera à la vente des veaux reproducteurs issus des stations d'évaluation de jalogny (71) le vendredi 22/02 .

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/02

Bovins (388)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 380 kg	690 - 980	2,32 - 3,04
395 à 430 kg	950 - 1060	2,40 - 2,54
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
265 à 310 kg	680 - 770	2,47 - 2,58
315 à 380 kg	760 - 880	2,26 - 2,48
Génisses		
555 à 735 kg (24-36mois)	1280 - 1750	2,29 - 2,38
Taureaux		
700 à 1100 kg	1250 - 2150	1,79 - 1,99
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	820-1270	
entre-deux	1300-1530	
lourdes	1550-1990	

Respectez les annaonces !
25%de mâles non annoncés !!
Vente plus rapide en broutards à des tarifs plus fermes dans l'ensemble de la catégorie.
Placement régulier en laitonnes à des cours facilement reconduits.
Commerce très actif en vaches, cours en hausse, aucun invendu !

NB : Une vache de 2006 pesant 870 kg, vedue 2 390€, Soit 2,75€ du kilo vif.

Prochain marché bovins le lundi 25 février aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 06/02

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,05
250 à 300 kg	2,97	2,72
300 à 350 kg	2,82	2,58
350 à 400 kg	2,65	2,38
400 à 450 kg	2,40	2,20
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,70	-
250 à 300 kg	2,55	-
300 à 350 kg	2,45	2,23
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
[24-36 mois]	2,45	2,30
Vaches		
- 5 ans	2,22	2,05
de 5 à 10 ans	2,22	2,00
+ 10 ans	-	1,90

Tecdance :
Charolais : Les acheteurs recherchent des veaux inférieurs à 380 kg, toujours des diffilcultés dans les veaux lourds. Les cours sont à tendance à la hausse dans les laitonnes
Vaches - génisses : commerce toujours actif avec une présentation d'animaux plus maigres avec des cours reconduits.

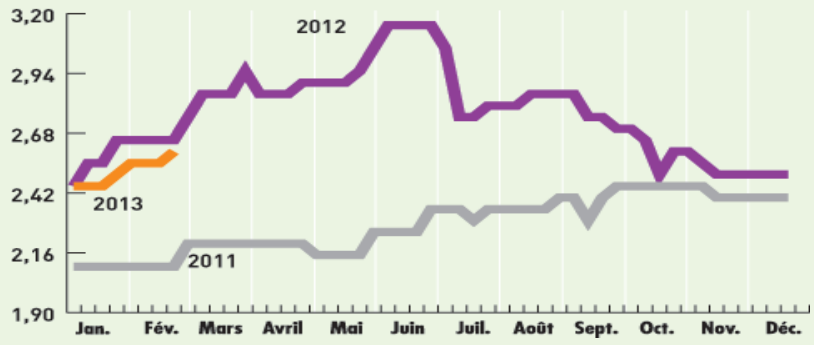
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 19/02/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Plus d'apports, demande plus soutenue dans les mâles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 11/02 au 17/02/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	2,61 €
350 kg	-	2,56 €	2,51 €
400 kg	-	2,43 €	2,39 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,29 €	2,26 €
500 kg	-	2,21 €	2,18 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,37 €	2,33 €

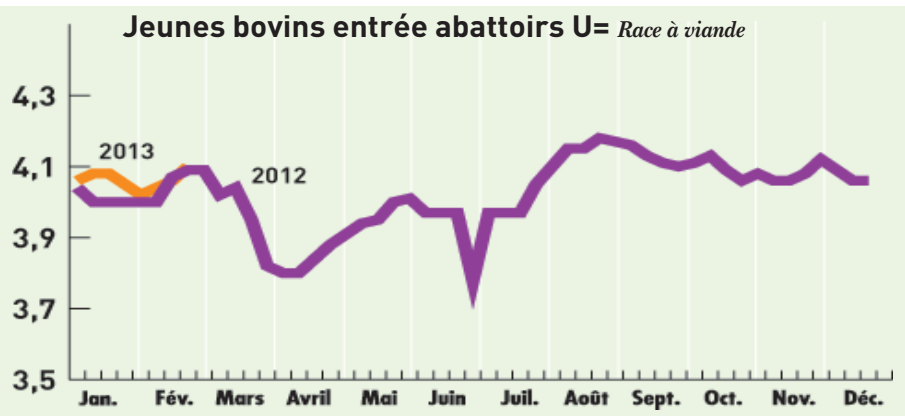
Tendance :
Difficulté pour les mâles supérieurs.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 11/02 au 17/02/2013*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	4,10 €	3,87 €	-			
Races mixte		-	3,84 €	3,83 €	3,81 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches Etat engraissement 3	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	4,45 €	4,34 €	4,28 €	4,05 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,41 €	4,33 €	4,28 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,80 €	3,74 €		-
Races lait				-	3,58 €	3,42 €	3,33 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,71 €	4,60 €	4,45 €	4,25 €	-	-	
Viande +350 kg	4,71 €	4,58 €	4,46 €	4,32 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances SEM. DU 18 FÉVRIER AU 22 FÉVRIER

Bovins de boucherie

Si le scandale de la viande de cheval a fait perdre 5% de vente dans les plats cuisinés surgelés, aucun impact n'est ressenti dans le domaine des viandes fraîches ni sur le commerce du vivant. Sur les marchés, l'activité reste régulière face au déficit de marchandises. La tendance est néanmoins au plafonnement des prix pour les femelles haut de gamme avec une baisse d'activité d'un certain nombre de boucheries pendant les vacances au ski. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, les acheteurs ont toujours du mal à couvrir leurs besoins malgré une tendance à la stabilisation des prix pour toutes les vaches charolaises ou croisées, de moyenne conformation. Dans les réformes laitières, la tendance reste positive, faute de disponibilité pour les industriels. En jeunes bovins, les difficultés d'écoulement sur le marché Italien pénalisent les ventes et la reprise. ■

Broutards

La modestie de l'offre et une activité un peu plus ferme à l'export permet une activité commerciale plus régulière.

Les échanges sont plus fluides avec une meilleure tenue des cours dans les mâles charolais de 400/450kg ou plus. Les sujets plus légers de qualité à repousser sont également mieux demandés et cette fluidité s'étend aux sujets de conformation ordinaire.
Dans les femelles, les bonnes laitonnes charolaises destinées au marché Italien ou indemnes d'IBR à garder, sont mieux valorisées. La demande est également plus ferme dans les 12/18mois. La petite marchandise exportée sur l'Espagne se vend également avec plus de facilité. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les sorties restent peu importantes et juste suffisantes pour la demande. Le commerce est fluide avec des tarifs qui progressent dans les veaux frisons, abondances ou montbéliards. Le tri reste sévère dans les veaux maigreux ou trop jeunes. Dans les bons veaux de race pure ou croisés, la modestie de l'offre sur les marchés permet une bonne tenue des prix malgré des sorties sur juillet. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché

(du 18 février 2013)

« La demande sur le marché national, et marchés extérieurs, est actuellement bien aussi importante que l'offre disponible en animaux, ce qui doit permettre d'enregistrer de nouvelles hausses de prix. Il n'est pas constaté de répercussion négative sur la consommation de viande bovine avec «l'affaire de la viande de cheval», VBF jouant tout au contraire son rôle de réassurance comme en toute période difficile.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/02*

Agneaux (283)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,57-2,63**	-
Gras (38-44 kg)	-	**2,53-2,85**	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (50)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	-	-	-
Divers			
Béliers **(2)** 86 à 104 €	-		
Agneaux maigres 57 à 70 €			
Chèvres **9 à 27€**			
Boucs			

Les apports sont perturbés par la neige.

Agneaux : offre très réduite, le recul des cours de fin janvier est gommé.

Brebis : la qualité présentée est inférieure, du coup les prix sont sensiblement revu à la baisse.

Prochain marché :
Le lundi 28 février (pesée 7h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 64 - Brebis: 58
Béliers: 8 - caprins: 0

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 18/02*

Ovins : 34	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**90 -115 €**	**1,89 - 2,31 €**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**55 - 90 €**	**0,90 - 1,02 €**
Béliers	-	-

Peu d'apports en cette saison et de qualité moyenne, tarifs en replis excepté en bonnes brebis.

Prochain marché ovins le lundi 4 matrs aux horaires habituels.

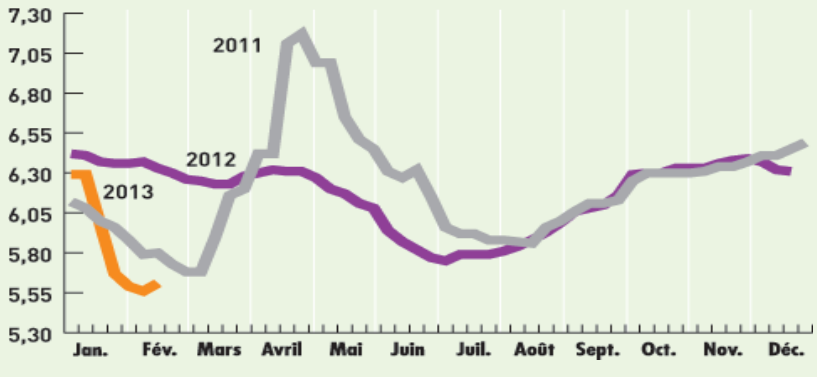
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

Poids		U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,09 €**	**5,55 €**
Couvert	16-19 kg	**6,30 €**	**6,10 €**	**5,37 €**
Gras	-16 kg	-	**5,21 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**4,90 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,19 €	**5,85 €**	**5,98 €**

Agneau moyenne nationale



Cotationsrégionales des agneaux et brebisde boucherie du 11/02/2013 au 17/02/2013

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,60 -0,13	6,33 -0,27	-	-	-	-	-
	R *Var.*	5,90 -0,13	6,10 =	5,90 -0,04	-	6,30 =	5,87 -0,06	-	-
	O *Var.*	-	4,95 -0,20	4,85	-	5,96 =	5,11 =	4,80	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,50 =	6,36 =	5,51 0,10	-	6,30 =	6,05 =	-
	R *Var.*	6,03 =	6,10 =	5,90 =	5,00 =	5,97 -0,04	5,85 -0,13	5,45 -0,23	5,02 =
	O *Var.*	4,90 -0,59	5,00 -0,50	4,85 -0,38	4,51 -0,34	5,30 =	5,10 =	4,85 =	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	5,12 =	4,99 =	4,76 =	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	4,67 =	-	-

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 13 février 2013

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,50 à 4,70 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

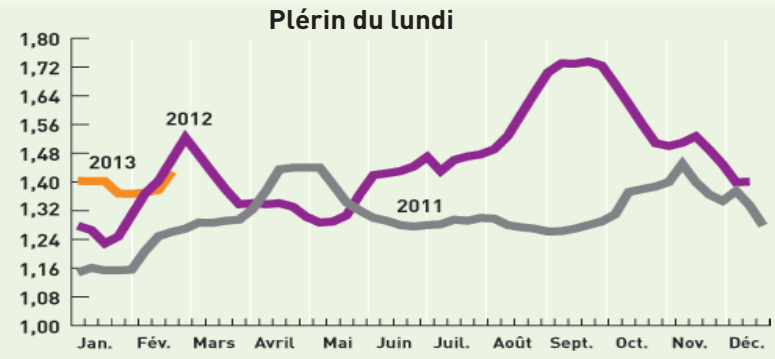
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 à 260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 929 porcs présentés) — *Cotations du lundi 18/02/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,429 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/2013*

1,60 €/kg/carcasse euros

Veaux

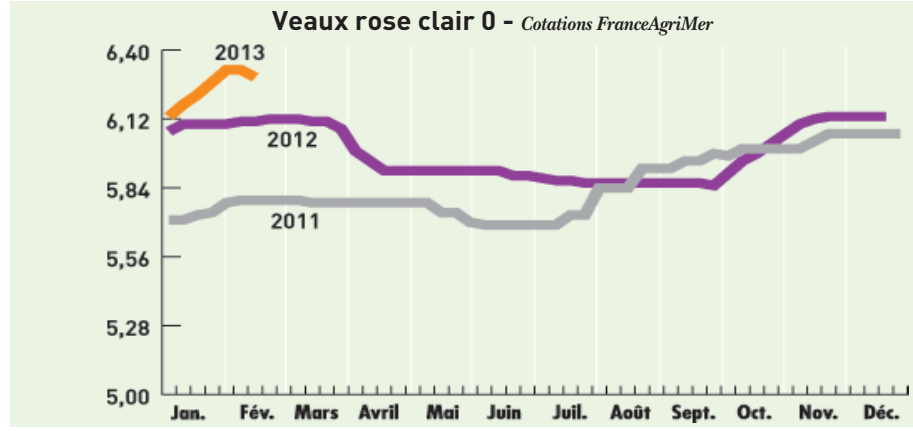
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 13/02 au 19/02/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,31 €**	-	-
U	-	**7,60 €**	**6,81 €**	-
O	-	**6,29 €**	**5,48 €**	**5,03 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 18/02 au 22/02/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**65**	**400-595 €**	**350-515 €**	**230-310 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-560 €**	**210-470 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-230 €**	**70-150 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**819**	**300-520 €**	**280-480 €**	**105-275 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 11/02 au 17/02/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,38 €**	**1,50 €**	**–**
Bons	**2,23 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	fév.juin	230	A C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	fév.juin	240	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	fév.juin	236	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	fév-avril	207	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	fév.juin	212	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 67-68 kg/hl	fév.juin	220	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	fév. mars	225	V C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/HteSaone	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/HteSaone	68-70 kg/hl	-	inc.	C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	fév-avril	213 à 214	V C
Sud Côte-d'Or/ S.-et-Loire		3 de fév.	218	N C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	2 de fév.	295	V C
Côte d'or	-	2 de fév.	300	N C

Féveroles	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale	-	inc.	C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1206
VENDREDI 22 FEVRIER 2013

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Deutz M600, 2010, 1600 h, rel. avt PT susp. - cellule 1000 qx + vis reprise 9m
✆ **06 12 29 25 33**

01 - Vds tracteur Fiat 680 DT tbé
✆ **04 78 98 01 54 hr**
ou 06 72 23 22 76

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

26 - Vds tracteur Fiat winner 115 ch 4x4 1995 6000hrs très bon état 12500 euros
✆ **06 78 46 04 29**

38 - Vends tracteur JD 3040 BE 4 RM, 1979, 90 ch., 8000 H, pneus avant neufs : 8700 euros à débattre.
✆ **06 25 45 66 41 HR**

43 - Vds MAÏS ENSILAGE bottes enrubannées, matière sèche assurée, cargeé en grains 70 euros/T liv poss.
✆ **06 11 37 50 64**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 Constant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger et presses à balles rondes
✆ **06 74 15 73 44**

69 - Vends tracteur Ford 2000 - Année 1969 avec charrue, benne, herse. Bon état mécanique. Prix 1200 euros.
✆ **04 78 56 00 29**

69 - Vend char Boisselel Tact Bob Griboulli bon état neuf.
✆ **04 78 43 61 73**

69 - Vds tract. DTZ Agrotron 105 - 2006 - 3800 H. - CH - Quick950 - BE - Vidanges faites - 32000 euros.
✆ **06 19 36 17 17**
ou 06 76 57 25 81

Travail sol

07 - Recherche rouleau Cultipacker 2m50 ou 3m00
✆ **06 89 01 14 03**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, année 2005 - presse balle ronde Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

18 - Vends moissonneuse-batteuse IH Case Axial 1660, coupe 5,25 m, scie à colza.
✆ **06 81 92 18 56**

73 - Vds broyeur forestier Berty EKR 250 prise de force ava. arr, très peu servi, état imp, TVA rec.
✆ **06 24 33 85 94**

88 - Vends herse rotative Kuhn HRB 302 TBE avec portacourt Kuhn.
✆ **06 07 61 82 64**

Récolte

01 - Vds presse MD New Holland - benne AR portée marque Bourguignon 700 et 300 euros
✆ **04 74 55 81 09 HR**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator 66 - 96 - 68 - 98, John-Deere 952 - 975 - 1052 - 1085 - 1166 - 1188, New Holland 1520 - 1540 - 8030 - 8070, MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB (réf. 060B)
✆ **06 29 81 80 05**

23 - Cause retraite vends enrubannage récolte 2012 bottes 120/120 + paille botte rect 430kg.
✆ **05 55 81 70 42**

26 - Vds remorque Gili 14 T double essieu vérin hydrau 9500 euros ht TBE
✆ **06 15 75 23 55**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable tract. 60 à 140 cv Fiat Ford MF JD 90 à 95
✆ **06 23 19 33 18**

57 - Vends ensileuse Claas 840 2 RM année 1998 4140 HM, éclateur bec RU 450, p.u. Claas 3 m, b.é.
✆ **06 08 98 27 16**

69 - Recherche moteurs, pneus, broyeurs, cabines occasion pour moissonneuses batteuses - Presses et moiss. batteuses en panne.
✆ **06 24 48 24 53**

69 - Vends groupeur de bottes Mathiaut type MDT72 bon état. Mont d'Or.
✆ **04 78 35 90 07 HR de préf**

Traitement

38 - Pulvérisateur Hardi 600 l, rateau faneur, andaineur Mc Cormick, évacuateur fumier Seita.
✆ **04 76 31 84 10 HR**

39 - Vds pulvé Hardi Master 1 000 l 15 m manuel, 2006, t.b.é. toutes options, CT ok 2012
✆ **06 86 92 54 21**

Arbo-viti

69 - Vend rogneuse Derot avec distributeurs indépendants état moyen prix 500 euros.
✆ **06 88 56 69 49**

Distribution

26 - Vds godet emily dess dist machoire dessilage 2,1m3 distribution gauche droit mélangeur pale.
✆ **04 75 71 70 25**

42 - Vds DAC Westfalia 2 stations 55 colliers
✆ **06 70 17 34 85**

Epandage

38 - Epandeur fumier 5 tonnes transformable en fourrage freinage hydraulique bon état : 1300 euros.
✆ **06 12 15 35 90**

73 - Vends semoir engrais vigne porté enjambeur Bobard.
✆ **04 79 28 13 39 HR**

89 - VENDS distributeur engrais 6 T. 24 m., bâche, trainé, DPA, révisé, très bon état, prix : 4 200 euros (réf. 0802)
✆ **06 25 89 53 12 HR**

89 - VENDS épandeur engrais Amazone ZAU 1501, an. 1988, 1 500 l., bâche, disques 12 à 24 m., bon état (réf. 0809)
✆ **06 82 20 76 45**

Manutention

54 - Vends épandeur Leboulch HVS420 20 m3 bon état an. 2001 12.000 euros à débattre, benne La Campagne BBC17 porte hydro rehausse ensilage TBE 20.000 euros
✆ **06 07 80 77 13**

Trav. publics

71 - Ag. vd pelle Poclain 75 CKB, 3 GO, 10.500 euros, pos. transp., télesc. Manitou 633-120 LS, 18.000 euros.
✆ **06 02 24 40 12**

Agri. divers

01 - Vds presse BR 750 cutter, vibro 3m, tasse Av, pneus 460/24 pour telescopique, élevateur BR, tonne 1500L + 3000L, herse plate 3m, groupe électrogène mono + tri neuf
✆ **06 74 90 69 12**

01 - Vds filet brise vent enroulable 25m de long hauteur 3m50 - cornadis obliques non autobloquants - nettoyeur HP 21l/min 72 bars dimaco - racleur élec/batt. - surélévateur à BR Mailleux
✆ **06 85 17 96 95**

01 - Vds monosem NG+2 an 99 6 rangs telesco micro ferti disque contrôleur Kuhn maxima an 07 même équi + chasse débris rota
✆ **06 23 31 71 61**

07 - Vds semoir à maïs monosem pneumatique 4 rangs équipé de fertilisateur
✆ **06 85 14 46 51**

07 - A vendre semoir à blé 2,50m nodet gougis
✆ **06 82 04 29 42**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 060H)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS broyeur de grains Toy BB, 2000, - abreuvoir la buvette, 54, - citerne à eau (réf. 0806)
✆ **06 83 84 87 07**
ou 03 80 61 04 17

25 - VDS remorque plateau Ranchets surbaissée pour bois et fourrage 24.000 kg.
✆ **06 86 38 08 77**

26 - Vds semoir Ebra deux rangs TBE 150 euros
✆ **04 75 04 28 26 (HR)**

38 - Vds piquet acacias en 2 m, épandeur d'engrais Agram 1500 l - 18 m de 2007 : 1000 euros.
✆ **06 28 25 98 01**
ou 04 74 90 64 61

38 - Vends concasseur FAO triphase avec moteur 7,5 cv avec cellule de réserve, bon état.
✆ **06 76 19 68 76**

38 - A v. charrue Huard trisocs bon état cause retraite.
✆ **04 76 65 03 15**

38 - Vds épandeur Gilibert 5 T, charrue HB2 sans TVA.
✆ **04 74 20 11 06 HR**

38 - Vds press MD AMA 283 + group. cultivat 7D ACMG, lance botte hydro Doucet, moulin céréal 2,5 kw law, scie ruban diam. 860 à monter pressoir à vin, char bandage 4r, vent à céréales.
✆ **06 74 44 74 70**

38 - Rech. masse av. 600 kg ou 800 kg - Vds cover crop 18 dsq divers courroies TX.
✆ **06 78 52 42 14**

38 - Vds tracteur Som. 55, désileuse 2 m3, cuve mazout 4000 l, machine à traire 900 l, pompe à lait.
✆ **04 76 93 86 28**

38 - Vds décompacteur Quivogne 3m4D, michel prix à débattre + paille de 2012 bottes rondes 120x120, 1700 bottes.
✆ **04 74 58 68 13**

38 - Refoin 2012, horloge ancienne, table de ferme, vibro 2,50 m scie circulaire 380 v frontera 1997.
✆ **06 88 34 30 61**

38 - Monte bottes, machine à traire, 2 pneus 1400/20TP, foin br 110/T, Cherche charrue 4 corps n. stop bon état.
✆ **04 74 88 53 49**

42 - Vds planteuse à salades 4 rangs Regero type 908 TP , tbe servie 4 ans - 6000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - vds Vibro 3 m 2 roul. cond. Kuhn 2.50 m, herse 4.20 M Packer 2.50 M, épand. 5 T dess. paill. Lucas epar. Mac Connel, sem. Nodet 2.50 m Sab 6 griff. Boumatic 5 dt 2x4
✆ **06 40 05 67 91**

55 - Vends déchaumeur Horsch Terrano 6 FG 5,70 m 2003, faneuse Kuhn GF 5001 MH, presse JD 590, 3 cornadis Mathis 6 m 9 places, foin enrubanné et paille (200 T env.).
✆ **03 29 78 67 24**
ou 06 80 33 07 82
ou 06 71 61 05 64

58 - VENDS épareuse Mac Connel Mag 480 Rotor 1 m., BE, - rouleau packer Kuhn 4 m., - RECHERCHE 2 pneus occas. 16 - 9 - 34 (réf. 07VB3)
✆ **06 79 71 62 23**

58 - Cause cessation d'activité VEND : - tracteur Renault 90/34, 1993, 7 800 h, - tracteur Renault 103/54, 1989, 8 000 h, - presse BR Vicon, 1601, filet ficelle, nov. 2004, - faucheuse Claas Disco 3500 contour, 07/2010, - faneuse Claas Volto 870, 05/2010, - herse prairie Doucet 6 m. Hydr., 2002, - cage bascule Maréchalle, - malaxeur béton, 800 l., - brabant Huard 3 corps, NSM, 2001, - épandeur Maître 6 T, 1995, - broyeur de repus Desvoyes 2.70 m., 1999, - remorque fourragère, 6 m., 1993, - aplatisseur FAO, 1993, - nettoyeur HP, 2002, - bétaillère Mazeron, 6 m., 2003, - girobroyeur Clavaud, 2002, - couloir contention Mazeron, - tonne à eau, 2 000 l., - berlingo HDI Citroen, 68 000 h., 2009 + divers petits matériels. (réf. 080C)
✆ **03 86 85 18 21**
ou 06 21 35 37 24
ou 09 64 19 01 42

- Bétaillère MAZERON 4,50 m
- Bétaillère HAUSWIRTH 5 m
- Andaineur KUHN GA 4321
- Andaineur KUHN 4101 GM
- Faneuse FELLA portée 8 m TH800

Ets BONORON
58 - Moulin-Engilbert - 03 86 84 20 22

67 - Vends benne Heywang 14 T, 1999, monocoque rehausse, porte hydraulique, 13.500 euros, Peugeot Boxer diesel 7 places 2002 176.000 km 3900 euros HT.
✆ **06 16 09 50 52**

69 - Vds dessileuse Agram 2 m3 servie 6 mois état neuf + SDT Boumatic 2x4. Décro servie 3 ans TBE. Cessation d'activité cause santé.
✆ **04 74 05 65 96**

69 - Vds Cse RNVT un Strip Till Strip Cat 4 rangs avec options chasses débris flottants traceurs hydrauliques dents neuves, prix 12500 euros.
✆ **06 62 20 86 73**

69 - Vent matériel pour fabrication de yaourts 20 l. de lait + étuve. Pasteurisateur gaz.
✆ **04 78 44 55 25**

71 - Recherche presse moyenne densité, presse à balles rondes à rouleaux, semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds herse rot. Kuhn 4 m av. ou ss semoir Nodet 4 m - semoir engrais Amazone 2.000 L, 10 à 28 m - jumelage roue 34» et 38», benne 8 T et 12 T - séparateur grains Denis 50 qx - broyeur prairie 3 m, rouleau hyd. Gourdin ondulé 7 m, livr. poss.
✆ **03 84 70 02 77 H R**

71 - A V charrue Huard tri-socs non stop méca. 2.980 euros HT, épareuse Mc Connel Mag 500, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Renault Claas 826 RZ, 178 CV, cab. + pont av. susp. 1 adapt. charg. Quick + hyd. pour Ford.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Lambo. Prémium 950, 12.500 euros HT + Deutz Agrotron 6 cyl., 118 CV, 1 dist. engrais Kuhn 900 L.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vds tract. Deutz DX90, 4x4, tbé, 4 pneus neufs, 1 tête récolte, m.a. v. ,Domine Fd92, 1 filtre à vin Kieselguhr 1,5 m2.
✆ **06 80 28 64 34**
ou 04 79 28 19 05

74 - Vds remorque bétaillère 5 vaches caisse alu, prix à débattre.
✆ **06 75 67 45 75**

84 - 30-Vds benne 8 T, charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, covercrops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., combinés semis 4,80 (repli.), 4 m, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds col de cygne diam 100, divers raccords et clapets diam 100 pr arrosage, multifraise Badalini (2 fraises) TBE, pompe râteau diam 100.
✆ **06 10 02 12 75**

89 - VENDS semoir engrais Sulky DPX, 1505, TBE, - faucheuse cond. portée, 2.40 m. Krone, - presse MD Case F 333, - bétaillère 2 places, - surélévateur, - tracteur Case Maxxum 5130, 10 000 H. (réf. 070E)
✆ **06 32 02 20 62**
ou 03 86 45 59 86

89 - Cause cessation VEND : - faucheuse Kuhn portée 7 assiettes, - M.B. Laverda 36-50, - tracteurs : 145-54 4 X 4 / JD 3140, 4 X 4, - semoir à engrais Amazone avec bâche, - épandeur à fumier 7 T. (réf. 0804)
✆ **03 86 47 15 58**

Elevage

01 - Vds salle de traite GM 2x4 double équip. épi pompe à vide 2005, 2 cellules à grain avec vis
✆ **06 87 61 62 29**

01 - Vds SDT Wesf 2x10 TPA 1994 décro bé libre 1-4-2013 + 176 log. Agritubel Madison avec pot. sur platine 2m
✆ **04 74 51 10 96**
ou 06 16 28 67 72

54 - Vends cause cessation lait cornadis, barrieres, logettes, abreuvoirs Dac 200 l, autochargeuse 57 m3 2011, salle de traite TPA 2x6 racleur hydrau cellules 320 qx.
✆ **06 86 22 00 23**

68 - Vend Bétaillére 3.5T Renault B120 1992 144000km caisse alu bon état
✆ **06 88 30 84 84**
ou 03 89 68 48 76

Véhicule Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère Mercédès type 709, 280 000 km, 1ère main, PV 3T300, PTC 6T600, long. de caisse 3m70, mines OK, parfait état, couché garage, prix 11500 euros
✆ **06 87 05 63 94**

26 - Vds partner 2006 90cv hdi 72000km-clim-attel-B.toit girafon-p.lat-hab.bois-6000 euros ht- tva réc
✆ **06 08 22 47 57**

39 - Vds ctte frigo Jumper 2003 t.b.é. + cam. benne Iveco PTC 8t500, 2000, t.b.é., CT ok
✆ **06 08 30 87 36**

42 - Vds Renault bétail 140 cv 2001 253000 km mot. 53000 km crochet attel. habillage alu 3T 5 8990 € HT
✆ **06 68 49 83 40**

67 - Vends cause double emploi Citroen Berlingo 2012 1,6 Hdi 56 km prix neuf 17.376 Ä vendu 13.270 eurosTTC TVA récup.
✆ **06 83 92 65 22**

69 - Vds C15 1999 bon état 104000 km. entretien garage - diesel 2500 € à débattre.
✆ **06 32 61 94 17**

69 - Vds Kangoo frigorifique, route, secteur, 132900 km, TBE, révisé, kit distr. Neuf. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds master bétaillère caisse alu neuve Corneloup, 2008, 99500 kms, révisé. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vend Clio II société année 2003 - 207000 km - Diesel - Bon état CT OK - 2000 euros.
✆ **04 74 53 46 69**

69 - Vds Mercedes Frigo 3T500, Sprinter 311 caisse 12 m3, moteur neuf échange STD. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vends camion Iveco PL bâche neuve, hayon 11 palettes 13 tonnes, 238 000 km : 4 000 euros.
✆ **06 03 20 82 00**

Tourisme

69 - A saisir, R21 essence - année 1992 - Climatisation électronique - 90 000 km. - 1ère main - Suivie garage - 2 pneus neufs - CT OK - très bon état.
✆ **04 74 04 32 15 HR**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille foin bottes rondes stocké abri tb qual. diam 130 poss livraison
✆ **06 87 44 14 54**

01 - Vds 250 bottes rect. foin 2012 et 20 bottes regain prairie nat. bonne qualité
✆ **06 08 07 18 46**

01 - Vds paille de blé bottes carrées 440 kg + regain + cornadis veaux + vis à grains
✆ **06 87 57 08 92**

01 - Vds foin, paille (très bonne qualité) balles rondes secteur Thoissey prox. mâcon
✆ **06 75 52 07 00**

01 - Vds piquets acacia 1m90 px 2 E ou 1m70 px 1E80
✆ **03 85 31 52 01**

01 - Vds foin 2012 balles rondes 100x120, 200 kg, à l'abri, 90 euros/tonne
✆ **04 50 56 58 77 apr. 20 h**

01 - Vds piquets acacia 1m90 fendus appointés
✆ **06 37 27 73 85**

18 - Vends foin 2012, bottes rondes, bonne qualité.
✆ **02 48 58 74 38 soir 19 h**

21 - VENDS foin et enrubannage + paille blé et orge, balle ronde, diam. 120, bonne qualité (réf. 070A)
✆ **06 87 31 14 68**

26 - Vds paille triticale balle ronde 120x120 région St Donat. Livre rayon 20 kms
✆ **06 88 48 14 29**

26 - Vds luzerne 2e et 3e coupe foin 1e coupe et paille de blé b. rondes 120x120 et cornadis bois pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds paille de blé sous hangar livraison possible.
✆ **06 15 37 12 95**

38 - Vends enrubannage 2012 ray-gras mohn bonne qualité.
✆ **06 09 61 82 55**

38 - Vds pommes Golden Idared, Melrose.
✆ **04 74 54 00 52**

38 - Cherche plantation de noyer à louer vend foin botte ronde 120 euros la tonne et petite de foin.
✆ **06 76 46 60 92**

38 - Vds pommes pour petits élevage apporter emballages 0,0 cts le Kg, variétés Idared
✆ **06 08 35 91 86**

42 - Vds maïs ensil. tritical enrubannage (Ray gras + céréale immature) 2012
✆ **06 86 13 22 16**

42 - Vds foin bottes rectangulaires 90x120 enrubannage bottes rondes livraison camion par 5 tonnes
✆ **06 07 66 07 45**

42 - Vds foin bottes rectangulaires 90x120 enrubannage bottes rondes livraison camion par 5 tonnes
✆ **06 07 66 07 45**

58 - VENDS foin 2012, bottes 300 kgs rondes (réf. 0711)
✆ **03 86 22 20 49 HR**

58 - VENDS foin 2012, balles rondes 120 - 120, bonne qualité, 90 €/tonne (réf. 0710)
✆ **03 86 58 63 68 HR**

69 - Vds foin de PN 2012 botte ronde et carré à 100 euros/T. + enrubannage RGI 1ère coupe bonne qualité 60% de MS a 65 euros/T.
✆ **06 70 16 92 96**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

73 - Paille luzerne foin de pays et de Crau SAS Guicherd
✆ **06 03 68 10 78**

74 - Vends foin luzerné 2012 HD 120x90x200 + foin moyenne densité (14 kg) liv. poss.
✆ **06 50 05 90 94**

Fourrage

07 - Vds foin prairies nat2012 balles rondes bonne qualité
✆ **06 70 55 66 27**

07 - Vds foin récolte 2012 prairie naturelle balles rondes bonne qualité
✆ **06 85 14 46 51**

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

38 - Vds foin et paille balles rondes ou carrées bonne qualité.
✆ **06 87 45 71 74**

38 - Vends foin balles rondes récolte 2012 à Saint Chef.
✆ **06 89 83 57 68**

54 - Vends foin balle ronde bonne qualité, stocké sous hangar.
✆ **06 88 43 42 73**

55 - Vends 150 T de foin prairie naturelle 2012 balles 120x70x240, prix 80 euros/T.
✆ **06 74 21 68 27**

69 - Vds foin + luzerne 2è + 3è coupe 2012 BR 125 + Bisoc Huard manuelle.
✆ **06 87 54 80 41**

69 - Vds cause retraite bon foin 2012 bottes rondes 1x1,30 - Semoir à grains Sulky 13 rangs sabots bon état.
✆ **04 78 05 25 61**

70 - Vends Foin bio de prairie naturelle en balles ronde, qualité moyenne, 70€/t. région Gray.
✆ **06 86 00 36 56**

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vends regain, foin, paille, bottes 0.90, 1.20, 2.40, environ 160 T.
✆ **03 85 51 87 50**
ou 06 74 18 29 26

88 - Vends paille et regain à prendre sur place balles rectangulaires 120 x70 secteur Monthureux Lamarche.
✆ **06 07 61 82 64**

89 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité, 200 bottes (réf. 060G)
✆ **06 71 38 55 33**

89 - VENDS enrubané triticale bio, - enrubané herbe bio, - foin de pré bio. (réf. 070F)
✆ **06 32 02 20 62**
ou 03 86 45 59 86

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 et beauprès cal 10-12 , 12-15
✆ **06 82 07 33 68**

26 - Vds plants chênes truffiers verts et blancs mycorhizés par moi-même
✆ **06 76 92 81 71**

Propriété

58 - VENDS 8 DPU herbe (réf. 0807)
✆ **03 86 37 25 20**

Terrain

69 - Vends vignes Beauj. Villages secteur Vaux en Beaujolais, non mécanisables.
✆ **06 87 34 86 77**

Divers

01 - Vds piquets acacia fendus et appointés 1m90 prix 2 euros/pièce
✆ **06 09 87 41 52**

01 - Vds piquets acacia appointés longueur 2m prix 2 euros/pièce région Bâgé 01380
✆ **03 85 30 52 29**

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
▶ 06 24 07 42 18 ◀

01 - Vds foin 2012 MD - piquets acacia 1m80 - tonne 1000l - cover crop 24D - élevateur 10m - herse plate 3m20
✆ **04 74 52 91 17 hr**

07 - Vds cave de vinification - 2300 Hl - St Just d'Ardèche - Route des Gorges de l'Ardèche
✆ **06 87 62 53 44**

18 - Vends SG2 bétaillère, bâchée, plancher résine - 2 pneus G. Y. 20-8-38, 25 % usure - 1 godet curage, 1,5 m, axes 65.
✆ **06 14 40 22 10**

38 - Piquets de châtaignier 1m50 à 1 euros HT et 1m80 à 1euros10 HT, bois de chauffage 100 euros/T.
✆ **04 74 85 20 83**

38 - Agri. célibataire ayant capitaux et matériel rech. agricultrice pour associat. ou installation dans élevage caprin ovin ou chevaux.
✆ **Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608, 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la Réf 3026/01**

42 - Vds balles rondes enrub. 130 qual. extra + sem. engr. double plateau + mat. fenais. le tt état neuf
✆ **06 50 29 08 40**

69 - Vds chambre froide de 6 m3 avec groupe de 2008 Frima concept très peu servi.
✆ **06 50 64 79 50**

69 - A vendre 1 silo tole 5T TBE : 600 euros - 1 bétaillère 2 bêtes BE : 600 euros - Foin 2012, 50 bottes chargées 100 euros T.
✆ **06 87 34 58 92**

69 - Vds thermoscelleuse semi automatique Coquard 2010 : 2000 euros.
✆ **06 85 56 13 64**

69 - Vends bétaillère 2 vaches prix à débattre.
✆ **06 17 24 35 11**

69 - Vds pulvé Hardi 800 12 H BE hydro CT 2017 1500 euros - Arrach poireaux Catry 1 RG élévateur Richon 8H.
✆ **06 12 47 55 81**

71 - Vds foin de luzerne 1ère coupe 2012, BR en diamètre 150, 90 euros T, et décompacteur 3 dents.
✆ **06 84 51 71 10**

74 - Vds pièce New Holland 366 John Deere Busatis herse à rouleau vibro cuve fioul 2100 l moteur électr.
✆ **04 50 45 29 54**

Location

Agricole

21 - LOUE vignes AOC à planter Hautes-Côtes de Beaune, de Nuits, Bourgogne, grand ordinaire. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 0801)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

71 - A vendre ou à louer 17 ares vigne AOC Bourgogne Pinot et Gamay, départ. 71, vers Saint-Gengoux-le-National.
✆ **06 15 42 72 95**

Offre

Emploi

01 - Urgent cherche ouvrier agricole à temps partiel élevage allaitant
✆ **06 08 30 23 30**

26 - Exploit céréalière Bio recherche salarié avec expérience conduite matériel.
✆ **06 61 75 35 57**

38 - SR Isère cherche 2 agents remplacement élevage lait/cultures, expé. exigée, contact :
✆ **04 76 93 95 20**

71 - Elevage expérimental de bovins reproducteurs Highland Cattle secteur Saint-Bonnet-de-Joux, recherche salarié en CDI 3/4 temps. Gestion du troupeau et entretien courant. Autonome, sens des responsabilités, ordonné, permis E indispensable. Date d'embauche prévue : 01/03/2013. Contacter la FDSEA, service emploi, Maison de l'Agriculture, 59 rue du 19 mars 1962, 71010 Mâcon cedex - courriel - service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

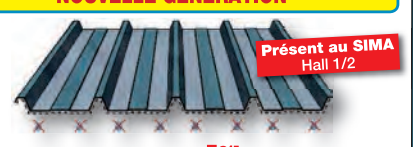
La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PORTES COULISSANTES EN KIT
Montage double rail


➲ largeur 3.06m - 4.06m - 5.06m - 6.06m
➲ hauteur sur mesure 2.50m à 5m
Présent au SIMA Hall 1/2

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur

RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T. Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

CABI CAILLOL Tél. 05 63 56 44 37 www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES AVEC RÉGULATEUR DE CONDENSATION NOUVELLE GÉNÉRATION

Présent au SIMA Hall 1/2
➲ eps. 0,63 avec régulateur 7€45 le m²*
➲ eps. 0,75 avec régulateur 8€30 le m²*
➲ *Pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²***
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions
GARANTIE 20 ANS contre le décollement

ALKERN 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

VIS A GRAINS ELECTRIQUES
Pour Semoirs, Remorques...
Ø100/120/150 mm
CHARIOT 10/12 m
DIFFUSION - DIRECTE (17)
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

TRACTEURS

	Heures	CV	an
NEW HOLLAND TDD 90 arceau	4340	90	2004
NEW HOLLAND TSA 135	6000	135	2004
NEW HOLLAND TLA 70 arceau	3250	70	2006
MF 4335 arceau + chargeur	2300	75	2003
FENDT 309.C + bâti MX + rel av.	6000	95	2002
FENDT 307 CI + chargeur	3500	80	2006
FENDT 308.C + chargeur	7800	85	2000
DEUTZ M600 + chargeur + rel av.	1800	130	2010
DEUTZ K420 + bâti Quicke	1800	110	2009
RENAULT Arès 546 RX + chargeur MX	8900	90	2003
HURLIMANN H488 Prestige + chargeur	7200	90	1999

MATERIELS
KUHN GMD 700 GII, faucheuse 1998, 2,80 m
KUHN GMD 800 GII, faucheuse 2006, 3,20 m
KUHN GMD 802 LC, faucheuse 2004, 3,20 m
KUHN GMD 702 LC, faucheuse, 2006, 2,80 m
KUHN FC 250G, faucheuse conditionneuse, 1990, 2,50 m
KUHN GF 8501 T, faneuse, 2000, 8,50 m
KUHN GF 8501 T, faneuse, 2004, 8,50 m
KRÔNE KW6,72X6, faneuse, 2007, 6,80 m
KUHN GA 7301 GM, double andaineur central, 2005, 7,30 m
CLAAS Variant 260, ficelle, filet, électeur pick-up 2 m, 2006
JOHN DEERE 592 1m81, presse balles rondes, ficelle, 2004
NAUD RN2.04, charrue trisocs, sécurité non-stop, 1991
GOURDON RMG 7, benne à ridelles, 7 T. + fourragères, 2003
Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
2, 3 et 4m3, gerbable, fourreaux de manutention, vanne guillotine Ø160 & 220 mm avec levier, peinture antirouille. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
BONNE ANNEE 2013
Offre promotionnelle -10% sur les Nouveautés 2013 jusqu'au 31/03/13 dites "REUSSIR"
28220 ROMILLY SUR AIGRE
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

SECOMAT CHAUFFAGE
Fuel, gaz, huile, Électricité...
Neuf et occasion

Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▶ACE SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS

Le masque AIR▶ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• **CONFORT**, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• **SÉCURITÉ** du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• **ÉCONOMIE**
• **EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION**
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 176001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA7. Photos non contractuelles

ClubAGRI
Achetez • Économisez • Récoltez
Faites vous rembourser 7% en moyenne sur tous vos achats.
Dans plus de 700 enseignes partenaires !
sur www.clubagri.fr avec le code : Y74=X22 et la clef 7MAH

batimentsmoinschers.com
Moins chers depuis 2001 - Bâtiments 100% Galva !
Ce que disent nos clients :
«Nous sommes satisfaits du bâtiment que nous avons acheté en 2010, le rapport qualité/prix est excellent, c'est pour cela que nous en avons acheté un autre en 2011»
M. BRESSON (F-70 Haute Saône)
✓ Jarrets surdimensionnés
✓ Paiement en 4X possible**
✓ Acier haute résistance
✓ 100% Galvanisé à chaud
Prix salon
bâtiment complet 680m² (240 / 1 200) 16 329€ HT*
Nous serons présent au SIMA 24 au 28 février 2013 HALL 2 Allée J Stand 06

Exemple de réalisation
*Prix départ **réservé aux exploitants agricoles sous réserve d'acceptation du dossier
BATIMENTSMOINSCHERS.com
Tél : 00352 26 31 18 98
Fax : 00352 26 31 19 14
commercial@batimentsmoinschers.com
À partir de 24€/m²

Michel VIARD Sarl
recrute pour sa nouvelle base CASE IH AGRICULTURE

TECHNICIENS SAV & MAGASINIER

Route de Toulon - 71320 LA BOULAYE
Mail : michel-viard@wanadoo.fr
Tél : 03 85 79 62 60

73 - Cherche berger mouton été 2013 au Gpt pastoral du Caroley à Bellentre (73210).
✆ **06 16 45 19 45**

74 - Gaec 3 ass. rech candidat pour rempla. un départ à la retraite, 110 VL robotisé 147 ha.
✆ **06 81 13 56 27**

74 - Ferme polyculture élevage cherche ouvrier possibilité association.
✆ **06 13 11 24 78**

84 - Domaine arboricole recherche contrôleur phytosanitaire H/F. Urgent CDI. Contact graziella.jouffruit@yahoo.fr

Service

26 - Loue plateau fourrager 8 x 2.4 m et neuf ptc 13t 200 euros/mois ou 600 euros/saison
✆ **06 11 91 22 18**

Mariage

Rencontre

84 - Provence-Arboriculteur 54 ans ch. Femme européenne 40-50 ans, charmante, sincère pour vie à 2.
✆ **06 24 82 11 17**

Animaux

Divers

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Prends génisses en pension avril à novembre. Vds foin et regain de PT et regain de luzerne.
✆ **04 50 46 37 70/ 06 36 62 12 29**

74 - Vds 2 génisses Salers 3 ans, vêlage fev mars 1400 euros, 1 taureau Salers 4 ans.
✆ **06 13 81 33 01**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois - Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

01 - Vds cse cess lait vaches montbéliardes en lactation
✆ **06 62 26 90 86**

01 - Cse cess lait vds vaches montbéliardes en lactation
✆ **06 62 26 90 86**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (030A)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage charolais HBC, visible toute l'année, vend repro., 12 à 14 mois. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12**

18 - Vds taureau charolais HBC, né 08/10/11, père RRE-ISEVR 121 FN 108, mère RR4S-IVMAT 115. M. Floquet, Le Châtelet.
✆ **02 48 56 34 92**

21 - Eleveur H.B Limousin VEND reproducteurs 16 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 05VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureau 3 ans, VF, - 2 gros veaux type viande, TGS. Gobley Alain - Missery (réf. 0702)
✆ **06 81 82 29 71 ou 09 62 17 55 84**

21 - VENDS grands choix de reproducteurs charolais 15 mois HBC, TGS, Choubley Laurent (réf. 0812)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 060C)
✆ **03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0708)
✆ **03 80 62 15 52 ou 06 21 88 22 77**

25 - ACHETE lot de génisses Montbéliardes reproduction de 4 à 10 mois TGS obligatoire.
✆ **06 80 37 85 03**

26 - Vds 3 taureaux charolais 2 ans très bonne origine prix 2200 euros pièce
✆ **06 88 45 78 07**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein Noir et rouge et Montbéliard, tbo, poss. location et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais 16 mois HBC + laitonnes -Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux Charolais de 1 à 2 ans inscrits HBC - Denis JF
✆ **06 82 46 99 41 ou 04 77 65 30 40**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 050A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS TBG taureau limousin 2 ans calme, - reproducteurs charolais HBC et non HBC 12 mois gros. GAEC de Selins - 58110 Bazolles (réf. 0509)
✆ **03 86 38 90 36 ou 06 72 26 48 56**

58 - VENDS taureau 3 ans, HBC, TGS, au pré. EARL des Theuran - Magny Cours (réf. 060A)
✆ **06 20 87 11 85 ou 03 86 58 11 54**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans toutes garanties sanitaires. GAEC du Champ Morin - Saint Seine (réf. 0610)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux 2 ans HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 0608)
✆ **03 86 84 33 19 ou 06 50 19 42 35**

58 - VENDS vaches et génisses NORMANDES pleines ou en lait (réf. 0614)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureau 3 ans HBC et reproducteurs 15 mois IBR A. TGS. Denis Adam - Montapas (réf. 0810)
✆ **03 86 58 21 54**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, TGS, dont 2 VF. Martin - Montigny sur Canne (réf. 070B)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS 15 reproducteurs 14 mois, plusieurs vêlages faciles, - 2 taureaux 24 mois, HBC, TGS. EARL des Morillats (réf. 070C)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, vêlage facile, ind. IBR, BVD (réf. 07VB2)
✆ **06 70 34 71 84 ou 06 31 23 56 01**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC prêt à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlézy (réf. 07VB1)
✆ **03 86 60 23 29 ou 06 37 43 86 56**

58 - VENDS reproducteurs charolais HBC, 14 - 15 mois, issus de parents indexés, vêlage facile. EARL Colmont (réf. 070D)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs charolais HBC, TGS, VF. Bourry Frères (réf. 080A)
✆ **03 86 58 66 94 06 20 78 23 44**

58 - PRENDS bovins, génisses en pension sur 37 ha et VENDS foin balles rondes. (réf. 0805)
✆ **03 86 50 54 25**

58 - VENDS 5 génisses charolaises 2 ans et veaux reproducteurs 15 mois, origine 100% IA, IBR A (réf. 0803)
✆ **06 50 52 70 84**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans + 1 de 3 ans, le tout HBC. SCEA de Dornant (Buisson - Guillaumin) Devay (réf. 08VB1)
✆ **06 15 01 71 67 ou 06 36 76 43 44 ou 03 86 50 37 07**

VENDS
- 3 vaches gestantes 5 et 6 ans
- 4 vaches suitées 10 et 11 ans
- Veaux nés en décembre (3 F - 1 M)
- Veaux reproducteurs Vel fac 15 mois

Cheptel HBC indem IBR
LYCEE AGRICOLE NEVERS
06 07 72 02 07

69 - Vds génisses Montbéliarde 3S Indem IBR et BVD.
✆ **04 74 26 00 15 ou 06 71 74 64 48**

69 - Cause cess. vds vaches Montb. au lait et taries étable entravée TGS.
✆ **06 58 19 56 12**

69 - Vds jeune taureau croisé limousin USSE très bonne conformation Indem IBR.
✆ **04 74 70 18 14 ou 06 43 03 33 43**

69 - Vend 1 génisse abondance x tarine
✆ **04 74 60 14 49**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 040B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VENDS taureaux 15 mois hivernés au pré IA ou non, HBC ou non, IBR A. EARL Jeannot P. et M. 71410 Sanvignes les Mines (réf. 0502)
✆ **06 23 36 62 92**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. HBC, TGS. EARL J.P. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97 ou 03 85 70 60 84**

71 - Vends taureaux charolais HBC, TGS, 14 mois, hivernés au pré, livraison. Pallot J.-Charles, Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vends taureaux 2 ans et 14 mois, hivernés au pré, TGS, HBC. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vends taureaux charolais HBC, 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds 15 repro. HBC de 13 à 23 mois dont 1 de + de 1.000 kg, IBR A L liv. assurée. Pichard Hugues.
✆ **06 08 95 93 72**

71 - Vds bons taureaux repro. 1 et 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elev. charolais HBC vd pour repro. taureaux 2 ans, 3 taureaux 30 mois, veaux 1 an, taureaux hivernés au pré, excel. origine, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10, HR**

71 - Vends taureaux charolais 22 mois, hivernés au pré, livraison possible. Serge Vincent à Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

71 - Elevage HBC vend taureaux 1 an et 2 ans, génisses 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison, reproduction. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44**

71 - Vds 2 taureaux limousins HBL 18 mois, type mixte. EARL Roux Maurice, 71 Montbellet.
✆ **06 72 86 27 38 ou 03 85 33 90 88**

71 - Vends 1 taureau 3 ans, HBC, veaux 14 mois, non inscrits. Gaec Mouran, 71130 Clessy.
✆ **03 85 85 53 31 ou 06 17 08 51 17**

71 - Vds taureaux 2 ans et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68**

71 - Vds 3 bons taureaux HBC, indemnes IBR.
✆ **03 85 24 02 16**

71 - VENDS 8 taureaux charolais 2 ans HBC au pré, TGS. Dufraigne Daniel - La Bruyère - Latagnière (réf. 0811)
✆ **06 83 49 18 19**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN001099 - LONGVIC (21) - CUISERY (71)
ANIMATEUR DES VENTES H/F
Leader régional dans le commerce et la distribution en loisirs verts, jardineries, bricolage et animaleries de proximité sous enseigne recherche pour les départements Côte d'Or et Saône et Loire un : animateur des ventes H/F en CDI.. Poste basé à LONGVIC (21) et CUISERY (71). Rattaché au Directeur de Réseau, vous assurez le développement de la performance commerciale de notre enseigne (30 magasins) et vous prenez en charge la promotion de nos produits et services auprès de nos clients. Vous organisez et coordonnez l'activité et le suivi de la force de vente afin d'optimiser les résultats. Vous accompagnez les magasins dans la mise en œoeuvre de la politique commerciale. Vous réalisez des audits de nos magasins afin d'évaluer la pertinence des actions de communication et réalisez un «reporting» régulier de vos actions et recommandations sur le développement de notre enseigne. Une solide expérience dans la vente et/ou distribution de produits de jardineries/ animaleries, loisirs verts, et équipement rural et agricole auprès d'une clientèle amateur et professionnelle. Une formation technique Bac+2/+3 serait appréciée. Ce poste nécessite des qualités indéniables d'écoute et de synthèse. Vous devrez être enthousiaste et clairvoyant et faire preuve de conviction auprès de nos équipes magasins pour mener à bien vos missions de développement des ventes. Rigoureux et organisé, vous maitrisez parfaitement les outils informatiques actuels (Pack Office Microsoft). Rémunération selon profil et expérience (35 K€ sur 13 mois + variable sur CA et objectifs). Statut Cadre, véhicule, téléphone, PC portable, déplacements fréquents.

AN001024 - HAUT-RHIN
OENOLOGUE/MAÎTRE DE CHAIS H/F
Cave vinicole (production 10 000 hl/an) recrute dans le cadre de son développement. Elaboration des vins depuis la réception du raisin puis réalisation des tâches techniques jusqu'à la bouteille finie - Encadrement du personnel technique - Echantillonnage et présentation des vins aux différents concours - Promotion des vins haut de gamme (châteaux, grands crus, ...) - Vous êtes le lien privilégié entre le service technique et le service commercial. En plus de votre responsabilité technique tout au long du processus de vinification, embouteillage et étiquetage, vous serez l'ambassadeur de nos vins. Vous vous impliquez dans la réussite de l'entreprise en diffusant notre image de marque. DNO, idéalement complété par une école supérieure de commerce international en vins et spiritueux, vous bénéficiez d'une expérience significative. Rigoureux, organisé, investi, vous possédez une vision globale du marché du vin qui vous permet de vous adapter à tous types d'interlocuteurs. Vous parlez couramment anglais. Troisième langue appréciée. Entrée dès que possible. CDI.

AN001097 - ALSACE
AIDE CAVISTE H/F
Domaine viticole en bio-dynamie. Afin de seconder le second d'exploitation, sera chargé de : travaux de cave : soutirage, ouillage, débourbageprise de densité, appui pour la filtration/mise en bouteille. Travaux d'étiquetage : réglage des machines, suivi des impressions, mise en cartons/palettes. Vérification des stocks (bouteilles, cartons, ...). Préparation des commandes, prises d'initiatives, livraisons. BAC/BAC+2 V/O. Première expérience appréciée. Conduite d'engin chariot élévateur appréciée. Entrée immédiate. CDI (temps partiel) avec période d'essai.

AN001434 - BAS-RHIN
FORMATEUR EN ESPACES VERTS / HORTICULTURE H/F
Centre de formation pour adultes. Interventions en face-à-face auprès d'un public demandeurs d'emploi ou en reconversion, en formation technique ou stage diplômant. Ingénieur espaces verts / horticole. BTSA étudié. Expérience souhaitée. CDD 6 mois. Embauche dès que possible. Salaire de départ : 1865€ brut. Reprise de l'ancienneté dans des fonctions similaires.

AN000741 - RÉGION FRANCHE-COMTÉ
RESPONSABLE SAV - CONCESSION EN CROISSANCE H/F
Concession marque réputée. Gérer et développer les ateliers et magasins de 2 sites Management des équipes (techniciens et magasiniers) Participer aux portes ouvertes, journées SAV, journées agents. Accueil clients. BAC PRO Machinisme ou BTS. Exp de chef d'atelier dans une concession, ou chef d'atelier adjoint. CDI. Rém attractive et avantages, selon expérience et compétence. Voiture. Mutuelle.

AN001518 - BAS-RHIN
RESPONSABLE APRÈS-VENTES H/F
Spécialiste de conception, fabrication et commercialisation de matériels et services agricoles destinés à l'agriculture mondiale. Vous serez notamment chargé de fournir au réseau de distribution et à nos équipes itinérantes l'assistance et le soutien technique nécessaire à la mise en route et au dépannage des matériels. Bac+2 à 5, à caractère technique. Anglais souhaité. CDI.

AN001563 - SAÔNE ET LOIRE
CONSEILLER EN GESTION SECTEUR AGRI-VITI H/F
Réseau associatif de conseil d'expertise comptable en France (700 agences, 11000 collaborateurs, 320 000 clients). Vous assurez des prestations de conseil et d'accompagnement auprès des dirigeants des entreprises du secteur viticole et agricole. Vous leur apportez soutien, pertinence et méthode dans l'étude et la conduite de leurs projets. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou école de commerce. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 0506)
✆ **03 86 75 15 33 ou 06 19 96 60 17**

89 - VENDS 1 taureau charolais HBC 20 mois et 55 mâles repro. de 12 à 16 mois, TBO, vêlage facile, toutes garanties sanitaires. Livraison possible. GAEC Cadoux B et Fils (réf. 080B)
✆ **06 89 18 05 87 ou 03 86 32 53 33**

Caprin

26 - Vds boucs alpins 2-3-4 ans très bonnes origines. Elevage capgènes
✆ **06 50 04 19 44**

38 - Vends chevrettes et boucs issus d'insémination bonnes références contrôle laitier.
✆ **06 62 19 95 28**

42 - Vds cheverette Saanen né Sept. issu troupeau CL Gene + progr. Luminev pour mis bouc 15 avril
✆ **06 24 67 46 03**

42 - Vds bouc chevreaux chevrettes Alpines indem Caev tb origine Gene+
✆ **04 77 24 85 05 ou 06 89 90 72 35**

69 - Vends chèvres alpines mises bas fin mars.
✆ **06 67 43 60 57**

69 - Vds chèvres au lait Saanen, chevrettes MB 03, boucs IA Indem CAEV CL 1000 kg.
✆ **06 62 02 41 92**

Ovin

07 - Vds cse retraite 60 ovins lait mise bas mars
✆ **09 77 48 64 93 HR**

Equin

25 - A V. pouliche comtoise 3 ans père Quel Succès mère par Hold Up jument grande et gentille.
✆ **06 81 14 90 51**

70 - Vds cause santé Chevaux SF bas prix : 2 poulains m,les 3 et 4 ans non débourré sans papier, 1 jument de 6 ans débourrée gros coup de saut sans papier et une pouliche 4 ans sans papier non débourrée. Tous très gentils conviendraient pour loisir.
✆ **06 47 71 92 30**

Chien

42 - Vds chiots femelles Border Collie 250269802093792 nés le 6.12.12 parents travail sur bovins
✆ **06 17 27 84 55**

42 - Vds 4 chiots Border Collie tricolor nés le 20/12 parents Lof visibles au travail mère 250269801470810
✆ **06 18 83 42 48**

89 - VENDS chiots Setter Irlandais nés le 22/11, parents Lof 7SIR57541, 400 euros, TAT, VAC. (réf. 0808)
✆ **06 62 40 09 65**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

VENTE aux **ENCHERES**
de **REPRODUCTEURS charolais**
27 février
Station de Créancey (21)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard
23 rue Buffon à Dijon

SOCIÉTÉ : PHARMACE DEVILLE PARTHIOT

Capital: 15.244,90 6
Siège
Chenôve Rue St Exupéry
Centre CCIAL
RCS Dijon 016 750 952

Suivant décision du 31 janvier 2013, l'associé unique :
- a pris acte de la démission de Mme Elisabeth Deville de ses fonctions de cogérante, Mme Brigitte Parthiot restant seule gérante,
- a décidé de la modification de la dénomination de la société en «PHARMACIE SAINT EXUPERY».
Pour avis et mention

AL210810093

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er Février 2013 à Dijon, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SOCIETE HOLDING DES SALARIES DE LA CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE
Objet : La détention d'actions de la société Chocolaterie de Bourgogne et la gestion de cette participation et le cas échéant de sa trésorerie.
Siège social : Rue de Cluj, ZAE Cap Nord 21000 Dijon
Capital : 300 euros divisé en 300 actions de 1 euro chacune.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Président : Monsieur Philippe Bosquillon de Jarcy demeurant Kleiststrasse 54, 25451 Quickborn, Allemagne.
Les cessions d'actions consenties par l'associé unique sont libres.
Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL210810084

Par acte SSP du 13/02/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ARBORYS DEVELOPMENT
Objet social : Développement et management de réseaux de franchise et de commerces.
Siège social :6 Rue de la Cure, 21490 Bellefond.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Kohn Eric, demeurant 6 Rue de la Cure, 21490 Bellefond
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210810087

Mes CREUSY MENIER CARTIER LEPARLIER
Notaires
2 pl. du Gal de Gaulle
25110 Baume les Dames

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me CARTIER, notaire à Baume les Dames, le 23 janvier 2013, enregistré à la SIE de Besançon Est le 04/02/2013 bord 2013/149 case n°2.
Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : MELEZE
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 300.000€ divisé en 3.000 parts de 100 € chacune, numérotées de 1 à 3.000.
Siège social : 9 passage Gaston Roupnel, 21700 Nuits Saint Georges
Objet social : acquisition, gestion et, plus généralement exploitation par bail de tous biens ou droits immobiliers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Gérance : Mr Raymond Majewski demeurant à 25430 Sancey le Long, 1 lotissement des vergers, Mme Joëlle Bland demeurant à Nuits St Georges (21700, 9 passage Roupnel.
Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis,
Frédéric CARTIER

AL210810077

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 décembre 2012, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : ANTIQUITES & SPIRITUEUX,
Capital 2000 €,
Siège social : 3 Chemin de la Chaumette 21410 Fleurey sur Ouche,
Objet : l'achat et la revente d'antiquité, d'objets usagés, métaux et pierres précieuses, vins et spiritueux. La participation de la société par tous moyens à toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques et sociétés françaises ou étrangères créees ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires dont l 'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment la voie de création de sociétés nouvelles ou de fonds de commerce, apport, souscription ou achat d'actions ou de parts sociales ou de part bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite. Le cas échéant, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou à tous objets similaires ou connexes.
Durée : 99 ans,
Gérance : Nathalie Desvignes, demeurant 3 Chemin de la Chaumette 21410 Fleurey sur Ouche, gérant statutaire de la société pour une durée non limitée.
Immatriculation au RCS de Dijon.
La gérance. Nathalie Desvignes.

AL210810080

Par acte sous seing privé en date du 5 février 2013, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ANTIDOTE CONSEIL ET FORMATION
Forme : Société par actions simplifiée
Capital: 10.000 euros
Siège : Parc des Grands Crus, 60L, avenue du 14 juillet, 21 300 Chenôve
Objet : L'organisation, la gestion, le développement ainsi que la vente de prestations de formation professionnelle. Le conseil et l'accompagnement en matière de prévention des risques et de la dépendance. Le conseil, l'accompagnement et l'évaluation de structures sur les plans stratégiques et managériales.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité qualifiée de 75 % des voix des associés disposant du droit de vote
Président : L'Association ADMR, association soumise aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, créée le 14 octobre 1947, ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture de Côte d'Or, sous le n° 4170, ayant son siège social Parc des Grands Crus, 60L, avenue du 14 juillet, 21 300 Chenôve, et faisant l'objet d'une identification auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 778 214 189 000 46, représentée par Madame Danièle Prieur, Présidente et représentante permanente de ladite Association en qualité de Présidente de la Société, demeurant 9, rue des Pièces, 21 550 Ladoix-Serrigny.
Directeur général : Monsieur Cédric Chazal demeurant 3, boulevard Winston Churchill, 21000 Dijon.
Commissaires aux comptes : Titulaire : Cabinet Coureau, 6, boulevard Clemenceau, 21 000 Dijon Suppléant : Monsieur Didier Tourré, 19, rue de la Commune de Paris, 52 100 Saint-Dizier
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210810060

CONVOCATION

Les membres de l'Association Technique Viticole de Bourgogne, à jour de leur cotisation 2012, sont invités aux assemblées de section suivantes:
- mardi 5 mars 2013 à 15h pour la Côte et les Hautes Côtes de Beaune.
- mardi 5 mars 2013 à 15h30 pour la Côte et les Htes Côtes de Nuits.
au CIT/ATVB, 6 rue du 16éme Chasseur 21200. Beaune Ordre du jour: élection des délégués à l'AG ATVB du mars 2013 à 16h.
Pour tout renseignement: ATVB au 03.80.26.23.89.

AL210810094

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DE LA ROSIÈRE

à Auxonne
N° d'agrément : 21/94/619
RCS Dijon : 394 410 666

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier2013, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA de la rosière, à compter du 30 janvier 2013 et désigné aux fonctions de liquidateur :
- Monin Baroille Gilles demeurant à Auxonne
- Fèbvert Denis demeurant à Tillenay
Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à mairie d'Auxonne siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Pour avis
Les Liquidateurs

AL210810082

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LA BUSSIERE-SUR-OUCHE: Domaine équestre
23 ha 69 a 15 ca - Couture du dessus: AW-2-3(A)-3(B)-3(C)-3(DJ)-3(DK)-3(DL)-3(DM)-4(A)-4(B)-4(C)-10 - La couture du bas: AV-106[43](J)-106[43](K)-114[43](A)-114[43](Z)-115[43](B)-115[43](AJ)-115[43](AK)-115[43](AL) (avec bâtiments)
SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE: Domaine équestre
13 ha 16 a 30 ca - Sous le bouchot: C-576-577-590-591-594-595-599-600 (avec bâtiments)
SAULIEU: pré
3 ha 44 a 05 ca - La comme au fou: E-130-138-139
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/03/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210810099

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

CUMA DE LA ROSIÈRE

Société en liquidation
Siège social : Mairie d'Auxonne.
N° d'agrément : 21/94/619
RCS Dijon : 394 410 666

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 06 février 2013, sur convocation des liquidateurs.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les Liquidateurs

AL210810081

CUMA DES ARÔMES DE BOURGOGNE

Société en liquidation
Siège social : Coopérative des coteaux Bourguignon à Nuits Saint Georges
N° d'agrément : 21/93/608
RCS Dijon : 391 990 439

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 16 mars 2012, sur convocation des liquidateurs.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les Liquidateurs

AL210810074

SARL ERIC MORICHARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 22.428 euros
Siège social : 37, rue Charles Dumont
21 000 Dijon
318 227 162 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Eric Morichard demeurant 39, rue Charles Dumont, 21 000 Dijon avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 37, rue Charles Dumont, 21 000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL210810009

SARL ERIC MORICHARD

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 22.428 euros
Siège social : 37, rue Charles Dumont
21 000 Dijon
318 227 162 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Eric Morichard demeurant 39, rue Charles Dumont, 21 000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL210810008

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIÉTÉ A.D.T. IMMO

SARL au capital de 15.000 euros
Gérant : Monsieur Yohann Radreau
Ancien siège social
CD : 996 - 21380 Messigny et Vantoux
Nouveau siège social
14 Bis, Rue Fontaine Melon
71380 Saint Marcel
Numéro d'identification 480.691.740 - RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13 février 2013, les associés ont décidé de transférer le siège social du CD : 996 ,Âi 21380 Messigny et Vantoux au 14 Bis, Rue Fontaine Melon 71380 Saint Marcel, à compter du 13 février 2013
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
Article 4 - Siège social
Ancienne mention :
Le siège social est fixé : CD : 996 à Messigny et Vantoux(21380)
Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale extraordinaire, et en tout autre lieu en vertu d'une décision collective extraordinaire des associés.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à : 14 Bis, Rue Fontaine Melon 71380 Saint Marcel
Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance sous réserve de ratification par décision extraordinaire des associés et, en tout autre lieu, par décision extraordinaire des associés.
La société sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Dijon et immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Chalon sur Saône
Pour avis,
M. Johann Radreau, gérant.

AL210810086

CAMPING VERT AUXOIS

SARL au capital de 1000 Euros
52, rue Carvès,
92120 Montrouge
790090641 R.C.S. Nanterre

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 février 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 15, rue du vert Auxois, 21320 Pouilly en Auxois à compter du 5 février 2013.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : Sans activité
Durée : 99 ans
Gérance : Françoise Fuchs, 15, rue du vert Auxois 21320 Pouilly en Auxois
Autres modifications :
- il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des Activités de la société, d'élargir l'objet social à compter du 5 Février 2013
Nouvelle mention : Base de loisir en camping qui offre à la location des emplacements nus ou équipés, sur un terrain comprenant des équipements en commun et aménagé pour accueillir des tentes, des caravanes, des résidences mobiles de loisirs (mobilhomes) ou des habitations légères de loisirs (chalets, bungalows, cabanes, maisons dans les arbres, roulottes), pour une clientèle qui n'y élit pas domicile. L'exploitation d'un terrain de camping pourra être permanente ou saisonnière. L'établissement proposera la vente au comptoir d'aliments et de boissons non-alcoolisées ou de licence 2 après autorisation, que l'on peut consommer sur place ou à emporter.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre

AL210810083

➜ DÉMISSION

Avis est donné de la démission de :
ETC AUDIT - place de l'Europe 89000 St Georges sur Baulches, commissaires aux comptes titulaire en date du 31 mars 2012
ETC - place de l'Europe 89000 St Georges sur Baulches, commissaires aux comptes suppléant en date du 20 avril 2012
dans la SAS VENTEPLUME, 29 rue de Talant 21000 Dijon, RCS 529 501 397

AL210810073

➜ DIVERS

AMORA MAILLE SOCIETE INDUSTRIELLE

SAS au capital de 24.598.397 euros
Siège Social : Z.I. de la Norge
Chevigny-Saint-Sauveur 21800 Quetigny
311 641 229 RCS Dijon

Lors de la décision du Président du 15 Février 2013, il a été décidé de mettre fin au pouvoir de Monsieur Nabil Lahrichi d'engager la société vis-à-vis des tiers.

AL210810102

➜ DÉSIGNATION

HYDROFORCE

Société 70.000 €
Siège social : 15 Rue Saint Roch
21220 Morey Saint Denis
RCS Dijon en cours N°788 138 675

Par décision en date du 9 novembre 2012, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Monsieur François Courtot, demeurant 15 Rue Saint Roch ,Âi 21220 Morey Saint Denis, comme 4ème membre du Conseil d'Administration.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.
Pour insertion

AL210810103

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENT FORESTIER DES BOIS DE CHAUMEÇON ET DE LA MONTÉE

Groupement Forestier
au capital de 3048, 90 €
Siège social :
1 rue des tonneliers,
21200 Beaune
515 720 613 RCS Dijon

L'AGE du 07/07/2007 a nommé en qualité de Cogérant M. Legrand Bruno, demeurant 6 rue des Magnolias, 33520 Bruges, et M. Sylvain Hervé Legrand, 399 rue aristide briand, 27130 Verneuil sur Havre, en remplacement de M. Legrand Claude, à compter du 07/07/2007.
Modification au RCS de Dijon

AL210810095

NIÈVRE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

ADS AUTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2, bis RD 319
77166 Grisy Suisnes
531 028 207 RCS Melun

Avis de Modification
Le 29 janvier 2013, l'assemblée générale extraordinaire des
associés a décidé :
- de prendre pour nouvelle raison sociale à compter du 1er
février 2013 : CASSE AUTO SERVICES.
- de transférer le siège social, à compter du 1er février 2013, à Cosne Cours sur Loire(58200) Plaine Souris, Route de Saint-Laurent.
Pour avis

AL580810073

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers dénommée SCI CLARA, au capital de 5 000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 27, Chemin du Vieux Vauzelles 58640 Varennes Vauzelles.
Le gérant est M. Nicolas Boin, dt 34 ter, rue du Général Sorbier 58000 Nevers.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ayant déjà la qualité d'associé. Les autres cessions requièrent l'agrément de la majorité en nombre des associés.
Pour avis, le gérant, N. Boin

AL580810079

Avis de constitution
Acte sous seing privé en date à Nevers, du 12/02/2013:
Constitution d'une SARL :
Dénomination sociale: CHAUD FROID MATERIEL EQUIPEMENT
Sigle: CFME
Siège social: 47 Bis Rue Henri Bouquillard, 58000 Nevers
Objet social: En France et à l'Etranger: Achat, vente, installation, entretien, dépannage et fabrication de tout matériel ayant trait à l'équipement des commerces alimentaires; Dépôt vente de matériel; Electricité, plomberie, chauffage, pompes à chaleur, énergies renouvelables, climatisation et plus généralement toutes activités connexes se rapportant directement ou indirectement à cette activité.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social: 10 000 euros
Gérance: M. Xavier Thévenot, dt 119 Rue Maurice Genevoix 58600 Garchizy et M. Pascal Thévenot, dt 12 Rue du 19 Mars 1962 58320 Pougues les Eaux
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL580810072

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saxi Bourdon en date du 25 janvier 2013,

➜ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de LIMANTON
Avec bâtiments Habitation et Exploitation:
1 ha 28 a 25 ca
- Chaume du moussot: E-22-25-26-27
Cmne de POISEUX:
104 ha 88 a 64 ca
- Champ des noyers: AT-36[2](*)-38[5] - Champ martin: AS-70[54] - Champ philipon: AT-1 - Le pre neuf: AS-59[1]-61[2] - Le priat: AS-51 - Les chazaux: AT-8 - Pre de la fontaine: AS-8-9-10-11-12 - Pre des rivieres: AS-55[13] (sans bâtiment)
- Pre des veaux: AS-5-7-63[6] - Pre du pont: AR-1-2 - Pre marechal: AS-52-53 - Pre miniere: AS-13
Cmne de POISEUX:
Avec bâtiments Habitation et Exploitation
5 ha 00 a 00 ca
- Champ des noyers: AT-3-4-35[2](*)-37[5]
- Le pre neuf: AS-58[1]-60[2](*) - Pre des veaux: AS-62[6] - Vrille: AS-66[3]-67[3]-68[4]-69[4]
Cmne de TRACY-SUR-LOIRE
Pté louée en totalité:
1 ha 46 a 40 ca
- Les levees: ZC-32
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/03/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 Nevers , Tél. 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL580810083

il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DEMICLO
Siège social : La Petite Croix, Saxi Bourdon (Nièvre)
Objet : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, la location, l'administration ou autrement de tous immeubles et biens immeubles; l'emprunt de tous fonds nécessaire à la réalisation de cet objet.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 1 000 euros
Gérance : Mme Delphine Rivière et M. Mickaël Rivière, demeurant La Petite Croix, Saxi Bourdon (Nièvre),
Agrément des cessions : Sur agrément des associés.
Immatriculation : Au RCS de Nevers.

AL580810049

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DELICE KEBAB
Forme : EURL
Capital : 500 €uros
Siège social : 42 rue Delangle, 58210 Varzy
Objet social : Toutes activités de restauration et débit de boissons sur place et à emporter, ainsi qu'épicerie et vente à emporter de vins, bières, spiritueux et produits du terroir. Toutes locations, ventes mobilières et immobilières, achat, vente, import, export, négoce, gros, demi gros, détail, diffusion de tous produits non soumis à réglementation.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés.
Gérance : Mme Djabri Frédérique
Associés : Mme Djabri Frédérique, 30, rue de la Séverie à Varzy 58210
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance

AL580810068

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DES ARBRISSEAUX SARMENTEUX

Société civile au capital fixe de 457,35 euros
Siège social : 4 rue Einstein,
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers - 429 911 175

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 3 janvier 2013, il est décidé la dissolution anticipée de la SCI «DES ARBRISSEAUX SARMENTEUX» à compter du 3 janvier 2013 et sa mise en liquidation amiable.
M. Lachot Yves, 4 rue Einstein, 58640 Varennes-Vauzelles, quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé 4 rue Einstein, 58640 Varennes-Vauzelles.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL58089951

FIDUCIAL SOFIRAL

SOCIETE D'EXPLOITATION MAURO FRERES

SARL au capital de 7 500 euros
Siège Social
5 rue du 8 mai 1945
58210 Varzy
R.C.S. Nevers 448 558 809

Assemblée Générale Extraordinaire du 25/01/2013 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, avec cessation d'activité au 31/12/2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateurs : M. Dominique Mauro dt 11 rue du Fg de Vézelay 58210 Varzy et M. Gilles Mauro, dt 13 Rue du Fg de Vézelay 58210 Varzy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuation des affaires en cours et engagement de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Varzy (58210), 5 Rue du 8 Mai 1945.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varzy du 25/01/2013, il a été constaté la résiliation du contrat de location gérance existant entre Messieurs Gilles et Dominique Mauro et la SARL SODEX MAURO FRERES conclu le 11 Avril 2003 et ce, à effet au 31/12/2012.

AL580810082

LEGALYS CONSEILS
Cabinet d'Avocats
66 rue des Courtiaux
63000 Clermont-Ferrand

A.D.T.I.

SARL en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège : 5 bis route de Moulins
58390 Dornes
RCS Nevers 530 042 530

Avis de dissolution
L'AGE du 15/01/2013 a décidé, à effet du même jour, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et par les délibérations de l'Assemblée. M. Philippe Martin, dt à Toury-Lurcy (58300), 5 route de Saint Germain Chassenay, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation, où seront adressées toutes correspondances, a été fixé au siège social.
Dépôt au RCS de Nevers.

AL580810075

L.A.C.

SARL au capital de 20 000 euros
15 Bd du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
RCS Nevers 524 646 023

L'Assemblée Générale du 14/02/2013 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/01/2013, déchargé M. Hervé Chaulot de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis

AL580810076

CIMENDAG

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 4 rue Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
529 110 181 RCS Nevers

Avis de dissolution et de nomination des liquidateurs
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 janvier 2013,

les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2012.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
Monsieur Yusuf Cimendag, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) 11, avenue de la Paix
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
Cosne Cours sur Loire (58200) 11 avenue de la Paix.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL580810034

SAVAM

Sarl au capital 18.000 €
Siège : RN 81 Le Charnay
58250 Lanty
Siren : 434298469 RCS de Nevers.

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2012, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2012 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé M. Blanluet Michel, demeurant 4 place Cavet 83110 Sanary sur Mer en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquiter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au 4 place Cavet 83110 Sanary sur Mer.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour Avis

AL58089880

CHARDONNERET PEZARD

Société en nom collectif
au capital de 91 469.41 euros
Siège social : le Guidon
58130 Saint Martin D'Heuille
RCS 423 691 088

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 31 décembre 2012, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé Le Guidon, 58130 Saint Martin d'Heuille.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Chardonneret demeurant le guidon, 58130 Saint Martin d'Heuille lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL580810029

→ NON DISSOLUTION

MONZA TERRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 100 €
Siège social : 46 Avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
531 121 846 RCS Nevers

Avis
Aux termes d'une délibération en date du 21 septembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL580810085

→ TRANSFERT DE SIÈGE

GAEC DE LA FERME DU CHASNAY

Groupement agricole d'exploitation en commun au capital de 77640 €
siège social : 28 av du chasnay
58180 Marzy
RCS Nevers 495242786

Suite aux delibérations du 30/12/2012, l'assemblée Générale extraordinaire des associés du GAEC de la Ferme du chasnay a décidé de transférer le siège social du 28 av du chasnay 58180 Marzy au Hameau des Planes, 34260 Avène à compter du 01/01/2013 et de modifier l'article 3 des statuts
La société sera radiée du RCS de Nevers et désormais immatriculée au RCS de Montpellier.
Pour avis, la gérance

AL580810084

FASTE EVENEMENTS

SARL au capital de 1 000 euros
Le Bourg
58200 Pougny
RCS Nevers 513 526 822

Délibération du 21/01/2013: L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Le Bourg, 58200 Pougny au 3 Rue de Toscane 89480 Etais le Sauvin à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts et de nommer M. Johan Boulle, dt 3 Rue Toscane 89480 Etais le Sauvin, gérant à compter de ce jour et ce, sans limitation de durée, en remplacement de M.Fabien Baubigny, dt 7 Rue Saint-Martin 58200 Pougny, démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

AL580810078

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

LJ IMPORT EXPORT

Société à responsabilité limitée
au capital de 263 000 euros
Siège social : Les Rachelins
58390 Dornes
531 340 859 RCS Nevers

Modification du siège social
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 janvier 2013 a décidé de transférer le siège social de Dornes (58390), Les Rachelins, au 13 Avenue Théodore de Banville 03000 Moulins, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL580810070

→ NOMINATION

APERAM ALLOYS IMPHY

Société par actions simplifiée
au capital de 35.038.200 €
Siège social : avenue Jean Jaurès
58160 Imphy
440 326 692 RCS Nevers

Suivant procès-verbal en date du 6 novembre 2012, l'associé unique a :
,Ã¢ Pris acte du fait que le Président de la société, Monsieur Julien Burdeau est temporairement indisponible depuis le 25 octobre 2012.
,Ã¢ décidé de nommer Président temporaire, Monsieur Philippe Darmayan, domicilié 18 rue Armand Moisant 75015 Paris et ce, à compter du 25 octobre 2012.
Mention en sera portée au RCS de Nevers

AL580810069

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL GOGUELAT

8 rue des Fossés
58190 Amazy
Capital : 193 300 euros
RCS Nevers 790 409 478

Entrée d'associé
Par acte sous seing privé en date du 15 janvier 2013, il a été procédé à l'entrée d'un nouvel associé, cogérant, M. Goguelat Antoine, demeurant 8 rue des Fossés, 58190 Amazy.
Pour avis, la gérance

AL580810080

EARL DU PRIEURE

Le Prieuré, 58700 Lurcy le Bourg
Capital social : 703 986 euros
RCS Nevers 789 989 563

Modification des dirigeants
Par acte sous seing privé à effet du 27 décembre 2012, il a été procédé au retrait de l'associée gérante, Mme Gaulon Régine et à l'entrée du nouvel associé gérant, M. Gaulon Benoît, demeurant 9 rue des Fossés, 58800 Corbigny.
Pour avis, la gérance

AL580810071

→ CESSION

Cession de fonds de commerce
Aux termes d'un acte SSP en date à Bourges (Cher) du 29 janvier 2013 enregistré au SIE de Nevers le 7 février 2013 sous les mentions bordereau n° 2013/154 case n°20, la société SARL E.S.A., société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est situé Cosne Cours sur Loire (58200) Plaine Souris, route de Saint-Laurent, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 385 037 775 a cédé à la société ADS AUTO, société à responsabilité limitée au capital social de 5 000 euros, ayant son siège social à Grisy-Suisnes (77166), 2 bis RD 319, immatriculée au RCS de Melun sous le numéro 531 028 207, un fonds de commerce d'achat et vente de tous véhicules neufs, d'occasion ou accidentés, tous matériels industriels, agricoles ou de travaux publics, le traitement des véhicules et matériels hors d'usage, leur déconstruction, la récupération de matières métalliques et non métalliques, la réparation, l'entretien de tous véhicules, la vente, la pose de pièces et accessoires automobiles neufs et d'occasion, la vente de lubrifiants, le remorquage, la location de véhicules avec ou sans chauffeur connu sous l'enseigne STEPHAN PIECES AUTO, exploité à Cosne Cours sur Loire (58200) Plaine Souris, route de Saint-Laurent.
Moyennant le prix de quarante mille euros, avec entrée en jouissance au 1er février 2013.
Les oppositions, seront reçues au siège du fonds cédé à Cosne Cours sur Loire (58200) Plaine Souris, route de Saint-Laurent, par acte extra-judiciaire, dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.
Pour insertion.

AL580810074

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

YONNE

→ MODIFICATION DE STATUTS

DIFFUSEUR DES JEUX DE SEINE ET MARNE

D.J.S.M.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 000 €
Siège social : 35 bis, avenue de la Libération
77130 Montereau Fault sur Yonne
435 297 866 RCS Melun

Le 29 décembre 2012, les associés ont décidé:
- de modifier l'objet social de la société qui est désormais : l'acquisition, par voie d'apport, cession ou autrement, la détention et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de biens immobiliers ou mobiliers, de titres de participation de sociétés civiles ou commerciales,
- de modifier la dénomination sociale qui est désormais : D.J.S.M.
- de transformer la société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- de transférer le siège social de Montereau Fault sur Yonne (77130), 35 bis rue de la Libération à Sens (89100), 10 rue du Clos le Roi.
Le capital social reste fixé à 1 500 000 €
Gérante : Madame Evelyne Henriot, demeurant à Sens (89100), 10 rue du Clos le Roi.
Il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Bernard Bizouard, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société « AUDIT CONSEIL COMMISSARIAT », Commissaire aux Comptes suppléant.

AL890810082

→ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un A.S.S.P. en date à Druyes Les Belles Fontaines du 15.02.2013, il a été constitué une SAS unipersonnelle :
Dénomination : RT Conseil
Siège : 8 rue Basse, 89560 Druyes Les Belles Fontaines
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 500 €
Objet : Le conseil en développement com-



mercial, en marketing stratégique, en stratégie, en organisation, les études aux entreprises.
Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : M. Géry Porcheron dmt 8 rue Basse 89560 Druyes Les Belles Fontaines
La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Le Président

AL890810087

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** SARL LA RENOMMEE
Forme sociale : SARL ;
Siège Social : 19, Grande Rue, 89450 Saint-Père ;
Objet social : Exploitation de tout fonds de commerce d'hôtel et de tous types d'hébergement - Exploitation de tout fonds de commerce de brasserie, restaurant, bar, café-concert - Restauration rapide et vente de plats à emporter - Organisation de réceptions, soirées dansantes et séminaires - Activité de traiteur - Vente d'objets d'art et d'objets de décoration - Vente de produits régionaux. ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 2 000 € ;
Gérance : Mme Sandrine Lenoir dt à Montigny aux Amognes (58), Noilles ;
Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

AL890810057

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI EMEKILI ;
Siège social : 5C, Chemin du Moulin, 89450 Foissy les Vézelay ;
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 300 € ;
Gérance : Mme Sandrine Lenoir dt à Montigny aux Amognes (58), Noilles ; Immatriculation de la société au RCS d'Auxerre. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La Gérance

AL890810077

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI KILIEME ;
Siège social : 5C, Chemin du Moulin , 89450 Foissy les Vézelay ;
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 300 € ;
Gérance : Mr Laurent Carlier dt à Foissy les vézelay (89), 5C, Chemin du Moulin ;
Immatriculation de la société au RCS d'Auxerre. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La Gérance

AL890810058

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI BOX
Siège Social: 6 grande rue, 89100 Sens
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 années
Capital : 100 euros
Apport en numéraire : 100 euros
Gérance : Monsieur Gamal Himoud demeurant 6 grande rue, 89 100 Sens,
Cession de parts :La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL890810081

Par acte SSP du 01/02/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :ENERGIE SYSTEMES+
Objet social : Vente installation de systèmes de climatisation, pompes à chaleur,ventilation, réfrigération.
Siège social : 6 Val de l'Oreuse, St Martin sur Oreuse, 89260 Thorigny-sur-Oreuse.
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Klonowsi Philippe, demeurant 7 allée de la clé des champs, 94520 Périgny sur Yerres
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de Sens

AL890810053

Avis est donné de la constitution de la société:
Forme : **S.A.S**
Désignation : BEM-VIDOS A CHURRASQUEIRA
Capital : 3 000 euros
Siège : 1 avenue du Général Leclerc, 89140 Pont sur Yonne
Objet : exploitation de tous fonds de commerce de café, restaurant, ainsi que toutes activités similaires ou connexes.
Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote:Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés.
Président : Mme Sandra Goncalves Teixeira, 13 rue du Calvaire, 77480 Fontaine Fourches
Immatriculation : RCS de Sens

AL890810055

Par acte SSP du 10/02/2013, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : EURL MERLIN CHRISTOPHE
Objet social : Plomberie, Chauffage
Siège social : 5 Bis route de Faulin, 89480 Lucy-sur-Yonne.
Capital : 4000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Merlin Christophe, demeurant 5 Bis route de Faulin, 89480 Lucy-sur-Yonne
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL890810050

Par acte sous seing privé en date du 8 février 2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FOURNIER ELECTRICITE INDUSTRIE ,Ai F.E.I.
Capital : 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 €.
Siège social : 13 rue des Caves 89340 Champigny
Objet : l'installation, le dépannage et la maintenance de systèmes automatisés de production industrielle (industrie électronique) ; l'installation, le dépannage, la vente et la maintenance de centrales électriques de secours ou de production ; électricité HTA (Haute tension) ; prestations de services techniques aux entreprises dans les domaines ci-dessus.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Fabien Fournier demeurant à Champigny (89340), 13 rue des Caves.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890810048

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

DABAR

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 €
Siège social : place de la Mairie
89400 Cheny
RCS Auxerre B 522 782 259

Aux termes du procès-verbal en date du 31 Décembre 2011, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L223-42 du Code de Commerce.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL890810080

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

META-GEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
porté à 10 000 euros
Siège social : Lieudit «Le Thureau»,
89140 Pont sur Yonne
535 322 481 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 12 février 2013 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 8 000 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 ,Ai Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 10 000 euros (10 000 euros)
Pour avis
La Gérance

AL890810079

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGE du 31/12/2012, a décidé de transférer le siège social de la société S.C.I LE MAS DES CORSAIRES, SCI au capital de 441 000€, 2 rue Guillaume Apollinaire, 95360 Montmagny, 448470195 RCS Pontoise, à compter du 21/01/2013 au Hameau les Solas 89500 Villeneuve sur Yonne. Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes, Objet : Acquisition, administration, gestion de tous immeuble ou biens immobiliers. Durée : 99 années. Gérance : Mme Gjini épouse d'Hôtel Catherine, Hameau les Solas, 89500 Villeneuve sur Yonne. La société sera immatriculée au RCS de Sens, et sera radiée du RCS de Pontoise.

AL890810088

FASTE EVENEMENTS

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Bourg
58200 Pougny
RCS Nevers 513 526 822

Délibération du 21/01/2013: L'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé :
- de transférer le siège social de Le Bourg, 58200 Pougny au 3 Rue Toscane 89480 Etais la Sauvin à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de Nevers fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.
- de nommer M. Johan Boulle, dt 3 Rue Toscane 89480 Etais La Sauvin, gérant de la Société à compter de ce jour et ce, sans limitation de durée, en remplacement de M. Fabien Baubigny, dt 7 Rue Saint-Martin 58200 Pougny, démissionnaire.
Pour avis

AL890810078

Par acte SSP en date du 8 février 2013, les associés de la SCI SEVILLE, 29 faubourg Dilo 89600 Saint Florentin, ont décidé du transfert du siège social qui sera désormais : 43 et 45 rue de Vauvenargues 75018 Paris.
Pour avis.

AL890810047

➜ NOMINATION

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2013, le conseil d'administration de la Société FRANCE GALVA,SA au capital de 7 700 000 €, sise ZI la Saunière, 89600 St Florentin, immatriculée 415 399 450 RCS Auxerre, a nommé M. Yves Delot, demeurant 34 rue de la Brumance, Résidence Les Pins Bas Turny à 89134 Turny, en qualité de nouveau Président du conseil d'administration et de Directeur général de la société avec effet du 1er février 2013.
Pour avis,
Le représentant légal

AL890810052

AUXERRE DISTRIBUTION - AUXERDIS

SAS au capital de 40.000 €
14/16 Avenue Jean Jaurès
89000 Auxerre
RCS Auxerre 323 875 567

Aux termes du Conseil de Parrainage du 20/12/12, il a été décidé de nommer Mme Marie Chaufournais née Aregui demeurant à Coulanges La Vineuse (89) 53 Rue André Vildieu en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée.

AL890810084

➜ DÉMISSION

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2013, le conseil d'administration de la Société FRANCE GALVA,SA au capital de 7 700 000 €, sise ZI la Saunière, 89600 St Florentin, immatriculée 415 399 450 RCS Auxerre, a pris acte de la démission de M. Yves Delot de son mandat de Président du conseil d'administration et de Directeur général avec effet du 31 janvier 2013.
Pour avis,
Le représentant légal

AL890810051

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE VEZELIENNE DE RESTAURATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 Euros
Siège social : Vézelay (89450)
Place du Champ de Foire
397 900 986 RCS Auxerre

L'associé unique a pris acte le 14/02/2013 de la démission du gérant à effet du même jour et décidé de nommer deux nouveaux gérants, en remplacement du gérant démissionnaire.
En outre, il a pris acte de l'attribution à la société du numéro 21 Place du Champ de Foire par la mairie de Vézelay.
Anciennes mentions publiées
Gérant : M. Pierre-Eric Goetz demeurant à Valloux (89200) Vault Delugny
Siège social : Vézelay (89450) Place du Champ de Foire
Nouvelles mentions
Gérants : - M. Yann Cousin demeurant à Pimelles (89740) 4 rue Haute
- M. David Patron demeurant à Argentre du Plessis(35370) 3 rue d'Aquitaine
Siège social : Vézelay (89450) 21 Place du Champ de Foire

AL890810083

➜ CESSION

Acte :SSP en date à Saint Clément (Yonne) du 15 février 2013 enregistré au SIE de Sens / Pôle Enregistrement le 15 février 2013 bordereau 2013/125 case 3 extrait 372.
Vendeur :Monsieur Christian Marcel Raymond Breugnot et Madame Annie Julia Yvonne Le Gallo son épouse, demeurant ensemble à Saint Clément 89100, 59 Rue de la République.
Acquéreur :Monsieur Hervé Clément, demeurant à Serbonnes 89140, 27 Rue du Maréchal Leclerc.
Fonds :Café auquel sont attachés la gérance d'un Débit de tabac, un bureau de Diffuseur de Presse et un bureau de validation du Loto, connu sous l'enseigne « LE CLEMENT », situé à Saint Clément 89100, 59 Rue de la République, pour lequel Monsieur Breugnot est immatriculé au RCS de Sens sous le numéro 433 197 167.
Jouissance :15 Février 2013
Prix:620.000 €
Oppositions : Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au fonds de commerce et pour la correspondance au CABINET BRADIN, société d'avocat, 182 Rue de Rivoli 75001 Paris, séquestre.

AL890810089

Avis de cession
Suivant acte SSP à Paris (75), le 19/12/2012, enregistré à la recette des impôts d'Auxerre (89), le 11/2/2013, bordereau n° 2013/153, case n°5, ext. 483,
La société France Vins.Net, SARL au capital de 1.000 €, ayant son siège social sis 7 rue des Moulins à Chablis (89800), immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 492 547 684, a vendu à la société H Partners W&S, SAS au capital de 6.978.503 €, ayant son siège social sis 174 boulevard Haussmann à Paris (75008), immatriculée au RCS de Paris sous le n° 504 954 942,
Son fonds de commerce de représentation commerciale et de réalisation de prestations commerciales en matière viticole, exploité à Chablis (89800), 7 rue des Moulins,
Moyennant le prix de 23.200 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1/1/2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales chez Me Claire Passet (Etude SCP Clinard ,Ai Passet), huissier de justice, 9 rue du 24 août, BP 363, 89006 Auxerre, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

AL890810056

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

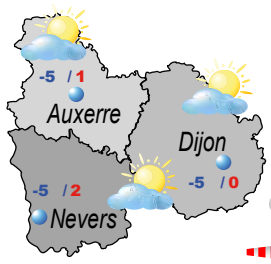
☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

A802012-1173

▶ Prévisions **météo** du 22 au 27 février

Vendredi 22 Février



Belle journée

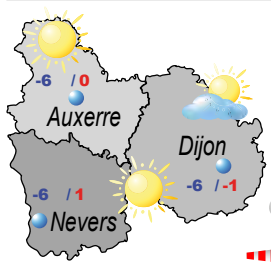
Une belle journée en perspective, avec un soleil accompagné de nuages de beau temps. Les vents seront modérés.

T° mini : -6 à -4 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Nord-Est 30 km/h

Ste Isabelle
Soleil : 07:53 - 18:42
Lune : 15:35 - 05:36

Samedi 23 Février



Agréable

Le soleil restera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps. Les vents resteront modérés.

T° mini : -7 à -5 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

St Lazare
Soleil : 07:52 - 18:44
Lune : 16:37 - 06:11

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 24 Février



Neige

Des chutes de neige sont attendues pour cette journée dominicale. Les températures seront stationnaires et les vents modérés.

T° mini : -7 à -5 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord 20 km/h

St Modeste
Soleil : 07:50 - 18:45
Lune : 17:41 - 06:42

Prévisions à 7 jours

Lundi 25 au Mercredi 27 Février :
Pluie et neige mêlées pour ce lundi. De belles éclaircies sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : -5 à 0 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Jeudi 28 Février au Dimanche 3 Mars :
Un temps instable en perspective, avec de nombreuses précipitations.
Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 2 à 5 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

							8	
	8	1		6				
3		2		4		7		
	9	7			5			
			9			3		7
					8		5	
			5		4			1
1	6		2					
		5			6		3	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

2	3	6	7	4	9	1	5	8
9	1	7	6	5	8	4	3	2
5	4	8	2	1	3	6	7	9
1	2	4	9	8	7	5	6	3
8	5	3	1	2	6	9	4	7
6	7	9	5	3	4	2	8	1
7	8	5	4	9	2	3	1	6
3	9	1	8	6	5	7	2	4
4	6	2	3	7	1	8	9	5

▶ **Télévision** Sélection du 23 février au 1er mars

Samedi 23

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.05 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec José Garcia, Alice Dona, Claudia Tagbo, Patrick Préjean, Lorie, Zinedine Soualem, Axelle Red, François Morel, etc.
23.10 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 La grande peinture. Téléfilm avec Philippe Chevallier, Régis Laspalès. *Nul et sans intérêt.*
22.15 Midi et soir ★. Téléfilm avec Roland Magdane, Daniel Russo. *Très moyen.*
00.05 Appassionata «Abd al Malik à contretemps».

ARTE
20.50 L'aventure humaine «George V et la reine Mary : La renaissance de la monarchie britannique» ★★★. (voir Sélection)
22.45 Bashung «Faisons envie».

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +
20.55 Les infidèles ★. Sketches (2012) de Fred Cavayé, Jean Dujardin, etc., avec Jean Dujardin (1h43) ⓬. *Inégal et très vulgaire.*

Dimanche 24

TF1
20.50 Moi, moche et méchant ★★★. Animation (2010) de Chris Renaud et P. Coffin, avec la voix de Gad Elmaleh (1h31). (voir Sélection)
22.40 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Je vous trouve très beau ★★. Comédie dramatique (2006) de I. Mergault, avec Michel Blanc, M. Marinescu (1h36). *Émouvant.*
22.20 Non élucidé «L'affaire Olivier Arnaud». Magazine.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Lewis. Série avec Kevin Whately, L. Fox ⓾.
00.15 Les garçons ★★. Drame en NB (1959) de M. Bolognini, avec Laurent Terzieff (1h40) ⓭. *Bien fait, mais désespérant.*

ARTE
20.45 Vincere ★★. Drame en VO (2009) de M. Bellocchio, avec Giovanna Mezzogiorno (2h). *L'histoire incroyable et poignante de l'épouse cachée de Mussolini.*
22.45 Hitler, Mussolini et moi «Un homme médiocre en cette époque de prétendus surhommes».

M6
20.50 Zone interdite «Fraudeurs et tricheurs : Leurs arnaques nous coûtent des milliards». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Australie : Le nouveau Far West des jeunes Français». Magazine.
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Marseille».

Lundi 25

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Le cirque Borelli». Téléfilm avec Mimie Mathy, Bertrand Degrémont.
22.50 New York, unité spéciale ⓾.
01.20 Au Field de la nuit, avec Papy (Alain Degois), C. Cusset, Laurent Joffrin, Jeannette Bougrab, Charles Berling, François Morel.

FRANCE 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «L'apprenti», «L'étrangleur de Boston», «Frais de scolarité» ★★. Série avec Angie Harmon ⓾. *Une nouvelle série pleine d'humour et bien faite.*
23.00 Un œil sur la planète «La Birmanie, la promesse de l'aube ?».

FRANCE 3
20.45 Les 20es Victoires de la musique classique 2013. Soirée spéciale présentée par Louis Laforge et Frédéric Lodéon.
00.05 Évian 1938, la conférence de la peur ★★. *Instructif.*

ARTE
20.50 Sens unique ★★. Policier en VO (1987) de R. Donaldson, avec Kevin Costner (1h50). *Excellent, mais des images complaisantes.*
22.40 Women without men ★★. Comédie dramatique en VO (2009) de Shirin Neshat (1h34). *Très beau, mais peu émouvant.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.45 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 Maison close (7 et 8/8) ⓬.

Mardi 26

TF1
20.50 Dr. House : «Pour l'honneur», «Jeux de brutes», «Manger, bouger» ★★. *Pas mal.*
22.50 Appels d'urgence «Autoroute du Nord : L'autoroute de tous les trafics». Magazine.

FRANCE 2
20.45 Le clan Chirac, une famille au cœur du pouvoir ★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.25 Infrarouge : «Hors-la-loi (3/3) ⓾», «La mise à mort du travail».
01.30 Anna Karénine ★★. Drame en NB (1948) de J. Duvivier, avec Vivien Leigh (1h47). *Superbe.*

FRANCE 3
20.45 Famille d'accueil : «Justice», «Beau-père» ★. Série avec V. Lemoine ⓾. *Poignant, mais peu crédible.*
23.55 Maigret et la fenêtre ouverte ★★. Téléfilm avec Bruno Cremer. *Assez prenant.*

ARTE
20.50 Les yakuzas. Documentaire.
22.20 Quand l'Europe sauve ses banques, qui paye ?

M6
20.50 Le petit Nicolas ★★. Comédie (2009) de Laurent Tirard, avec Maxime Godart, Valérie Lemercier, Kad Merad (1h30). (voir Sélection)
22.25 Protéger & servir ★. Comédie (2009) de É. Lavaine, avec Kad Merad, C. Cornillac (1h28). *Lourd.*

CANAL +
20.55 La Dame de fer ★★. Biographie (2011) de P. Lloyd, avec Meryl Streep (1h41) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 27

TF1
20.50 Unforgettable : «Prise au piège», «L'homme des bois», «Frères d'infortune». Série avec Poppy Montgomery, D. Walsh ⓾.
23.15 Les experts, Miami ⓬.

FRANCE 2
20.45 La crèche des hommes ★★. Téléfilm avec Salim Kechiouche, Alex Fondja (1h34). *Original et bien fait, malgré des outrances.*
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Philippe Gildas, Virginie Efira et Tony Estanguet.

FRANCE 3
20.45 Football «PSG/Marseille (1/8es de finale)».
23.50 L'ombre d'un doute «Napoléon était-il franc-maçon ?». Magazine de Franck Ferrand.

ARTE
20.50 Caché ★. Drame (2005) de Michael Haneke, avec Juliette Binoche, Daniel Auteuil (1h55). *Bien filmé, mais ennuyeux.*
22.45 Georg Kreisler n'existe pas «Une vie en chansons».
23.40 Murmures du vent. Drame en VO (2009) de Shahram Alidi, avec Omar Chawshin (1h13).

M6
20.50 Ma maison est la plus originale de France.

CANAL +
20.55 Boomerang, le côté obscur de la barre chocolatée. Documentaire.

Jeudi 28

TF1
20.50 Section de recherches : «Noces de sang», «In memoriam», «Prise d'otages». Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari.
23.40 The whole truth. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Les produits anticrise», «Police : Les interrogatoires». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Violences, cambriolages : Quand la crise pousse au crime». Magazine de Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Spéciale Gérard Jugnot
20.45 Faubourg 36 ★★★. Comédie dramatique (2008) de C. Barratier, avec Gérard Jugnot, Clovis Cornillac, Nora Arnezeder (1h56) ⓾. *Superbe et humaniste.*
23.25 Une époque formidable ★★. Comédie (1991) de et avec Gérard Jugnot, et avec Richard Bohringer (1h33). *Excellent.*

ARTE
20.50 Monroe (4, 5 et 6/6) ★★. Série en VO avec James Nesbitt. *Très émouvant.*
23.10 Expédition tsunami «Mission scientifique sur les fonds marins». Documentaire.

M6
20.50 60 secondes chrono. Divertissement présenté par Alex Goude.

CANAL +
20.55 Dexter (5 et 6/12). Série ⓬.

Vendredi 1er

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Jenifer, Patricia Kaas, Estelle Denis et Benabar.
23.20 Spécial bêtisier.

FRANCE 2
20.45 Nicolas Le Floch «Le sang des farines» ★★. Téléfilm avec Jérôme Robart, Patrick Catalifo (1h38) ⓾. *Bien mené et plein d'humour.*
22.25 Les infiltrés «Pompes funèbres : L'obscur marché de la mort». Magazine présenté par Marie Drucker.
00.10 Mon Taratata à moi. Divertissement de Nagui.

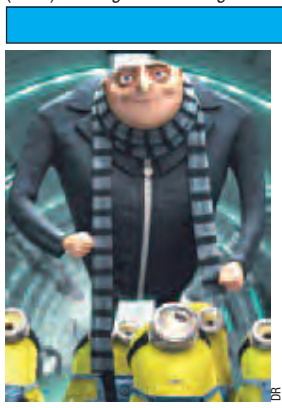
FRANCE 3
20.45 Thalassa «Grandes capitales océanes : Buenos Aires et le delta d'argent». Magazine.

ARTE
20.50 Pas d'impôts pour les potes ★. Téléfilm avec Ulrich Noethen, Steffi Kühnert (1h28). *Mineur.*
22.20 Rio, sexe et (un peu de) tragi-comédie ★. Téléfilm avec Charlotte Rampling, Bill Pullman, Irène Jacob (1h33). *Cocasse, mais peu palpitant et très cru.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Le vérité si je mens ! 3 ★. Comédie (2011) de Thomas Gilou, avec Richard Anconina, José Garcia (1h55). *Poussif.*

SÉLECTION


DR

■ **Moi, moche et méchant** - Gru est le méchant le plus redoutable de la planète. Car il aime faire du mal autour de lui. C'est la raison pour laquelle il se réjouit de son titre de plus grand méchant de la Terre. Mais voilà qu'un minus veut le lui voler. Furieux, Gru décide de marquer un grand coup en volant la Lune. Réalisé en partie dans les studios parisiens de Mac Guff, ce film d'animation est un petit bijou d'humour noir et méchant. De nombreuses trouvailles visuelles, des gags très amusants et des personnages attachants, telles sont les qualités d'un film qui ravira les petits et amusera les parents, lesquels apprécieront les clins d'œil qui émaillent l'histoire. La seconde partie manque un peu de rythme, car elle joue davantage sur l'émotion, mais l'ensemble est très réussi, et les personnages sont très attachants... même l'ignoble héros qui est tellement moche et méchant qu'il en devient attendrissant, surtout lorsqu'on le voit fondre devant trois fillettes délicieuses. ***Dimanche 24, sur TF1, à 20h50.***

■ **L'aventure humaine «George V et la reine Mary : La renaissance de la monarchie britannique»** - Après la Seconde Guerre mondiale, les monarchies se portent mal. Seuls le roi George V et la reine Mary ont réussi à instaurer une relation directe avec leur peuple, tout en maintenant le caractère sacré de la royauté. C'est ce que montre ce passionnant documentaire, bien illustré par des images d'archives, qui est un bel hommage aux monarques. ***Samedi 23, sur Arte, à 20h50.***

■ **Le clan Chirac, une famille au cœur du pouvoir** - Avec d'excellentes images d'archives et le témoignage de proches, ce passionnant documentaire retrace l'histoire de l'ascension d'un homme, que l'on a qualifié de «bulldozer de la politique». On y découvre un homme brisé par la maladie de sa fille Laurence, qui est anorexique, mais aussi l'entente forte de la famille, malgré des moments délicats entre Claude et sa mère. Passionnant ! ***Mardi 26, sur France 2, à 20h45.***

■ **Le petit Nicolas** - Enfant unique, Nicolas vit avec son père et sa mère. Cette adaptation de René Goscinny et de Sempé recrée avec bonheur l'atmosphère des années 50, dans les décors, les costumes et les comportements. Cette œuvre est charmante, pleine de drôlerie et de nostalgiue. Valérie Lemercier campe une mère au foyer réjouissante, et elle forme, avec Kad Merad, un couple de petits bourgeois plus vrais que nature. ***Mardi 26, sur M6, à 20h50.***

■ **La Dame de fer** - Margaret Thatcher est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Phillida Lloyd fait le portrait d'une femme d'exception, dont la vieillesse est un naufrage. Entre passé et présent, elle décrit la difficile ascension d'une femme énergique dans un monde masculin. Meryl Streep est sensationnelle. Ce film très controversé, comme l'est son héroïne, est le portrait d'une femme de caractère, qui ne se souciait pas de ce que l'on pensait d'elle. ***Mardi 26, sur Canal +, à 20h55.***

SIMA
SIMAGENA SIMAVIP

Entreprises de nos régions au Sima

Ain
- **Norac Europe,** Guereins (stand : 6 B 020)

Ardèche
- **Deves**, Chomerac (stand : 4 H 075)
- **Escomel**, Saint- Agreve (stand : 5a B 122)

Drôme
- **Abac Air Compressors**, Valence (stand : 3 E 077)
- **Grenier Franco**, Andancette (stand : 5a B 107)
- **Materiel Forestier Astic**, Pont-de-l'Isère (stand : 5a B 141)

Haute-Savoie
- **Agridis International** T. Chenillot 74350 Cruseilles (stand : 5a D 156)
- **Biogaz Services**, Metz Tessy (stand : 2 K 064)
- **Polaris**, Passy (stand : 5a C 167)
- **Rotronics**, La Roche-sur-Foron (stand : 3 E 108)

Isère
- **Billet Equipement – Samasz**, Bourgoin-Jallieu (stand : 3 B 055)
- **Cef Construction Etude matériel de ferme**, Beaurepaire (stand : 1 D 064)
- **Chapel**, Morette (stand : 3 D 103)
- **Eliatis**, Moirans (stand : 5a B 133)
- **Fae France**, Grenay (stand : 5a B 086)
- **Gilibert**, Faramans (stand : 4 K 131)
- **Labaronne Citaf**, Pont-Évêque (stand : 5a F 081)
- **Margaron Developpement**, Roybon (stand : 2 J 015)
- **Moyne Picard**, Sainte-Blandine (stand : 5a C 103)

Loire
- **Ck Industries**, Marcoux (stand : 1 D 005)
- **Giraud et Fils**, Noiretable (stand : 5a B 103)
- **Intrabois**, Saint-Marcellin-en-Forez (stand : 2 M 051)

Yanigav, Combre (stands : 5a A 137,5a C 141)

Rhône
- **Adivalor**, Lyon (stand : 5a H 052)
- **Agricarb**, Meyzieu (stand : 5a D 141)
- **Berthoud**, Belleville-sur-Saône (stand : 6 B 042)
- **Brevini Power Transmission France**, Vaulx-en-Velin (stand : 2 N 057)
- **Cemo France**, Montanay (stand : 3 B 075)
- **Emasolar**, Saint-Genies-les-Ollières (stand : 2 M 044)
- **KTR France**, Dardilly (stand : 5b D 148)
- **Rousseau**, Neuville-sur-Saône (stand : 5a A 168)
- **Semex France**, Charbonnières (Simagena)
- **SMA**, Neuville-sur-Saône (stand : 5a C 107)

Savoie
- **Borghi Group**, Saint-Pierre-d'Albigny (stand : 6 A 136)
- **IDS,** Montmelian (stand : 2 G 051)

Côte-d'Or
- **Agri consult**, Darois (stand : 6 B 137)
- **Atelier du Val de Saône**, Auxonne (stand : 6 G 139)
- **Pes Creation**, Quetigny (stand : 5a H 184)
- **Universal Hobbies**, Quetigny (stand : 5a H 184)

Nièvre
- **Bos France**, Champvert (stand : 1 C 029)
- **Charolais Expansion**, Magny Cours (Simagena)
- **GITEC**, Cosne-sur-Loire (stand : 3 E 081)

Yonne
- **Agridis International** JM CHENILLOT 89000 Saint Georges sur Baulche (stand : 5a D 156)
- **Beka Lube**, Paron (stand : 3 E 103)
- **Delta mics**, Vincelles (stand : 5a D 171)
- **Hatzenbichler**, Vermenton (stand : 5a B 069)
- **Jamase - Tout pour le Grain E**, Perceneige (stand : 6 C 135)
- **Mazeron Sas Naudot**, Magny (stand : 1 D 018)
- **Nicolas**, Champs-sur-Yonne (stand : 5a A 077)

SIMA 2013 / Les innovations récompensées au Sima 2013 cherchent à apporter de nouveaux services aux agriculteurs : plus de précision, plus de facilité d'utilisation et plus de sécurité en ayant recours de plus en plus aux technologies de l'information et de la communication.

L'innovation à l'heure de l'efficience technique, économique et environnementale

Quand on examine le résultat du palmarès des innovations du Sima 2013, on constate que trois grandes tendances se dégagent. D'abord, les constructeurs et concepteurs sont à la recherche d'amélioration de l'efficience technique, économique et environnementale des machines tout en maintenant une facilité d'utilisation. L'optimisation touche aussi bien l'application des fertilisants et des produits phytosanitaires que le fonctionnement interne de la machine ou la performance énergétique des automoteurs, la motorisation, la transmission, la relation machine/sol, la pression pneumatique.
Deuxième tendance forte, ces améliorations passent par l'intégration de plus en plus poussée des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les machines agricoles. Un axe de développement fort est la convergence entre ces outils spécialisés et les applications grand public. La norme de communication *Isobus* est par exemple devenu un standard qui guide la conception des tracteurs et machines mais les applications *Isobus* cherchent de plus en plus à permettre un dialogue avec Internet par exemple. Les machines sont de plus en plus complexes mais leur utilisation tend vers une simplification au travers d'outils bien connus comme Internet et l'informatique nomade (smartphones et tablettes). Dernière tendance forte, l'intégration des exigences de sécurité pour les utilisateurs des machines par la "re-conception" de ces dernières pour offrir des engins sûrs et pratiques à utiliser.



La "re-conception" de la presse de New Holland permet un accès sans risque et sans outil aux pièces qui pouvaient être dangereuses.

Quelques exemples

Nous avons sélectionné quelques innovations récompensées au Sima 2013 qui illustrent ces grandes tendances. Ainsi John Deere reçoit une médaille d'argent pour son *Remote Display Access* . Il s'agit d'un partage des informations du terminal virtuel d'un engin agricole à distance. Un technicien peut ainsi aider et conseiller à distance un chauffeur dans le réglage des ses outils en disposant de l'accès complet à son terminal embarqué.
Pour faciliter l'utilisation du terminal universel, Class a développé une application pour tablette et smartphones *UT App* qui a reçu une médaille d'or. Grâce à cette application, c'est le smartphone de l'agriculteur qui devient le terminal universel, transportable partout et utile aussi bien pour régler les outils attelés que le tracteur ou l'installation de biogaz.
Dans le but d'améliorer l'efficience de la pulvérisation, Berthoud propose un nouveau mélangeur de type cyclone sur un pulvérisateur à injection directe permettant de diminuer les pollutions accidentelles lors de la préparation de bouillie ou lors de la vidange de la cuve.
Enfin, dans le champ de l'amélioration de la sécurité de l'utilisateur, New Holland reçoit une médaille d'argent pour avoir développé sur sa nouvelle presse *Big Baler* une sécurité renforcée sans outil dédié. Elle a ainsi intégré des capots de protection efficaces, faciles à ouvrir sans aucun outil permettant un accès sans risque aux pièces qui pourraient être dangereuses. ■

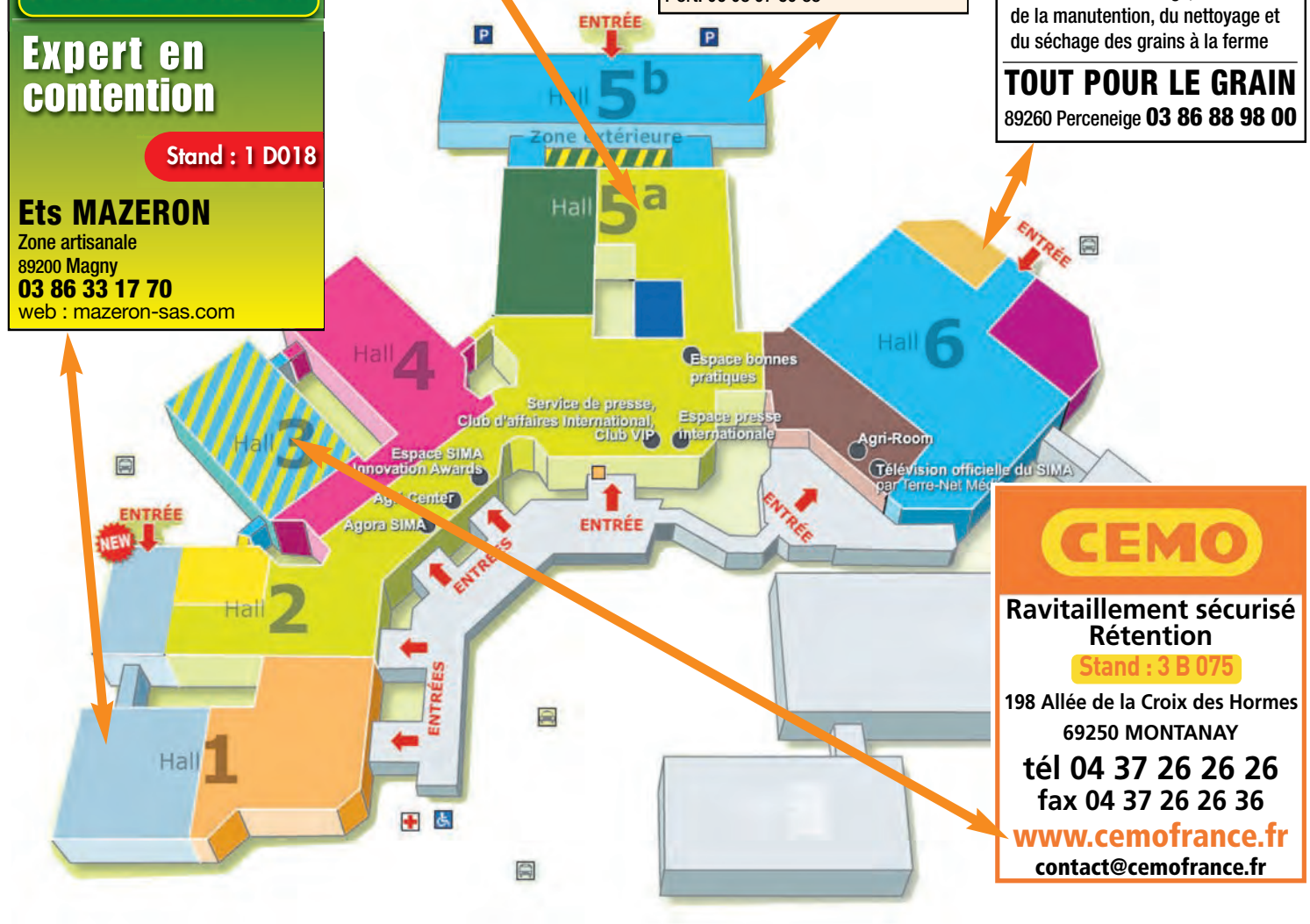
CP

Hatzenbichler FRANCE
Stand B069 Hall 5A
Matériels de désherbage mécanique, de travail du sol et de semis...
Tél : 06 07 90 01 05
info@bois-choppard.com

AgriDis INTERNATIONAL A/S
Outils du sol et d'intérieurs de ferme
HE-VA
Stand : 5 D156
Jean-Michel CHENILLOT
89000 Saint Georges sur Baulches
Port. 06 08 95 26 90
Thierry CHENILLOT
74350 Cruseilles
Port. 06 08 97 59 88

MAZERON
Expert en contention
Stand : 1 D018
Ets MAZERON
Zone artisanale
89200 Magny
03 86 33 17 70
web : mazeron-sas.com

Stand: 6 C135
54 années
au service du stockage, de la manutention, du nettoyage et du séchage des grains à la ferme
TOUT POUR LE GRAIN
89260 Perceneige 03 86 88 98 00



CEMO
Ravitaillement sécurisé Rétention
Stand : 3 B 075
198 Allée de la Croix des Hormes
69250 MONTANAY
tél 04 37 26 26 26
fax 04 37 26 26 36
www.cemofrance.fr
contact@cemofrance.fr